

Déclinaisons urbaines, autour de la politique de la ville

Les Cahiers

JEUNES
DES QUARTIERS POPULAIRES
CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ
IMAGE ET AUTONOMIE

de Profession Banlieue



13,50 €

mars 2005



C E N T R E D E R E S S O U R C E S



Les Cahiers de Profession Banlieue – mars 2005

JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ, IMAGE ET AUTONOMIE

Cycle de qualification, 11, 18 et 25 mars 2005

*Les cycles de qualification de Profession Banlieue
ont pour objet d'engager les professionnels
dans une réflexion approfondie
sur les principaux champs d'intervention
de la politique de la ville.*

*Chaque cycle est composé de trois séances,
animées par des chercheurs, consultants et opérateurs.*

*Ces séances s'appuient sur l'analyse des concepts
et cadres de référence auxquels renvoient
les différentes mesures et actions abordées.*

*Elles sont également l'occasion d'une confrontation
des dispositifs avec des actions déjà mises en œuvre
dans différents quartiers.*

*Elles permettent enfin l'appropriation technique
des outils par les acteurs de terrain.*

*Cycle organisé et texte établi par Olivia Maire,
chargée de mission à Profession Banlieue,
à partir des interventions orales des auteurs.*

*Fiches d'expérience réalisées et écrites
par Cécile Fleureau,
chargée de mission à Profession Banlieue.*

ÉDITORIAL

Il y a encore une trentaine d'années, on considérait le départ de la cellule familiale, l'insertion professionnelle, la création d'une famille comme les points d'entrée dans l'âge adulte. Les trois se conjugaient et rendaient plus clair le seuil du passage vers l'autonomie. Mais aujourd'hui, du fait des évolutions de nos sociétés telles que l'allongement des études, le resserrement du marché de l'emploi, les conditions d'accès au logement... ces étapes sont de plus en plus différées et désynchronisées. On peut être parent tout en étant étudiant, ou être salarié et vivre chez ses parents..., prolongeant de fait le statut de jeune et la cohabitation dans la famille.

Ainsi, les transformations structurelles de la société ont modifié la construction de l'identité sociale des jeunes qui est dorénavant marquée par une longue période d'expérimentations. Les jeunes doivent trouver eux-mêmes leur propre voie. La position sociale n'est plus définie ou acquise par avance et il s'écoule souvent un certain temps avant qu'il y ait adéquation entre les ambitions et la réalisation d'un projet de vie.

La famille et l'école sont des lieux essentiels de socialisation qui permettent aux jeunes l'apprentissage des valeurs, rôles et modèles sociaux par lesquels ils accèdent au monde des adultes. Aujourd'hui cependant, la fin des études ne constitue plus une porte d'entrée sur le marché du travail, l'ob-

tention d'un contrat à durée indéterminée, à temps plein, est plus difficile qu'avant...

Ce constat général ne tient cependant pas compte de l'hétérogénéité des jeunes, tranche d'âge que l'on a tendance à présenter comme un tout homogène. Selon l'origine sociale et l'appartenance culturelle, les jeunes sont confrontés à des difficultés plus ou moins importantes, notamment d'insertion professionnelle. Les jeunes peu diplômés, qui habitent plus souvent dans les zones urbaines sensibles, rencontrent encore plus de difficultés et sont les plus touchés par le chômage¹ et les contrats précaires. Cette situation est aggravée par les discriminations liées aux origines ethniques ou géographiques dont ils font l'objet: ils doivent parfois attendre longtemps avant d'atteindre une position sociale.

Les relations filles-garçons participent également de la construction de l'identité sociale des jeunes. Dans les quartiers dits «sensibles», les conditions de vie et le poids des identités pèsent tant sur les jeunes que leurs relations ne peuvent se développer, ni même être envisagées; ce d'autant plus que les garçons ne parviennent pas à accéder à un statut social. Ne pouvant se soustraire à l'injonction de virilité, ils occupent l'espace public pour masquer leur échec et exercent un contrôle sur les jeunes filles.

Ces facteurs ont des effets sur la perception des jeunes par le corps social. Le statut de jeune est devenu incertain, plus flou. On peut alors s'interroger sur la frontière qui existe entre le statut d'adulte et celui de jeune. Peut-on encore considérer que l'on passe d'un état à un autre, comme les politiques publiques continuent de le penser? Que transmettre? Comment aider les jeunes à prendre place dans la société? ■

¹ En moyenne 38 %, contre 23 % pour les autres; données de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), INSEE, 1999.

Éditorial **5**

La construction de l'image des jeunes **11**

intervention	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'émergence de la catégorie jeunesse <ul style="list-style-type: none"> <i>Marc-Olivier Padis</i> 13 Une catégorie malaisée d'emploi 14 Tentative de définition 15 La naissance du concept de jeunesse 15 La difficulté de repérer les seuils de la dépendance et ceux de l'indépendance 17 <ul style="list-style-type: none"> L'allongement de la durée de la jeunesse 18 La perte des repères générationnels 18 Saisir une dynamique 19 Les politiques publiques 20 <ul style="list-style-type: none"> Des représentations négatives des jeunes et de la jeunesse 20 La multiplication des dispositifs conjoncturels 21 La diversification de la conception de la politique publique 23 <ul style="list-style-type: none"> L'État instituteur 23 L'État réparateur 23 L'État médiateur 23 Les perspectives de la politique publique en direction de la jeunesse 24 <ul style="list-style-type: none"> Concentrer toutes les attentes sur l'école 24 Réduire le problème de la jeunesse à une question économique 24 Familialiser le problème 25 <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions du rapport du Commissariat général du Plan pour rénover l'intervention publique en direction des jeunes 26 Conclusion 27
intervention	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déconstruire la construction de l'image des « jeunes des cités » <ul style="list-style-type: none"> <i>Cyprien Avenel</i> 29 Les pièges de l'analyse des « jeunes des cités » 30 Diversité des quartiers dits « sensibles », hétérogénéité de la jeunesse 33 Ségrégation et stigmatisation 35 Le rôle des médias 36 Les effets de la stigmatisation 37

Comment définir ces territoires?	38
Les « pieds » dans la précarité économique, la « tête » dans l'univers culturel des classes moyennes	40
Les mobilités des jeunes dans la ville	41
Les stratégies des jeunes pour « s'en sortir »	42
Conclusion	44

Comment les jeunes se construisent 47

intervention	■ La transmission entre les générations	
	<i>Henry Yanowitz</i>	49
	La transmission, une pluralité de sens	51
	La construction identitaire	53
	La génération	55
	Intergénérationnel ou transgénérationnel	57
	Les mutations sociales	59
	La famille	59
	Que transmet-on?	61
	Déclin de l'autorité ou déclin des institutions?	62
	Et dans les zones urbaines sensibles...	63

intervention	■ Les relations filles-garçons dans les « quartiers sensibles »	
	<i>Horia Kebabza</i>	67
	Les relations filles-garçons dans l'espace public	69
	L'« esprit villageois »	69
	La logique des réputations	69
	Les normes sexuées	70
	Le virilisme	71
	Visibilité et invisibilité	73
	La soumission à la norme ou la conformité à l'identité prescrite	74
	Invisibilité et stratégies	75
	Les dépassements des frontières de genre	75
	Les politiques publiques	77
	Quelques pistes de travail	77

L'accès à l'autonomie 79

intervention	■ De quelques paradoxes dans l'analyse de l'autonomie des jeunes dans une société à forte circulation des savoirs	
	<i>Vincenzo Cicchelli</i>	81
	Une forte circulation des savoirs	82
	Une sémantique fondée sur l'autonomie	84

	Des paradoxes de l'autonomie	87
	Pour conclure	91
intervention	■ Des outils pour favoriser l'autonomie des jeunes <i>Sylvie Weill, Mireille Jiquel</i>	93
	I. L'emploi. À la mission locale, un accompagnement vers l'autonomie	93
	Le principe de la « libre adhésion »	94
	Initier une démarche d'insertion	96
	Le projet	98
	La pénurie de formations qualifiantes	99
	Les mesures d'accompagnement, c'est bien... ..	100
	... mais du travail, ce serait mieux	100
	II. Le logement, un outil d'insertion des jeunes	101
	Le parc de logements	101
	Le processus d'admission	102
	L'accompagnement social vers l'autonomie	103
	Le suivi éducatif vers l'accès à l'indépendance	104
	Le calcul de la redevance	106
	Et après?	107
initiatives	109
	■ APCIS « Raconte-moi ton nom »	110
	■ MFPPF93 Les relations garçons-filles : des outils pour en parler	116
	■ Itinéraire international Quand les jeunes expérimentent la mobilité internationale	124
quelques repères bibliographiques	129

LA CONSTRUCTION DE L'IMAGE DES JEUNES

L'émergence de la catégorie jeunesse

MARC-OLIVIER PADIS

Déconstruire la construction de l'image des « jeunes des cités »

CYPRIEN AVENEL

La catégorie jeune est une construction spécifique de l'action publique. Elle a fait l'objet d'une accumulation de dispositifs qui ont brouillé l'image des jeunes, les associant bien souvent à une image négative. Penser la jeunesse aujourd'hui nécessite de réinterroger la catégorie jeune et les politiques de la jeunesse au regard des évolutions de la société.

MARC-OLIVIER PADIS

rédacteur en chef de la revue *Esprit*,
co-rapporteur du rapport « La jeunesse, le devoir d'avenir¹ »

L'émergence de la catégorie jeunesse

LE rapport intitulé *Jeunesse, le devoir d'avenir*, commandé par le Premier ministre d'alors, Lionel Jospin², a donné lieu à un travail d'équipe qui a duré plus de deux ans. Il avait pour objectif de dresser une synthèse des politiques publiques en direction des jeunes. Il s'agissait de réfléchir à l'usage de la catégorie «jeunes», ou «jeunesse», au sein des politiques publiques et de démontrer l'incertitude croissante quant à la visée générale des politiques publiques à destination de la jeunesse.

Si le point de départ pour engager l'étude a été une certaine inquiétude des différents acteurs – ministériels, associatifs, politiques, syndicaux – sur la situation des jeunes dans la société française, le mandat portait bien sur les politiques publiques et la jeunesse. Il est assez inhabituel de commander un rapport sur un sujet aussi large et impré-

¹ Commissariat général du Plan, *La Jeunesse, le devoir d'avenir*, rapport de la commission présidée par Dominique Charvet, Paris, La Documentation française, 2001.

² Lionel Jospin a été chef du gouvernement du 2 juin 1997 au 6 mai 2002.

cis. Il fallait pouvoir parler de *tous les jeunes*. Or on s'intéresse le plus souvent à eux par le biais d'un point sensible: la délinquance, l'intégration, l'échec scolaire, la déscolarisation...

Une catégorie malaisée d'emploi

L'utilisation du terme «jeune» est un phénomène récent.

Ainsi, la mise en place de la conscription pour le service militaire n'avait pas nécessité le recours à la catégorie «jeunes» pour définir son public. Il en va de même pour les politiques scolaires; ou pour l'ordonnance du 2 février 1945 sur la protection des mineurs... Pour cette dernière, par exemple, ce n'est pas l'expression «jeunesse» qui a été utilisée, mais le terme de «mineur», un terme précis, référencé à un âge et à un statut juridique opposé à celui de majeur.

Parler des 18-24 ans, c'est parler de 5 millions de personnes (11,5 millions pour les 15-30 ans). Chaque cohorte de jeunes compte 800 000 individus: il faut s'en souvenir quand on parle par exemple, un peu trop globalement, de la «désocialisation des jeunes». Peu de groupes sociaux sont évoqués de façon aussi imprécise dans la société française! Y a-t-il un rapport entre un garçon de 12 ans qui entre en 6^e et un autre qui est en fin d'emploi jeune? Est-ce judicieux de les englober dans la même catégorie alors qu'ils sont dans des situations familiales, économiques et même institutionnelles complètement différentes?

De qui parle-t-on quand on évoque «les jeunes»?

La nébuleuse est entretenue par les différentes politiques publiques, qui utilisent toutes sortes de classes d'âge: les 12-16 ans pour certaines activités sportives et culturelles; les 12-25 ans pour les réductions de la SNCF; d'autres tranches d'âge dans le domaine de l'emploi... On est jeune entre 12 et 35 ans, et l'imprécision du terme est maintenue.

Un certain nombre de politiques publiques sont ainsi labellisées «jeunes» (les «nouveaux emplois nouveaux services», par exemple, étaient bien destinés aux jeunes); comment caractériser ces «jeunes»?

Tentative de définition

La jeunesse peut être définie comme le passage de la dépendance à l'autonomie dans trois domaines :

- *Au sein du système familial.* La jeunesse correspond au passage de la famille d'origine à ce que les démographes appellent la famille de procréation – on devient soi-même parent, on fonde une famille.
- *Au sein du marché de l'emploi.* C'est le passage de l'école à l'emploi, l'accès à l'autonomie par la formation.
- *Au sein de la société.* C'est la question plus générale de la socialisation : être un citoyen qui participe à la vie commune en étant lui-même un sujet autonome, capable d'agir, de prendre des décisions, etc.

Or ces trois domaines ont subi des bouleversements importants ces dernières années, rendant complexe la question de la jeunesse. La famille a changé depuis les années 1950. L'école a eu à faire face à la massification. Le monde du travail, le salariat et les représentations du vivre ensemble se sont également modifiés.

La naissance du concept de jeunesse

La catégorie enfance est une création moderne. C'est à partir du XVIII^e siècle, et surtout au cours du XIX^e siècle, avec des auteurs comme Jean-Jacques Rousseau par exemple, que l'on prend conscience que l'enfance est un moment particulier, qu'un enfant n'est pas un petit adulte, un adulte en miniature, que des traits spécifiques caractérisent l'enfance.

Mais le concept de jeunesse est encore plus récent. La jeunesse correspond à une situation d'entre-deux où l'individu n'est plus complètement dans la dépendance, en particulier la dépendance familiale ou paternelle, et n'est pas encore totalement installé dans le travail ; cela caractérise essentiellement la situation des étudiants de l'après-guerre. Ils habitent plus ou moins chez leurs parents, commencent à être autonomes dans leurs références, leur consommation culturelle, leurs habitudes vestimentaires, leur façon de parler...

La catégorie jeunesse s'impose surtout par le biais des loisirs et de la consommation. Ce sont les années 1960 – et l'on peut penser notamment aux images du cinéma américain (James Dean comme première icône de l'adolescence), à la musique, avec le *rock'n roll*. Un système de références propre à une classe d'âge et à un certain niveau

de consommation culturelle apparaît alors. Les jeunes, qui devenaient apprentis à 14 ans ou qui travaillaient à 16 ans, ne participaient pas auparavant à cet univers de références culturelles qui était plutôt le fait d'une bourgeoisie aisée qui pouvait passer des années de relative liberté dans le temps des études.

Avec la démocratisation des études³ et de l'enseignement supérieur, avec le recul de l'âge du mariage et de l'entrée dans la vie active, toute la catégorie jeunesse se massifie; presque tous peuvent accéder à ce statut de jeunes qui était auparavant réservé à quelques-uns: un statut ni de dépendance, ni d'indépendance, cet entre-deux pendant lequel on habite chez les parents tout en ayant des horaires indépendants et pendant lequel on cherche à construire sa vie en choisissant son métier, son conjoint...

Au cours des années 1980-1990, on constate un changement dans l'utilisation du mot «jeune»: alors qu'il était utilisé comme adjectif, il devient un nom. On peut lier ce changement à la conjonction de trois phénomènes:

- la décision d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, qui influe sur la massification des lycées puis de l'université déjà évoquée plus haut;
- le prolongement des allocations familiales au-delà des 18 ans;
- dans les années 1990, la réforme de l'indemnité chômage, qui voit augmenter le nombre d'heures travaillées nécessaires pour ouvrir les droits à l'indemnisation du chômage et qui ne permet plus aux jeunes dont les emplois sont constitués essentiellement d'emplois précaires (temps partiels, contrats à durée déterminée...) de bénéficier de l'assurance chômage.

Simultanément, dans la société en général, dans les médias, dans le discours politique aussi, on évoque de plus en plus cette catégorie, «le jeune», à un moment où l'on ne parvient plus à expliquer les changements sociaux en cours. Avec l'expression «jeunes des quartiers», on assiste à l'euphémisation de certains discours; à chacun de comprendre de qui l'on parle.

³ En 1959, la réforme Berthoin rend l'école obligatoire jusqu'à 16 ans. En 1975, la loi Haby institue le collège unique et, en 1995, le palier d'orientation en fin de 5^e est supprimé. La loi d'orientation sur l'école, dite loi Jospin, adoptée en 1989, énonce les principes de 100 % d'élèves sortant du système éducatif avec une qualification et des 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Du côté des universités, c'est la création de filières courtes et de filières professionnalisées et le remodelage de la carte universitaire en 1990 avec « Université 2000 ».

La difficulté de repérer les seuils de la dépendance et ceux de l'indépendance

On l'a dit, pour les démographes, quatre moments permettent de définir l'entrée dans la vie adulte: la fin des études, l'entrée dans la vie active, avec le premier travail stable, la décohabitation (le fait de quitter le domicile des parents), le fait de fonder soi-même une famille.

Pour les générations d'après-guerre, ces quatre étapes sont très rapprochées dans le temps et se succèdent dans un délai de un ou deux ans. Entre la fin des études et le premier travail, il n'y a pratiquement pas d'écart.

Dans les années où le marché du travail était très souple, où le chômage de masse n'existait pas, muni d'un diplôme, on commençait à travailler un mois après. De même, la décohabitation se faisait au moment où l'on fondait une famille. Pour ceux qui poursuivaient des études, ces quatre étapes étaient franchies entre 22 et 25 ans; les autres, les enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers, commençaient à travailler très jeunes, et l'ensemble du calendrier était plus avancé.

Aujourd'hui, on constate un recul et une désynchronisation de ces seuils. Entre la fin des études et l'entrée véritable dans la vie active, il peut s'écouler plusieurs années; parce qu'il y a des périodes de chômage, de stage, de formation, de contrats à durée déterminée... On observe un étirement du calendrier.

Entre la décohabitation et le fait de fonder une nouvelle famille, le temps est également étiré: on vit plus ou moins en couple, on ne quitte pas vraiment ses parents. On peut partir si le couple marche, et revenir s'il ne marche plus.

Les démographes appellent cet étirement « l'arasement des seuils ». À partir de quel moment entre-t-on dans la vie active? Quand on obtient un emploi stable caractérisé par un CDI? Mais le CDI est loin d'être la règle aujourd'hui. Certains passent de CDD en CDD, sans quitter le monde du travail, sans parvenir pour autant à accéder à un emploi stable (CDI).

On peut ainsi se demander si l'accès à un emploi stable est encore le critère le plus judicieux pour caractériser l'entrée dans la vie active. En réalité, on constate que bon nombre de catégories pour qualifier les jeunes sont de moins en moins adéquates.

L'allongement de la durée de la jeunesse

Face aux constats qui précèdent, les sociologues avancent l'idée d'un « allongement » de la jeunesse. Jusqu'à présent, on était jeune jusqu'à 22-25 ans ; aujourd'hui, on peut être jeune jusqu'à 35 ans. Cet allongement de dix ans a d'autres conséquences. Une jeunesse entre 18 et 22 ans et entre 16 et 35 ans ne couvre pas les mêmes réalités. Il ne s'agit pas du même allongement pour tous : certains peuvent faire des études de médecine jusqu'à 35 ans dans des situations confortables parce que le contexte familial le permet ; pour d'autres, c'est une période extrêmement pénible.

Les bornes d'âge, elles aussi, ne sont plus tout à fait pertinentes : parle-t-on des 18-24 ans ? des 16-30 ans ? des 12-35 ans ? Au-delà même de cette question des bornes, c'est le cycle de vie dans son ensemble qui a été bouleversé du fait de l'allongement de la durée de vie, du fait que les adolescents sont plus précoces, que les adultes sont considérés comme dépassés ou vieux plus tôt dans le monde du travail.

L'enfance, la jeunesse, le monde adulte et la vieillesse, chacun de ces cycles a connu un changement. On ne sait plus à quelle catégorie on appartient. Est-on un adulte, un jeune adulte, un post-adolescent, un vieil adolescent, un adolescent attardé ? On multiplie les catégories, ce qui favorise l'idée qu'il n'y a plus qu'une individualisation des parcours, des cas particuliers.

L'allongement de la jeunesse est le premier problème posé aux politiques publiques.

La perte des repères générationnels

Si l'on s'accorde pour dire que la jeunesse est une transition entre l'enfance et le monde adulte, encore faut-il observer que ce dernier a également été soumis à des bouleversements. Les sociologues évoquent l'immaturation de la vie adulte : la situation de parents déstabilisés par le chômage de longue durée, la fragilisation des liens familiaux et le jeunisme culturel général... donnent une image de l'adulte beaucoup moins positive que dans les années d'après-guerre.

Au-delà de la confusion qui entoure la définition de la jeunesse, trois paramètres ont des effets sur elle :

- *L'effet d'âge.* Ce n'est pas la même chose d'être au chômage à 18, 25 ou 45 ans ; d'apprendre à conduire à 18 ou à 65 ans. L'âge est un critère

pertinent et il a des répercussions sur les situations auxquelles les individus sont confrontés.

- *L'effet de période.* Avoir 18 ans en 1945, au moment de la Libération, de la reconstruction de la France, ou avoir 18 ans dans une période de fort chômage, de difficultés d'intégration, de panne de l'ascenseur social, n'a pas les mêmes incidences.
- *L'effet de génération.* La situation de la jeunesse est différente en fonction de la génération à laquelle elle appartient. La génération se définit par l'année de naissance, ce que les démographes appellent des cohortes. En fonction des événements qui surviennent dans la société pour une cohorte donnée, le parcours de cette génération sera différent de celui des autres. Le démographe Louis Chauvel⁴ démontre par exemple que les cohortes qui se sont retrouvées sur le marché du travail au début des Trente Glorieuses n'ont jamais connu la crise, mais une croissance de leurs revenus, de leur situation professionnelle, etc., jusqu'au moment de leur retraite. À l'inverse, ceux qui sont entrés sur le marché du travail au début de la crise ont eu une situation moins favorable marquée par de l'instabilité, moins de progrès, de faibles perspectives d'évolution, etc.

Entre 1997 et 2000, par exemple, l'embellie économique a diminué les tensions sur le marché du travail. Les gens qui sont passés par le portillon à ce moment-là ont eu des perspectives pour leur avenir ou leur carrière. Les postes qui leur ont été proposés étaient plus intéressants, avec de bons niveaux de rémunération, etc. Un an après, ceux qui sont arrivés sur le marché du travail en 2001 se trouvent dans une situation beaucoup moins favorable. Comme le dit Louis Chauvel : « Avec un âge très proche, si vous ne faites pas partie de la même génération, vous n'avez pas le même destin. »

Saisir une dynamique

Contrairement aux agriculteurs, ou aux bénéficiaires du RMI, la jeunesse ne correspond pas à une catégorie stable. Traiter la question de la jeunesse c'est ainsi adopter une approche différente qui prenne en

⁴ *Le Destin des générations : structure sociale et cohortes en France au xx^e siècle*, PUF, coll. « Le lien social », mars 2002.

compte de façon dynamique ce qui la caractérise notamment : le passage de la dépendance à l'autonomie.

Être jeune n'est pas en soi une situation intéressante. Ce qui est intéressant, c'est de pouvoir conquérir son indépendance, de devenir adulte et d'appréhender sa vie de façon dynamique.

C'est le croisement des effets d'âge, de période et de génération qu'il est pertinent d'étudier pour rendre compte de la situation d'un jeune ou d'un individu. Quelle conséquence peut-on en tirer en ce qui concerne les politiques publiques ?

Les politiques publiques

L'observation des politiques publiques en direction de la jeunesse permet de comprendre selon quelles logiques l'action de l'État se redéfinit, explicitement ou pas.

Des représentations négatives des jeunes et de la jeunesse

L'imprécision de la catégorie jeunesse explique sans doute son succès.

L'action publique a de plus en plus recours à cette catégorie « jeunesse », malgré son imprécision ou, justement, à cause de son imprécision ; et ce recours s'accompagne de la montée en puissance de représentations négatives des jeunes et de la jeunesse.

Pour les politiques publiques, les jeunes posent des problèmes à la société et sont un facteur de risque... Le critère « proportion de jeunes » dans la population totale des quartiers est, par exemple, un indicateur de risque pour classer les quartiers dans les priorités de la politique de la ville. Alors que la part des jeunes dans la population générale se réduit, pour un maire, avoir des jeunes représente un risque.

Par le nombre de dispositifs en leur faveur, l'investissement de la collectivité en direction des jeunes est plus important que jamais ; et paradoxalement, les jeunes sont perçus de façon essentiellement négative.

L'extension des politiques publiques répond par ailleurs à un mécanisme classique qui est de s'emparer d'un sujet en désignant celui-ci comme une source de problème qu'il faut résoudre ; c'est parce que les politiques publiques interviennent dans un nouveau domaine que celui-ci devient problématique.

C'est ce qui s'est passé avec la jeunesse. Plus l'État traite des différents aspects de la vie des jeunes, plus s'étend le discours sur la crise générale de la jeunesse.

C'est en partie pour tenter d'inverser le discours négatif sur « les jeunes » que notre rapport a été intitulé : « Jeunesse, le devoir d'avenir ». Les jeunes sont ceux qui feront la société de demain, au sens le plus évident du terme. Et c'est l'avenir de la société qui se joue dans la façon dont celle-ci prend en charge la situation des jeunes aujourd'hui.

La multiplication des dispositifs conjoncturels

Les politiques publiques ont accentué la confusion générale dans la façon de traiter la question des jeunes. Tout d'abord en traitant comme une suite de problèmes conjoncturels ce qui relevait de changements structurels (la recomposition des cycles de vie, les transformations du monde du travail, etc).

Chaque fois, ces « changements structurels » ont fait l'objet de dispositifs conjoncturels sous le prétexte qu'une période temporaire, difficile à passer, nécessitait un dispositif. Même l'ambitieux dispositif des emplois jeunes prévu pour cinq ans a été traité de façon conjoncturelle : rien n'a été prévu pour les jeunes à la fin de leur parcours ou, tout du moins, les propositions qui leur ont été faites dans différents domaines n'ont pas toujours répondu aux problèmes auxquels les jeunes étaient confrontés.

Les politiques publiques ne se sont pas non plus intéressées au problème de l'inégalité devant le changement : un cycle de vie qui change n'a pas le même impact sur tout le monde. Pour les catégories sociales les plus favorisées, le fait de décohabiter ou d'entrer dans la vie active très tard n'est pas toujours un problème : avoir un grand logement et traîner un peu dans ses études est une situation qui peut être confortable.

Les politiques publiques n'ont pas proposé une lecture d'ensemble de l'évolution sociale. Elles ont simplement empilé des dispositifs avec une extension particulière des politiques publiques en direction de la jeunesse. En 1975, par exemple, l'intervention de l'État en direction des 16-25 ans concernait environ deux millions de jeunes, dans trois domaines particuliers : la vie scolaire, la prise en charge du chômage et le service national. En 2000, avec les mêmes critères (scolaire, chômage, service national), les politiques concernent six mil-

lions de jeunes, auxquels il faut ajouter 40 % de jeunes actifs dont l'emploi bénéficie d'une forme d'aide. Ainsi, en 2000, 75 % des 16-25 ans relèvent d'une intervention publique, contre 25 % en 1975. C'est une croissance considérable.

Concernant l'emploi, 50 % d'une classe d'âge relève désormais, dans les cinq ans qui suivent la sortie du système éducatif, d'une mesure de la politique de l'emploi !

Malgré le sentiment général d'un État défaillant, on ne peut pas dire qu'il se soit désengagé ou qu'il ait abandonné ses responsabilités. Simple-ment, il n'est pas capable d'avoir une politique claire qui aboutisse à un projet cohérent.

La massification scolaire ainsi que le chômage de longue durée qui touche particulièrement les jeunes pèsent pour une très grande part dans cette extension des politiques publiques à l'égard de la jeunesse. On assiste à une multiplication des dispositifs de toutes sortes, à chaque fois temporaires, et on est saisi de découragement devant la liste.

De nouveaux acteurs apparaissent, qui n'intervenaient pas auparavant : les villes moyennes en particulier (activités proposées par les municipalités) et les politiques de l'Union européenne considèrent de plus en plus la politique de la jeunesse comme une priorité pour elles.

La diversification de la conception de la politique publique

L'État instituteur

L'idée générale à laquelle se réfère la politique publique quand elle s'adresse à la jeunesse s'est modifiée: ce qui a fondé la politique publique en direction de la jeunesse après 1945 est l'idée d'un État instituteur, avec deux idées forces, l'éducation et la protection (la protection des mineurs), idées qui se traduisent dans trois domaines: L'Éducation nationale, l'éducation populaire et l'éducation surveillée. C'était le registre général de l'éducation, référentiel d'actions de l'État, qui englobait l'ensemble de la politique. Mais, à mesure que l'État étendait et diversifiait ces mesures, il a perdu ce référentiel.

L'État réparateur

L'idée de l'État réparateur est apparue avec le pilotage par le pragmatisme, les mesures conjoncturelles, l'urgence: il faut prendre une décision dans l'urgence, proposer tout de suite une mesure... Pour ce faire, on segmente la question de la jeunesse et on multiplie les politiques sectorielles: population des quartiers, jeunesse délinquante, jeunesse immigrée, etc. La question de la jeunesse n'est jamais abordée comme une question plus globale de l'accès à l'autonomie.

L'État médiateur

La figure de l'État réparateur se développe en même temps qu'une autre figure, celle de l'État médiateur, qui intervient moins comme une figure de tutelle investie d'une autorité mais mobilise la société pour qu'elle participe elle-même au règlement des problèmes qui émergent. C'est l'idée de la médiation pénale, par exemple, ou de la participation des jeunes à leur projet d'insertion qui mobilise différents acteurs: les entreprises, les écoles, les collectivités territoriales... D'une certaine façon, on demande aux acteurs eux-mêmes de piloter la politique publique. Le référentiel d'actions se modifie et l'idée de l'État instituteur régresse: du point de vue des politiques pénales, par exemple, la protection des mineurs est remise en cause et affaiblie comme référentiel fondateur pour l'action de l'État.

Les perspectives de la politique publique en direction de la jeunesse

On peut dire que trois possibilités s'offrent aujourd'hui à l'État vis-à-vis de la jeunesse.

Concentrer toutes les attentes sur l'école

L'école devrait prendre en charge de nouvelles questions et l'obligation scolaire serait allongée jusqu'à 18 ans.

Notre groupe de travail a résisté à ce projet, car il était de notre point de vue illusoire de croire que l'on pouvait tout régler en investissant l'école de responsabilités nouvelles.

À chaque fois qu'un problème se pose, on se tourne vers l'école: une agression à caractère raciste donne lieu à une journée spéciale sur le racisme à l'école; un tsunami en Asie, une journée sur le tsunami à l'école; une question liée à la drogue, idem... On ne peut pas surcharger l'école à chaque fois qu'un nouveau sujet émerge dans le monde politico-médiatique.

Réduire le problème de la jeunesse à une question économique

Deux modalités sont possibles:

- *Favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail* avec des propositions dérogatoires pour rendre leurs embauches plus attractives, en exemptant, par exemple, les entreprises de cotisations sociales... Mais dans ce cas, on néglige la compréhension de ce qui s'est passé dans l'évolution du travail: pourquoi est-ce plus difficile pour des jeunes de s'insérer dans la vie active? pourquoi le salariat recule-t-il? pourquoi le travail est-il plus difficile? pourquoi le travail est-il moins intégrateur et moins protecteur? Il faut déplacer le regard, ici comme ailleurs, de phénomènes que l'on croit spécifiques aux jeunes, alors qu'ils leur échappent largement et traduisent des évolutions de l'organisation du travail, du capitalisme, de l'économie à l'échelle mondiale.
- *Créer une allocation jeunes*: cette proposition a été reprise par le Conseil économique et social qui proposait l'instauration d'un prêt et d'une contribution permettant d'accompagner financièrement les projets

de formation des 20-25 ans⁵. Mais il n'y avait pas de consensus sur l'idée de revenu jeune. Dans beaucoup de pays européens, les jeunes qui n'ont pas de revenus à l'âge de la majorité ont droit à un revenu social minimum. Or, en France, le RMI n'est accessible qu'à 25 ans et il existe de fortes réticences pour abaisser cet âge.

Familialiser le problème

En prolongeant les allocations familiales au-delà de l'âge de la majorité, on a créé une catégorie tout à fait originale pour les politiques sociales, celle des «grands enfants à charge».

Cette nouvelle catégorie a accentué la confusion autour de la catégorie jeunes, puisqu'un grand enfant à charge est un jeune majeur qui reste chez lui, qui ne peut pas percevoir un minimum social mais dont la présence au sein de la famille ouvre le droit à une allocation familiale supplémentaire⁶.

Le problème reste entier pour les jeunes sans ressources entre 21 et 25 ans : les allocations familiales pour les grands enfants à charge sont versées jusqu'à 21 ans. Entre 21 et 25 ans, il n'y a aucune aide. Fallait-il reculer l'âge des enfants à charge jusqu'à 25 ans, ou avancer l'âge pour percevoir le RMI à 21 ans ? Certaines associations familiales pensent qu'il faut étendre la possibilité de déclarer les enfants à charge. Pour d'autres associations, ce n'est pas le rôle des familles d'être les attributaires indirects d'une aide sociale à destination des jeunes, le risque étant de «financiariser» les relations familiales ou de maintenir la dépendance des jeunes envers leurs familles.

Aujourd'hui, aucune option n'a été clairement choisie entre scolariser, familialiser ou réduire la question des jeunes à un strict problème économique.

⁵ Hubert Brin (rapporteur), *Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans*, Conseil économique et social, mars 2001.

⁶ Jusqu'en 1999, au-delà de 19 ans révolus, les jeunes ne pouvaient plus bénéficier du statut d'enfants à charge dans la législation des prestations familiales. Depuis le 1^{er} janvier 2000, cette limite est reculée d'un an, passant ainsi à 21 ans, mais uniquement pour le complément familial et les aides au logement ; *Recherches et Prévisions*, n° 65, 2001.

Propositions du rapport du Commissariat général du Plan pour rénover l'intervention publique en direction des jeunes

Dans son rapport intitulé *La Jeunesse, le devoir d'avenir*, le Commissariat général du Plan propose une rénovation de la logique de l'intervention publique en direction des jeunes et donc du système d'aides.

Cette rénovation s'articulerait autour d'un droit individuel à l'éducation-formation tout au long de la vie. Ce droit consisterait en la mise à disposition de tout individu d'un capital formation garanti par l'État et défini en années de formation. Ce capital-formation pourrait être totalement utilisé dans le cadre de la formation initiale et être ensuite réalimenté à travers l'expérience d'une activité professionnelle. Si le jeune accédait à l'emploi avant d'avoir épuisé son capital initial, le capital restant serait conservé et pourrait être utilisé par la suite, s'il souhaite reprendre une formation.

Ce droit à la formation serait assorti du versement d'une allocation de formation. À terme, le droit à la formation tout au long de la vie devrait concerner tous les individus et non plus uniquement les jeunes. Il serait complété par un droit à l'expérience professionnelle. Ainsi, si le jeune ne souhaite pas poursuivre ses études, la collectivité aurait l'obligation de lui proposer une expérience professionnelle.

En termes de ressources, le jeune devrait donc disposer soit de l'allocation de formation s'il poursuit ses études, soit de revenus d'activité. La mise en place de ces droits interviendrait en substitution du dispositif complexe d'aides aux familles et aux jeunes.

En d'autres termes, à la fin de la formation première ou dès la majorité civile, le jeune adulte ne serait plus considéré comme un grand enfant à charge au titre de la législation familiale et fiscale. Il est ainsi proposé d'instaurer un droit individuel du jeune à des ressources et à la protection sociale en redéployant le système de bourses et les aides actuelles versées aux familles ayant de jeunes adultes à charge (aides fiscales et prestations familiales).

La rénovation proposée s'appuie sur différents principes : tout d'abord celui de ne pas constituer des droits spécifiques pour les jeunes mais d'établir des droits communs pour toutes les générations. Ce principe rompt avec la logique de mise en place d'actions publiques en direction des jeunes qui seraient spécifiques à leur situation et à leurs problèmes*. Cela permet d'évoluer vers une représentation de la jeunesse plus positive.

Dans le cadre de cette réforme, il s'agit également de privilégier le principe de droit individuel pour les jeunes plutôt que celui de la « familialisation** » des interventions publiques et de renforcer le principe d'égalité des chances régissant les actions publiques.

* Voir à ce propos l'article de Francine Labadie, « L'Évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans », *Recherches et Prévisions*, n° 65, 2001.

** La notion de « familialisation » de l'intervention publique fait référence aux actions publiques faisant des jeunes adultes de « grands enfants » de plus en plus tardivement (voir F. Labadie, *op. cit.*).

Conclusion

Pour résumer, la seule façon de comprendre les choses telles qu'elles se passent est de ne pas isoler les jeunes des évolutions générales qui ont lieu dans la société. Ils en sont en quelque sorte le miroir. Les changements de la vie de famille, du salariat, des cycles de vie, ne sont pas spécifiques aux jeunes, ils concernent tout le monde. Il faut déspecifier le problème de la jeunesse et accepter que les questions que l'on se pose sur celle-ci soient une façon de mieux comprendre les évolutions générales qui sont à l'œuvre pour tous.

C'est également vrai pour l'action de l'État. Le passage d'un État instituteur à un État réparateur et médiateur est révélateur d'un certain désarroi de l'orientation des politiques publiques. Il faut donc essayer de penser autrement et s'intéresser plutôt à la façon dont se passent les relations entre les générations. Il faudrait se poser la question des problèmes économiques ou de la sécurité sociale ou des retraites, par exemple, en termes intergénérationnels. Quelle part la collectivité est-elle prête à investir pour préparer l'avenir ?

En même temps, il faut penser les choses de façon dynamique, c'est-à-dire regarder les individus comme des êtres inscrits dans une trajectoire qui évolue. Ce n'est qu'ainsi que l'on comprendra les difficultés, les inégalités nouvelles auxquelles ils sont confrontés. ■

Les jeunes – et plus particulièrement les jeunes des quartiers populaires – sont victimes du regard que la société pose sur eux, vision peu nuancée où dominent la précarité, la violence et la délinquance. Une vision qui laisse de côté la diversité des parcours et des situations.

CYPRIEN AVENEL

sociologue, chargé de mission à la Direction des statistiques, des études et de la recherche de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris

Déconstruire la construction de l'image des « jeunes des cités »

S i la question des « jeunes de banlieue » s'est imposée comme un thème central du débat public, c'est tout autant parce qu'elle incarne la dimension spatiale des inégalités sociales (ségrégation) que parce qu'elle cristallise une vive inquiétude de la société française sur les phénomènes de délinquance et de violence, et qu'elle donne lieu à un nombre non négligeable de politiques publiques qui interrogent le rôle des institutions.

Présenter la façon dont les sociologues abordent la question des jeunes dans les quartiers suppose d'emblée de souligner les problèmes que pose l'exploration d'une telle question. Il m'a été demandé de centrer le propos sur la construction des images de la banlieue et des jeunes, sur la logique de leur développement et leurs conséquences. Or, s'il y a effectivement des images au cœur du sujet qui nous préoccupent, qui contribuent grandement à le définir, l'important, pour le sociologue, c'est de mettre au jour ce qu'il y a derrière.

Il faudra donc quitter les images exotiques des banlieues et le fil rouge de l'actualité pour faire apparaître la trame plus banale de la vie quotidienne. Le premier travail des sociologues est de «construire» leur approche des banlieues, c'est-à-dire en fait de déconstruire le problème pour faire apparaître derrière les évidences ce qui est impensé. Sans être nécessairement fausse, l'approche immédiate du phénomène opère des raccourcis et des amalgames. Là où les quartiers sont devenus un mythe, doit-on démythifier la question? Là où on aurait tendance à mentionner l'unicité des causes, faut-il au contraire pointer la pluralité des processus et l'enchevêtrement des facteurs?

On est ainsi conduit à récuser les idées trop simples et invité à se méfier des jugements à l'emporte-pièce lorsque les quartiers engendrent campagnes médiatiques et vives polémiques. En ce sens, le travail des sociologues est de passer du «problème social» au «problème sociologique», par une posture de distanciation critique vis-à-vis des images convenues sur la banlieue. Cette question est d'autant plus importante que la logique de stigmatisation s'impose largement.

Les pièges de l'analyse des «jeunes des cités»

- *Le premier obstacle* renvoie aux mécanismes de construction sociale et politique du «problème des banlieues». La façon dont on se représente généralement le «problème» des banlieues fait partie du problème à analyser. Généralement, on part de l'idée qu'il existe un «problème social», celui des banlieues réputées «difficiles», que l'on a l'habitude en France de dater de 1981, avec les émeutes et rodéos lyonnais des Minguettes. Après avoir volé des voitures puissantes dans le centre-ville de Lyon, des jeunes se donnent en spectacle dans leur propre quartier et brûlent, pour finir, les bolides. Les jeunes des cités apparaissent alors sur le devant de la scène, dans leur face à face avec la police notamment, et expriment leur «haine» de la société. Les banlieues font la Une des journaux. Elles vont ensuite défrayer régulièrement la chronique et cristalliser les peurs du moment.

Depuis, les quartiers sont définis comme étant le réceptacle de la plupart des maux de la société française: exclusion, violences, insécurité, échec scolaire, économie parallèle, etc. Ils sont régulièrement tenus

dans le soupçon du ghetto. Aussi le « problème des banlieues » fait-il l'objet d'une intervention spécifique et volontariste des pouvoirs publics. Il acquiert au total une visibilité médiatique considérable, il est objet de débats incessants débordant largement les faits observables.

Depuis vingt-cinq ans, la société française perpétue ainsi une vision dramaturgique des « banlieues sensibles », à travers toute une imagerie de la violence et des bandes juvéniles notamment. Avec les médias et le cinéma, les jeunes accaparent en effet l'image de la banlieue. On a au final une représentation de la réalité construite collectivement à partir des reportages médiatiques plus ou moins spectaculaires de la violence et du malheur. À proprement parler, le langage collectif sur le monde de l'indigence est un langage qui emprunte bien souvent aux métaphores de l'indigène. En dehors des formulations raffinées des stigmates ordinaires, on peut penser aux « hordes » de jeunes pétris d'incivilités ou de tics de langage étranges, à tous ces enfants qui n'ont l'air d'appartenir à personne, et à tous les stéréotypes du « gigantisme, de la maladie et de la sauvagerie » (Bachman et Basier, 1989¹). Les regards extérieurs convergent pour maintenir à distance la population dans un rapport de marginalité. Les jeunes suscitent le plus souvent des sentiments de pitié ou de peur. Plus précisément, ils sont l'image négative de la société française.

Au total, parler des banlieues dans la société française, c'est aujourd'hui mobiliser un mythe : les « quartiers ». Ces derniers sont devenus le symbole même de l'extériorité sociale et culturelle. Certes, l'imaginaire collectif est ambivalent et oscille sans cesse entre valorisation et stigmatisation. Mais, depuis 1981, aussi bien les médias que les chercheurs et les hommes politiques associent banlieue et exclusion. Les « quartiers » sont perçus comme des « zones de non-droit ». Il en ressort une définition en trompe-l'œil caractérisée par une seule image, celle de la pauvreté et de la destruction sociale, reposant sur la population la plus « exclue » et orientant le discours sur la formation des ghettos. La simplification, la généralisation et finalement la stigmatisation sont les traits typiques du discours social sur les banlieues.

¹ Cf. toutes les références bibliographiques de l'auteur à la fin de son article, en page 45.

C'est le premier constat : parler de la banlieue revient souvent à parler d'autres choses que d'elle-même. Autrement dit, la « question des banlieues » est, tout à la fois, une construction mentale, sociale, politique et une situation objective. Elle est mise en scène par les médias, mais aussi par le cinéma, la littérature, elle est objet de discours moraux et de débats politiques, mais elle renvoie aussi à une réalité bien concrète. Elle implique de considérer la question non seulement comme une situation objective mais aussi comme un regard particulier qui est porté sur cette situation, sachant également que les jeunes ne sont pas étrangers à la diffusion des images négatives qui les concernent. Les préjugés sur les jeunes des banlieues sensibles sont portés par les jeunes eux-mêmes.

- *La deuxième difficulté* est de savoir de qui et de quoi l'on parle quand on désigne les « jeunes des banlieues » ? Cette interrogation est au cœur du sujet et constitue peut-être même un enjeu de la recherche. Les sociologues ont montré depuis longtemps que la jeunesse est une catégorie générique dissimulant une grande variété de situations. Cette incertitude redouble quand on parle des jeunes des cités. En effet, en utilisant le terme « jeunes des cités », nous pensons spontanément aux jeunes « à problèmes », c'est-à-dire à ceux qui apparaissent sur la scène publique à travers les problèmes qu'ils posent à la société. Mais on ne parle pas de tous les jeunes qui habitent dans ces quartiers, quand il importe au contraire de souligner et d'étudier l'hétérogénéité de fait de cette jeunesse. Il en ressort souvent une définition homogène du monde des cités, caractérisé par une seule image, celle de la galère, de la violence et de la délinquance.

Cette difficulté est redoublée par le fait que les quartiers sont au croisement d'une multitude de thématiques, comme la délinquance, la question sociale, l'immigration, le racisme, les violences urbaines, l'État-providence, la question de la ville, etc. De quoi est-il question ? Éclatées, les problématiques et les études disponibles laissent difficilement entrevoir un principe d'unité aussi bien des faits que des idées. Un trait commun traverse néanmoins la plupart des travaux, souvent de façon implicite, la question des jeunes issus de l'immigration : elle est un point de focalisation des débats. Autrement dit, la formule « jeunes des cités » est bien souvent une façon de parler d'immigration et d'« ethnicité », de façon codée, en termes de territoires et de classes sociales.

- *La troisième question* soulève un problème de méthode. Les outils d'investigation ne sont pas neutres et aboutissent à des définitions différentes des jeunes et des quartiers. En utilisant la seule méthode des entretiens en face à face, certains sociologues ont décrit un mode de vie marqué par une crise des rapports de solidarité. Mais les ethnologues travaillant au même moment dans des quartiers similaires soulignent au contraire la densité des liens de convivialité et des modes de sociabilité. De même, les études quantitatives rendent compte de façon fiable et nuancée du caractère relatif de la ségrégation. Les analyses qualitatives sont plus attentives aux représentations et aux pratiques des différentes catégories de la population, et elles produisent aussi une vision plus clivée des situations. Selon les indicateurs statistiques, il n'y a pas de ghetto... mais une bonne partie des populations des quartiers pauvres manifestent le sentiment de vivre dans un ghetto. La majorité des comportements délictueux sont commis par une extrême minorité des jeunes des quartiers... mais ces derniers exercent une influence bien plus grande que leur poids démographique. La violence physique contre les enseignants est anecdotique statistiquement; cela n'empêche pas de cristalliser une inquiétude nationale en ce domaine. Globalement, les populations immigrées s'intègrent dans la société française; localement, les mêmes populations renvoient souvent un sentiment de discrimination.

Parce que les processus qui façonnent les quartiers sont complexes, renvoient à une diversité de situations et à différents types d'échelles, leur analyse nécessite une approche qui vise l'articulation des démarches et des méthodes.

Diversité des quartiers dits « sensibles », hétérogénéité de la jeunesse

Les quartiers « sensibles » concentrent généralement les principaux indicateurs de difficultés économiques et sociales, et se démarquent, de ce fait, des agglomérations dont ils dépendent. Cependant, l'apparente unité que donne la définition des « zones » de concentration de problèmes (au sens des zones urbaines sensibles [ZUS]) dissimule une grande diversité des situations locales. L'impact du chômage n'est pas identique quels que soient les lieux. Ces quartiers ne

sont pas des espaces homogènes cumulant uniformément les handicaps. Il faut donc se méfier des discours abstraits portant sur « l'exclusion » et « les quartiers ». La question urbaine doit se décliner au pluriel.

Pas plus que les quartiers, les habitants ne renvoient pas à une entité homogène. Le dénominateur commun ne provient guère que du regard extérieur. Ce sont des espaces de brassage et de mobilités. Il n'y a pas de ghetto mais des quartiers hétérogènes et multiculturels.

Exemplaire de cette diversité est la situation des « jeunes des cités », expression englobante qui masque une multiplicité de situations et de parcours. Plusieurs études soulignent l'hétérogénéité de la jeunesse en fonction de nombreux critères, comme l'origine sociale des parents, les niveaux de diplôme, la nationalité d'origine et le rapport à l'école, qui impliquent des rapports différents au quartier, au monde du travail et à la société.

On différencie souvent les jeunes selon leur trajectoire scolaire et leur situation vis-à-vis de l'emploi. Ainsi, trois groupes de jeunes ont été distingués. Le premier rassemble les jeunes socialement « intégrés » dans un emploi stable et disposant de revenus honorables. Le deuxième groupe définit les « précaires », qui alternent ou combinent un emploi instable, des statuts atypiques, un temps de chômage, des demandes d'aide sociale et une petite délinquance occasionnelle. Le troisième groupe renvoie aux « rouilleurs », qui campent au bas des cages d'escaliers. Ces jeunes se sentent exclus de la société par le chômage et le racisme et peuvent basculer dans une « délinquance d'exclusion » (Begag et Delorme, 1994). D'autres études distinguent les « scolaires », les « exclus » et les « précaires » (Kokoreff, 2003).

Au total, l'utilisation d'une notion spécifique, telle que les « exclus », est non seulement inutile, mais également fautive, puisqu'elle phagocyte la diversité des situations, des parcours, et surtout la majorité des jeunes qui vit souvent mal du fait des difficultés d'insertion professionnelle mais ne correspond nullement à ce stéréotype social.

Ségrégation et stigmatisation

Le constat de l'hétérogénéité des quartiers et des jeunes ne doit pas non plus conduire à sous-estimer les constantes et les problèmes souvent similaires.

Le rapport à l'emploi est un critère d'homogénéité important qui rend compte à lui seul d'une grande partie des conduites juvéniles et qui s'inscrit dans une division sociale du territoire. Ainsi, la concentration spatiale du chômage s'est renforcée entre 1990 et 1999, la part des chômeurs parmi les jeunes actifs de 15 à 24 ans résidant en ZUS passant de 28,5 % à 38,6 %.

Ce sont le chômage et la précarité qui minent structurellement l'existence quotidienne des jeunes des quartiers. Dépourvus d'emplois stables, ils sont privés de perspective crédible d'intégration. Les jeunes ne se disent plus « ouvriers » mais en « phase d'insertion ».

Le chômage est une cause centrale de la ségrégation urbaine, qui se propage de façon cumulative dans le temps et l'espace en concernant la plupart des dimensions de la vie quotidienne.

Ainsi en va-t-il à propos de l'accès inégal à l'emploi, mais aussi au système scolaire et plus généralement aux potentialités urbaines.

Même si l'on ne peut pas parler de ghetto, la détérioration objective des conditions de vie de la population des quartiers soutient la formation d'une *image* de ghetto. Pour celui qui y vit, le fait d'y résider engendre la conscience d'être assigné à un espace socialement disqualifié. Le quartier est un véritable stigmaté. La mauvaise réputation s'impose avec une telle violence qu'il est au cœur de la plupart des études sociologiques. Les cités ont été tellement stigmatisées que le sentiment de ségrégation s'exprime avant tout chez les jeunes par la puissance du mépris social.

Le fait est encore accentué lorsque les quartiers sont perçus comme des « quartiers d'immigrés », bien que la composition démographique du parc social HLM soit extrêmement hétérogène du point de vue des nationalités. De nombreux travaux se rejoignent alors pour poser le problème de la discrimination raciale et d'une « *ethnisation* » des identités et des rapports sociaux.

Le rôle des médias

Les médias sont souvent accusés de tous les maux. Il est vrai que le traitement médiatique amplifie et dramatise le malaise des « quartiers sensibles ». Pour autant, il n'est pas simple d'apprécier le rôle des médias et d'évaluer leur influence sur la perception de la question. On peut distinguer deux types d'analyse.

La première approche consiste à montrer que les médias « construisent » le problème des banlieues, de telle sorte que les informations transmises n'ont plus rien à voir avec la réalité des faits. Pourquoi ? Parce que la médiatisation d'un événement est un travail de construction qui vise à le rendre exceptionnel et à faire la une des journaux. Le travail d'information fera donc le choix d'une approche spectaculaire des quartiers, en accentuant le sentiment de distance sociale, conformément aux attentes du grand public, grand amateur d'étrangeté et d'exotisme. Ainsi, la presse et la télévision fabriquent une représentation des faits qui s'éloigne de la réalité, ce qui redouble la domination des jeunes, dans la mesure où ceux-ci intériorisent et appliquent à eux-mêmes le discours que l'on produit sur eux. La sociologie doit donc prendre le contre-pied des stéréotypes journalistiques. Pour le dire autrement, il n'y a pas un « problème des banlieues », il y a un problème médiatique.

La deuxième approche considère les médias comme un simple miroir de la société. Les informations ne sont pas nécessairement fidèles aux « faits », mais elles sont bien le symptôme de la réalité sociale. Les médias ne sont ni neutres ni tout puissants. Certes, ils ont leur part de responsabilité dans la diffusion du sentiment d'insécurité lorsqu'ils accentuent de façon disproportionnée la gravité de la situation. Mais il s'agit de mettre au jour le jeu de dépendance mutuelle dans lequel se situent les jeunes qui veulent faire parler d'eux et les journalistes tentés par le spectaculaire. Les médias ne sont pas un acteur isolé, produisant un discours autoréférentiel. Au contraire, le traitement de la question résulte d'un travail collectif incluant une pluralité d'acteurs (les sociologues, l'homme de la rue, les militants associatifs, les travailleurs sociaux, les politiques, etc.). Les médias peuvent alors difficilement être considérés comme des créateurs des désordres urbains. Ils sont plus simplement une chambre d'enregistrement faisant écho aux débats sur les problèmes sociaux du moment.

En définitive, les médias ne transposent pas directement ce qui se passe dans les quartiers de banlieue. Mais il n'y a pas, d'un côté, un pro-

blème objectif et, de l'autre, une information subjective. Il semble plus juste de parler de co-construction du problème, dont l'interprétation devient un enjeu entre les différents acteurs concernés. Si les médias ne disent pas la réalité, ils font partie de la réalité. Ils diffusent des images qui existent déjà en dehors d'eux, en même temps qu'ils contribuent à les construire.

Cela étant dit, violences, médias et débats publics produisent des effets de stigmatisation. On en vient à ne définir les quartiers que par une longue série de manques et de déficits. La majorité de la population n'a pas de liens proprement dits avec les habitants de ces quartiers. Elle en a plutôt une image puisée de la lecture des journaux ou des reportages de la télévision. Vis-à-vis des quartiers, il n'y a pas de rapport social, mais un rapport médiatisé par la télévision (ou le cinéma).

Les effets de la stigmatisation

La stigmatisation affecte le rapport à soi et les relations aux autres. Les jeunes ne peuvent guère parler d'eux-mêmes sans faire référence à elle. Toute première rencontre avec un interlocuteur extérieur en est imprégnée. Tous les sociologues venant enquêter se frottent à la situation : les jeunes garçons, notamment, maintiennent l'observateur à distance par une manipulation permanente du discours. Ils jouent à l'intimidation en renvoyant l'image des « mauvais garçons », et incarnent de façon caricaturale le rôle qu'ils croient que l'on attend d'eux. Ensuite, ils développent souvent l'attitude inverse en se positionnant comme des victimes d'une image négative véhiculée par les médias. Par là même, les jeunes opposent un sentiment d'injustice vis-à-vis des stigmates. Mais ils ne peuvent pas ne pas se faire une opinion de leur cité en dehors de l'opinion que renvoient les autres. La simple présence du sociologue conduit au reproche implicite, non seulement de stigmatiser la cité et les jeunes, mais de « vivre » de la banlieue au détriment de ceux qui y résident. Ainsi, le sociologue, mais aussi la télévision, le journaliste, le travailleur social, l'homme politique qui viennent « écouter » pour ensuite « témoigner », tout en étant extérieurs au quartier, ne font qu'accroître le sentiment de distance sociale.

Plus généralement, la stigmatisation affecte le rapport aux employeurs, aux représentants des institutions locales. La méfiance devient alors une

modalité des relations des jeunes avec le monde social. Plus radicalement, le sociologue Pierre Bourdieu a analysé la violence verbale et comportementale de certains jeunes comme une réponse à la violence économique et symbolique qu'ils éprouvent à être relégués au sein de quartiers stigmatisés (Bourdieu, 1993). Les jeunes « transpirent » le stigmate. Ils ont toujours le sentiment de transporter avec eux sur leur visage et dans leur corps leur mauvaise réputation où qu'ils se déplacent, si bien qu'ils sont comme prédisposés à interpréter le comportement des autres, et en retour les leurs, par la stigmatisation, même si elle n'y est pour rien. Ils peuvent alors pratiquer activement le rejet par la provocation, l'agressivité, mais aussi par le « déni » de leurs propres conduites, et au bout du compte par des comportements qui, paradoxalement, contribuent à se noircir encore davantage, et à confirmer aux yeux des autres le maintien de la stigmatisation.

Autrement dit, les jeunes se sentent méprisés et se rendent alors parfois réellement méprisables, en rendant la vie des autres insupportables. Il ne faut guère pour autant avoir une image « totale » de ce mécanisme que nous voulons éclairer dans sa généralité plutôt qu'à travers des portraits particuliers, et l'on sait que les parcours, les situations, les modes de comportements sont très divers. Mais il s'agit de souligner une logique des conduites directement liée à la dépendance du regard d'autrui.

Comment définir ces territoires ?

Une question récurrente dans les débats consiste à se demander si les quartiers constituent des territoires anormaux ou si des systèmes cohérents de relations et d'initiatives peuvent s'y instaurer. Essentiellement à partir du début des années 1980 est décrit le poids des effets du chômage et l'univers de la destruction sociale dont la « galère » constitue le symbole. La galère désigne principalement le résultat d'une décomposition du monde ouvrier et des banlieues rouges et recouvre un mode de vie marqué par le vide social. Dans cette lignée interprétative, certaines monographies déplorent l'absence d'identité collective et le repli sur soi généralisé d'individus atomisés. Ces travaux tendent à livrer une vision très négative des quartiers de grands ensembles.

Ils présentent l'inconvénient de ne concerner que la minorité la plus exclue des jeunes des cités sans tenir compte de l'hétérogénéité des situations et des parcours ou de la mobilité des individus dans l'espace urbain. Par ailleurs, ils sous-estiment certaines évolutions. En effet, la désorganisation sociale s'accompagne depuis plus de vingt ans d'un processus de réorganisation de la vie quotidienne. La pauvreté s'est enracinée dans les quartiers. Elle n'est pas simplement un manque de revenus, mais devient un mode de vie. La plupart des jeunes y ont grandi et les immigrés ne sont plus des nouveaux venus. Avec le temps se sont ainsi installées des stratégies d'adaptation et des identités spécifiques. Ainsi, les cités HLM produisent des liens d'échange et de solidarité, des formes d'organisation d'une vie communautaire, mais aussi des divisions et des conflits, témoignant, en définitive, d'une forte sociabilité.

Pour une grande partie des jeunes, l'appartenance à la cité est au cœur de leur identité et combine deux types de conduites complémentaires visant à s'approprier et à protéger son espace. Même si le quartier est le lieu du stigmate et de la ségrégation, il fait l'objet d'un très vif attachement et d'une sociabilité si dense – celle « des copains d'en bas » – qu'elle offre un contrepoint à l'exclusion (Avenel, 2004). Cet attachement explique que les jeunes s'affirment comme les principaux acteurs des quartiers. Ils sont partout et transforment l'espace public de la cité en véritable espace privé. D'une certaine façon, les jeunes sont les quartiers. Ils inspirent de fait la plupart des études sociologiques.

L'espace de la cité est investi diversement en fonction de l'âge, du sexe, des profils et parcours de chacun. Les modes de sociabilité juvénile ne débouchent pas nécessairement sur la délinquance et ne sont pas réductibles à l'existence de prétendues bandes. Ils impliquent plutôt une grande diversité de jeunes partageant le fait de se côtoyer depuis toujours parce qu'ils ont grandi ensemble dans un même lieu. On peut alors opposer aux logiques de la galère la formation d'une nouvelle « culture des rues », spécifique aux jeunes des quartiers populaires (Lepoutre, 1997).

La culture des rues met en œuvre sa propre logique interne de fonctionnement et repose sur un système cohérent de comportements et de langage. Les conduites des jeunes sont alors moins dues à des caractéristiques individuelles qu'elles ne s'expliquent par des logiques de groupe et des caractéristiques écologiques liées au territoire. Elles prennent sens dans un fonctionnement collectif. Plutôt que de

montrer comment le monde des cités se défait, on peut ainsi mettre en valeur les manières dont il se construit.

Les jeunes y créent des associations, investissent ses équipements, élaborent des projets d'action sociale et culturelle et se positionnent comme des interlocuteurs critiques de la politique de la ville. Dans cette perspective, des études mettent l'accent sur l'intensité et le dynamisme de diverses pratiques culturelles et sportives (Boucher et Vulbeau, 2003), comme le mouvement *hip-hop* devenant un vecteur identitaire par sa dimension contestataire qui s'origine dans la colère et l'ethnisation. Le rap peut ainsi être lu comme un mouvement de résistance culturelle des quartiers pauvres.

Les «pieds» dans la précarité économique, la «tête» dans l'univers culturel des classes moyennes

Pour autant, il s'agit là de conduites qui sont souvent ponctuelles et ludiques. Ce n'est pas une sous-culture urbaine politisée mais un mode de «stylisation des modes de vie» de la jeunesse populaire, largement dominée par la culture des médias et de la consommation. Ces jeunes rêvent d'une vie «banale» alors que la faiblesse des ressources et la mauvaise réputation rendent ce projet incertain. Malgré le sincère attachement des jeunes à leur cité, ils ne rêvent souvent que de partir afin de vivre «comme tout le monde»: avoir un emploi stable, une famille et une maison. Le quartier demeure pour les jeunes un point d'ancrage ambigu: tout à la fois objet de protection et de mobilisation, mais aussi le lieu de l'enfermement.

Il apparaît bien difficile, paradoxalement, de parler d'«exclus» à propos d'individus qui sont largement intégrés par l'attachement ou la participation à certaines ressources. Rien ne les définit plus mal que la marginalité. Le style de vie et les images de soi sont façonnés dans le souci de la personne et la quête de l'autonomie personnelle, alors même que la plupart ne disposent pas des moyens économiques d'y parvenir. Ils ont les «pieds» dans la précarité économique et la «tête» dans l'univers culturel des classes moyennes. Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont des classes moyennes. Ils ne le sont ni en termes de statut professionnel ni en termes de comportements.

Les mobilités des jeunes dans la ville

Le quartier n'est pas nécessairement le cadre de référence principal de la vie quotidienne. La ségrégation doit non seulement être appréhendée de façon « statique » dans les quartiers, mais aussi de façon dynamique dans les mouvements des jeunes au sein de la ville et de l'espace urbain.

Dans cette perspective, deux formes de mobilité des jeunes des cités ont été identifiées. La première est la mobilité du groupe des pairs. Elle « déplace » le quartier vers le cœur de la ville et recèle une forte dimension symbolique. Les jeunes garçons se confrontent à l'image négative qui leur est renvoyée en jouant parfois de la peur qu'ils suscitent : l'investissement des espaces publics urbains a alors moins pour but de consommer des biens matériels que de négocier une place dans la société. C'est ainsi que des jeunes de la banlieue parisienne s'approprient un quartier d'affaires et de consommation, comme celui de La Défense, afin de « s'exposer », de « se donner à voir » et d'« être en relation ».

Le deuxième type de mobilité est individuel et traduit un souci d'autonomisation. Sortir du territoire de la cité revient alors à s'affranchir d'une sociabilité de voisinage, où chacun se connaît et se surveille, pour intégrer un espace de relations anonymes et autonomes. La mobilité spatiale émancipe les jeunes filles d'origine maghrébine alors que la proximité les aliène.

Plus généralement, sortir du quartier enclenche un processus de mobilité psychologique. Les sorties offrent des occasions de mixité, c'est-à-dire des repères identitaires nouveaux, favorisant pour les jeunes garçons un travail de mise à distance vis-à-vis des normes du quartier. À travers leurs mobilités, les jeunes apprennent à composer avec les autres et, du même coup, avec eux-mêmes. Le quartier est si éloigné du modèle de vie dominant, offre si peu d'opportunités que le fait de « s'en sortir » signifie se « sortir » du quartier. Mobilité spatiale et sociale vont ainsi souvent de pair.

Mais encore faut-il que la ségrégation ne fonctionne pas comme une logique de retour sur place des potentiels de mobilité urbaine. En effet, sortir du quartier a ses limites, dès lors que la ville renvoie partout à sa propre condition. Il ne suffit pas de sortir personnellement du quartier pour s'en sortir socialement.

Les stratégies des jeunes pour « s'en sortir »

Les jeunes qui « s'en sortent » suivent ou ont suivi un cursus scolaire. Le projet d'obtenir un diplôme et une intégration par le travail implique souvent un certain isolement vis-à-vis du groupe de pairs de la cité. Cependant, cette distance entre soi et les autres n'implique pas nécessairement une rupture avec son quartier.

Le profil des responsables des associations juvéniles révèle une sur-représentation de jeunes inscrits dans des filières secondaires générales et dans des cursus d'études supérieures. Ces jeunes sont également régulièrement inscrits dans des filières scolaires courtes où ils préparent des CAP ou des BEP. Il s'agit donc de jeunes qui sont en moyenne plus diplômés et qui s'engagent dans des actions d'animation de la vie sociale et culturelle en se posant comme des « leaders positifs » (Duret, 1996). Ils cherchent moins à quitter leur quartier qu'à s'y investir pour en donner une autre image. Ces jeunes aspirent à devenir des interlocuteurs compétents du personnel ayant en charge la politique de la ville. Certains parviennent à se professionnaliser et obtiennent, non sans difficultés, des postes dans les organismes d'action sociale. Mais ils occupent le plus souvent des statuts précaires.

Il existe une autre catégorie de jeunes en situation de réussite scolaire, mais ne se dirigeant pas vers les carrières du travail social. Qu'ils soient inscrits dans des filières générales de type universitaire, ou dans des filières techniques et professionnelles, leurs projets obéissent davantage à un désir d'intégration sociale qu'à une volonté de s'investir dans le quartier. Souvent, leur vie est ailleurs et ils ne peuvent ou ne veulent exercer leur influence dans la cité. Les facteurs objectifs qui ont favorisé leur intégration professionnelle renvoient aux variables socio-démographiques classiques relatives au parcours scolaire et au diplôme, à l'âge et à l'origine des parents. Dans les enquêtes, ces jeunes expliquent leur trajectoire de réussite par l'appui de la socialisation familiale, celle-ci constituant un élément déterminant des parcours de ces jeunes. Ces mêmes jeunes soulignent aussi le fait que cette trajectoire d'intégration professionnelle doit beaucoup à leur comportement volontariste : s'ils ont réussi, c'est parce qu'ils sont des « battants ». Ils développent ainsi un discours organisé autour du critère du mérite.

Ces jeunes se sont progressivement éloignés du groupe de pairs de la cité et ont construit leur identité dans la famille et dans le monde sco-

laire. Le stigmate résidentiel est moins pour eux un handicap qu'une ressource. Ces jeunes portent ainsi un regard sévère sur ceux qui sont en difficulté et leur reprochent un manque de motivation. Cependant, ils sont attachés à leur quartier parce qu'ils y ont grandi. Ils ne déclarent pas forcément vouloir quitter ces lieux, alors même qu'ils en ont les moyens financiers.

Contrairement à l'image courante, il existe ainsi dans les quartiers une diversité de trajectoires de réussite « banale » qui sont exemplaires par leur banalité. Une étude qualitative d'Azouz Bégag (Bégag, 2002) montre, par opposition à ceux qui « rouillent », qu'il y a des « dérouilleurs », ces jeunes, pour la plupart enfants d'immigrés, ayant réussi leur vie professionnelle : ils sont directeurs de maison de jeunes, chefs d'entreprise, responsables de magasin, assistantes sociales, infirmières, avocats, médecins, chanteurs, militants, etc. Parmi les éléments de réussite, on retrouve le rôle de la famille et un goût pour l'audace. Azouz Bégag souligne la première expérience de confrontation avec le monde extérieur. Puis vient le moment du déclic, c'est-à-dire une prise de conscience bouleversant le regard porté sur le monde et sa propre situation, s'accompagnant d'une prise de décision. Ce déclic s'opère souvent à l'occasion d'une rencontre, avec un travailleur social, un enseignant, un employeur, un prêtre, un psychologue, qui conforte la démarche en jouant un rôle de passeur².

Tous les « dérouilleurs » affirment que la mobilité a étayé leur individualité. Elle transforme un handicap de départ en nouveau cap de l'existence. Ces jeunes retirent une certaine fierté d'avoir pu déjouer le piège du quartier, le repli sur le territoire et l'autolimitation de l'existence. Cependant, la rupture avec le quartier n'est pas systématique. Certains s'y établissent et défendent leur attachement.

« S'en sortir » ne signifie pas rompre avec le quartier mais rompre avec une sociabilité de bande qui compromet son intégration dans la société. Dire cela signifie qu'il s'opère une rupture entre les jeunes eux-mêmes selon les parcours et les situations, plutôt qu'un divorce avec le quartier en tant que tel. Il semble néanmoins que le déménagement soit encouragé par les stratégies de scolarisation des enfants.

² Pour des témoignages autobiographiques, voir : Yazid Kherfi, Véronique le Goaziou, *Repris de justesse*, Paris, Syros, coll. « Alternative sociale », 2000 ; Loubna Méliane, *Vivre libre*, Paris, Oh ! Éditions, 2003.

Conclusion

Le monde juvénile des cités HLM a trop souvent été appréhendé à partir des jeunes les plus exclus. Cette optique favorise la production d'une image dominée par la violence et la délinquance. Pour éviter cet écueil, il convient de ne pas se focaliser sur les minorités spectaculaires de la population, mais d'appréhender la diversité objective des situations et la labilité des parcours, pour extraire les jeunes des cités d'une sociologie de la marginalité.

L'observation des trajectoires révèle par ailleurs des processus d'individualisation et des devenir différents pour tous ces jeunes, en fonction des possibilités d'insertion sur le marché du travail. De ce point de vue, il apparaît un clivage entre ceux qui « s'en sortent » de mieux en mieux, et ceux qui y parviennent de moins en moins.

Une autre question est de savoir si l'on peut définir les quartiers autrement que comme un « problème social », ces quartiers étant souvent définis par la somme des écarts au reste de la ville, et nécessitant une politique de « rattrapage ».

L'analyse des banlieues pauvres s'appuie souvent sur l'idée de basculement des habitants dans l'anomie. Le problème est alors celui des écarts à une norme d'intégration et du rétablissement du lien social là où il semble en déperdition. Cette définition maintient cependant à distance une partie des habitants dans un rapport de marginalité ou dans un soupçon de désocialisation, alors même qu'ils refusent cette idée qui les stigmatise. En même temps, ils se sentent souvent abandonnés. Tout cela donne implicitement une image très négative des individus qui sont souvent réduits à leur différence, et perçus dans les catégories du manque.

Il en résulte une politique particulière : une affaire d'« éducation » des comportements. Il s'agit, certes de façon atténuée, de « civiliser » les catégories populaires, et de faire en sorte que les « autres » deviennent comme « nous » par la pédagogie, au sens scolaire du terme, du « vivre ensemble ». On parle des gens comme des « cas sociaux » qu'il faut (re)socialiser et adapter à la société « telle qu'elle est ». Les conduites sont interprétées dans des catégories morales ou psychologiques et non comme des appels directement politiques en dehors d'une conduite collective organisée. ■

Références bibliographiques

- AVENEL C., 2004, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, Armand Colin.
- BACHMAN C. ET BASIER L., 1989, *L'Évolution des grands ensembles*, Paris, Syros.
- BEGAG A., 2002, *Les Dérailleurs*, Paris, Mille et Une Nuits.
- BEGAG A. ET DELORME C., 1994, *Quartiers sensibles*, Paris, Le Seuil.
- BOUCHER M. ET VULBEAU A. (dirs), 2003, *Émergences culturelles et Jeunesse populaire. Turbulences ou médiations?*, Paris, L'Harmattan.
- BOURDIEU P. (dir.), 1993, *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- DURET P, 1996, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, Paris, PUF.
- KOKOREFF M., 2003, *La Force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot.
- LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.

COMMENT LES JEUNES SE CONSTRUISENT

La transmission entre les générations

HENRY YANOWITZ

Les relations filles-garçons dans les « quartiers sensibles »

HORIA KEBABZA

S'interroger sur la question de la transmission est nécessaire pour comprendre comment, d'une génération à l'autre, s'établit le lien avec la société.

Les mutations de la société, les transformations de la famille, le contexte socio-économique... ont une influence sur les relations intergénérationnelles.

Comment s'opère la transmission aujourd'hui? Comment et que peut-on transmettre?

HENRY YANOWITZ

formateur au CEMEA d'Aubervilliers

La transmission entre les générations

LES positions relatives à la « transmission » sont liées au regard de chacun sur les mutations de la société, les transformations de la famille, la compréhension du contexte socio-économique. Si elles exigent un souci d'honnêteté intellectuelle de la part de chacun d'entre nous, elles ne peuvent prétendre à la pure neutralité. Face à cette question complexe de la transmission, il est toujours important de situer d'où l'on parle. Quelle est l'origine des arguments de celui qui parle ?

Ces sujets, à mon niveau, sont particulièrement impliquants. Ils me concernent en effet comme citoyen porteur d'opinion, comme formateur exerçant dans une école d'éducateurs issue des mouvements d'éducation populaire (un centre de formation qui se réclame d'un idéal de société plus juste, défendant l'idée de promotion sociale), comme éducateur spécialisé ayant, sur le terrain, une expérience de près d'une trentaine d'années dans des secteurs variés où j'ai pu observer que cette question de la transmission se pose sur des modes différents, parfois mêlés (héritage culturel, folie, conscience de classe...). Tous les sujets que j'évoquerai, avant d'être des concepts ou des études statistiques, me renvoient donc à des visages, à des situations vécues.

Enfin, mon propre questionnement sur la transmission entre les générations ou les relations intergénérationnelles ne peut être délié de ma propre construction identitaire dans le cadre d'une famille où les parents et les grands-parents étaient tous de nationalité différente. Mon grand-père paternel, roumain, et sa femme, lituanienne, ont émigré aux États-Unis. Versant maternel, mon grand-père était tunisien, sa femme maltaise (donc, à l'époque, anglaise). Ma mère est française et mon père américain. Mes parents n'étaient pas croyants, mais la branche paternelle était constituée de juifs ashkénazes, originaires des pays de l'Est, et, du côté maternel, de juifs séfarades, issus du bassin méditerranéen; deux courants aux traditions très distinctes. Imaginez les repas de fête avec d'un côté le «salami» polonais, les douceâtres cornichons russes, et de l'autre les fricassées tunisiennes pimentées. C'est aussi cela la transmission!

À la maison, je pouvais entendre des mots de yiddish, d'anglais, d'arabe, de français et parfois un ancien refrain en ladino¹. Tout cela dans un quartier très ouvrier du XX^e arrondissement. Autre scène des enjeux de transmission: l'environnement social. J'observais les artisans et leurs ouvriers travaillant tard dans ma courette, mais aussi les «blousons noirs» dans les rues, qui nous fascinaient, nous les plus petits, par leur révolte, leurs agissements, leur tenue. Le *rock'n roll* comme refus d'accepter la transmission de la culture des «vieux». Tino Rossi, on ne voulait plus en entendre parler!

Que recevais-je aussi du monde quand, passant devant les «bistrotts arabes» de ma rue, je voyais régulièrement des adultes, agents de police, injuriant, matraquant d'autres adultes: les consommateurs algériens soupçonnés d'être des «fellagas²»? C'est aussi sur ces images d'un monde qui se brise que l'on se construit...

On le voit, les transmissions intergénérationnelles ne peuvent se réduire à un schéma simple et linéaire. Parfois harmonieuses, elles sont souvent le lieu de tensions et de conflits entre des types de transmissions et des modèles identificatoires multiples. Chacun d'entre nous pourrait ainsi évoquer la multiplicité des figures d'adultes ou de pairs lui ayant permis de construire son identité.

¹ Langue créée par les rabbins espagnols pour traduire et enseigner les textes sacrés hébreux.

² Durant la guerre d'Algérie, les fellagas (ou «coupeurs de route» ou «rebelles armés») ont lutté pour l'indépendance de leur pays.

La transmission, une pluralité de sens

Prenons un exemple : Julie, née à Bondy d'un père kabyle et d'une mère bretonne, tous deux ouvriers, habite dans un quartier dit sensible. Elle est très intéressée par ses cours d'histoire dispensés par un professeur d'origine marocaine, savoure les clips hip hop sur MTV autant que les grands classiques du cinéma mondial sur ARTE, passe de longs moments dans la famille petite-bourgeoise de son amie, Claire, avec laquelle elle milite dans un mouvement lycéen. Elle contribue activement à l'aide aux devoirs des plus petits de tous horizons.

Quelles sont les différentes formes de transmissions dont bénéficie Julie ? Comment opèrent-elles ? Comment Julie construit-elle son identité individuelle et sociale à partir de ces différentes expériences ?

Il apparaît nécessaire à ce stade de situer différents abords de ces questions :

a) *Premier mouvement* : la question de la transmission est fondamentale pour comprendre comment s'établit le lien d'une génération à l'autre avec la société. Apparaît ici le schéma suivant : la question de la transmission entre les générations (verticale) permet d'éclairer le lien qu'entretient une génération donnée avec la société. On pourrait penser qu'un problème de transmission entre les générations explique l'attitude particulière d'une classe d'âge vis-à-vis de l'ensemble de la société.

L'isolement des pères immigrés, par exemple, venus travailler en France sans leur famille dans les années 1950-1960, avant le regroupement familial, expliquerait peut-être le rapport difficile au social de certains de leurs enfants. À ce sujet, le film *Mémoires d'immigrés* de Yamina Benguigui³ semble bien pointer certaines données du problème.

b) *Deuxième mouvement* : les mutations de la société, les transformations de la famille, le contexte socio-économique ont une influence sur les

³ 1997, composé de trois épisodes : « Les pères », « Les mères », « Les enfants d'immigrés ». Selon la réalisatrice, Yamina Benguigui : « Ce film est le récit de mon voyage au cœur de l'immigration maghrébine, en France. Le cinéma m'a prêté une identité, celle de réalisatrice, pour reconstruire celle que je négligeais, fille d'immigrée. À la recherche de cette difficile identité, certains ont été tentés par l'islam, d'autres ont été happés par la délinquance. Beaucoup d'entre eux ont réussi leur intégration. »

relations intergénérationnelles. La direction est inverse. On part de la société et l'on observe que les transformations internes à celle-ci peuvent influencer sur les transmissions entre les générations. Ce deuxième mouvement est tout autant à prendre en compte. Pensons à une situation de chômage influant sur les liens familiaux, à l'importance d'autres données sociétales comme les retombées des progrès scientifiques, le surgissement sur le marché des nouvelles technologies, l'apparition de courants culturels... tous aptes à influencer sur les modes de relations entre parents, grands-parents et enfants.

En tout état de cause, la question de la transmission entre les générations se pose à tous. Or n'avons-nous pas parfois la propension, en tant que travailleurs de la ville, travailleurs sociaux, à limiter notre questionnement sur certains phénomènes de société aux seules populations que nous rencontrons et accompagnons ? Exemple classique : la délinquance très couramment associée à la seule image des jeunes des quartiers, alors qu'elle se manifeste avec des visages divers dans tous les milieux sociaux. Idem pour la toxicomanie. Cela ne signifie pas pour autant que ce phénomène se pose partout de la même manière. Un fumeur de crack vivant dans la précarité n'a pas le même rapport à l'existence que le consommateur de cocaïne de milieu plus favorisé.

De même, il ne faut pas limiter le processus de transmission au seul espace familial. Certes, ce qui se produit dans ce cercle familial est central, mais la transmission entre les générations se joue sur d'autres scènes : l'école, le travail, les relations de voisinage, les modèles identificatoires issus des sphères sportives, artistiques, politiques, médiatiques etc. L'idée de transmission intergénérationnelle est trop souvent uniquement associée à ce que les plus âgés transmettent aux plus jeunes, il faudrait pourtant davantage penser en termes de réciprocité. Parfois, ce sont les enfants qui transmettent quelque chose de leur culture, de leur savoir aux plus âgés. C'est l'image devenue fréquente de l'enfant de 11 ans qui initie parents ou grands-parents au monde, aux codes de l'Internet, les introduisant ainsi à une nouvelle sphère culturelle.

La construction identitaire

Nous prenons pour hypothèse qu'*interroger la construction identitaire, la transmission, le lien entre les générations, c'est accepter d'approcher ces phénomènes comme porteurs d'enjeux, d'antagonismes, de réciprocité, de rétroaction, de complexité*. Ce qui pourrait faire fuir si l'on confond le *complexe* et le *compliqué* ! Pourtant, approcher de la sorte ce type de phénomènes, mais aussi les outils conceptuels qui les éclairent, peut être passionnant. L'approche des composantes de « la transmission » est de fait une ouverture au champ de la pensée complexe.

Si l'on revient, par exemple, au sens du terme *identité*, ce mot apparemment simple comporte deux sens pouvant paraître très contradictoires. L'identité est, en premier lieu, le caractère de ce qui est identique ou encore la relation entre deux termes identiques. Mais dans son second sens, l'identité est aussi le caractère de ce qui est un, unique, singulier : le fait pour une personne d'être un individu précis et de pouvoir facilement être reconnu comme tel sans nulle confusion grâce aux éléments qui la caractérisent⁴. Ainsi, le concept d'identité nous ramène à la fois au semblable, au même, et à son contraire : ce qui est le plus singulier ! On dit qu'être travailleur de la ville ou du social c'est *savoir gérer des paradoxes*, c'est-à-dire ce qui dépasse l'entendement, comme le couple de deux idées contraires. De quelle « identité » parlons-nous sur le terrain ? De l'identité du même ou de celle du singulier ? Comment se pose dès lors la question de la construction de l'identité sociale ?

Ce que l'on pourrait ici suggérer est que la construction identitaire s'établit justement à ce lieu de tension entre le « je suis comme » et le « je suis différent ». En affirmant, par exemple, mon appartenance à ma culture familiale d'origine, je me singularise vis-à-vis de ceux qui ont d'autres références culturelles et religieuses. Être même d'un côté me permet d'être différent de l'autre. Dans l'autre sens, en alimentant un conflit classique avec mes parents, par exemple, autour de l'achat d'une paire de Nike, très chère et très belle, j'affirme ma singularité dans le cercle familial et au-delà, en même temps que j'adopte un signe d'appartenance à ma classe d'âge et à ses références ; double mouvement bien connu de la construction identitaire.

⁴ Michèle Emmanuelli, Didier Houzel, Françoise Moggio, *Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, PUF, 2000.

Sur un plan plus psychologique, que dit la psychanalyse quant à la construction identitaire du sujet? Elle propose le concept d'identification, qui se joue bien à cette croisée du même et du différent.

Ainsi l'identification, dans le dictionnaire de psychanalyse de Laplanche et Pontalis⁵, est décrite comme «un processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme totalement ou partiellement sur le modèle de celui-ci. La personnalité se constitue et se différencie par une série d'identifications». Le chercheur Hervé Copitet⁶ explique que «l'identification est le moteur de toute transmission entre sujets». Il ajoute que l'identification, processus inconscient «[...] permet au sujet d'incorporer un peu de l'autre, de son histoire, et de se construire un *soi à soi*. L'identification offre au sujet, pris dans le cadre du rapport intergénérationnel, la possibilité de s'approprier un peu de la génération précédente».

Dans cette perspective, les échanges psychiques très profonds avec les parents participeraient non seulement à la formation du sujet singulier, mais également à la construction de son identité sociale. Freud lui-même n'a-t-il pas écrit que «toute psychologie est une psychologie sociale»? Du fait d'être né de ces parents-là découle une appartenance sociale, religieuse, ethnique, nationale. L'enfant sait toujours ce qu'il est, mais n'en découvre les significations sociales qu'au cours de sa vie. Dans l'espace familial, les parents transmettent, consciemment ou non, des normes et des valeurs qui se confrontent à celles véhiculées dans la société. Cet enfant, par exemple, sait qu'il est originaire du continent indien; mais le jour où il est traité de «poundé» (hindou) à l'école, son identité peut prendre alors pour lui un tout autre sens. À ce propos, des recherches auraient mis en évidence que si les parents assument leur appartenance avec aisance et fierté, l'enfant a plus de chance d'assumer son identité sociale. L'estime de soi acquise aiderait ainsi à affronter le regard de l'autre. Sinon, une crise identitaire peut conduire à «fuir», à se «blanchir», à se révolter ou à se déprimer. C'est le cas de certains enfants d'immigrés coincés entre la fidélité à leurs parents et leur acculturation à la société d'accueil⁷.

⁵ Jean Laplanche, Jean-Bertrand Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 2004.

⁶ Hervé Copitet, «Patrimoine-Transmission-Filiation : l'intergénération à l'adolescence»; www.psychasoc.com.

⁷ Cf. Hervé Copitet, *ibid.*

Ainsi s'affirmer comme individu, tant face à son groupe d'appartenance qu'à celui de référence, consiste à affronter un conflit de valeurs, donc à refuser, à négocier ou à accepter la transmission. Notons que les revendications d'identité peuvent être également communautaires; mais dans tous les cas s'exprime un «reconnaissez-moi».

La génération

Le concept de génération est lui aussi porteur d'une diversité de sens. Pour le dictionnaire Larousse, il renvoie à une première définition: «Ensemble des êtres qui descendent de quelqu'un à quelques degrés de filiation. Par exemple: un nom qui s'est éteint à la cinquième génération.» Pour le dictionnaire Le Robert, c'est un «Espace de temps correspondant à l'intervalle qui sépare chacun des degrés de filiation, par exemple: "chaque génération est d'une trentaine d'années"». La seconde définition du même dictionnaire propose: «Ensemble des individus ayant à peu près le même âge, par exemple: la jeune, la nouvelle génération, la génération sacrifiée, dorée ou volée.»

Partant de cette seconde acception, des sociologues ont mis en évidence, s'agissant de la temporalité, que les générations ne sont plus à relier au seul intervalle de trente ans, mais que l'on peut distinguer des «générations successives» beaucoup plus rapprochées. Ainsi les jeunes de 13 ans et ceux de 19-20 ans ne partageront pas nombre de leurs références culturelles, les «événements importants» qui constituent leurs classes d'âge étant souvent distincts.

Il s'agit selon ce point de vue de distinguer l'emploi du terme «génération» dans le cadre familial, celui qui permet de repérer la place de chacun dans le lignage grands-parents, parents, enfants, de son emploi au niveau social, sociologique.

Ce dernier fut construit par le sociologue allemand Karl Mannheim⁸. Pour ce dernier, les individus se reconnaissent dans un destin collectif qui a marqué leur époque, l'identification se fait par l'adhésion à des valeurs, à des événements, à des courants artistiques. Ainsi a-t-on évoqué la «génération du baby-boom», mais aussi la «génération Mitterrand», la «génération punk» ou «hip hop», en remontant dans le

⁸ Sociologue allemand né à Budapest, fondateur de la sociologie de la connaissance (1893-1947).

temps, la « génération Verdun⁹ »... Pour chacun d'entre nous, la génération peut donc autant signifier la génération qui m'a engendré, définition qui s'inscrit dans le cadre familial, et la génération dans laquelle je me reconnais, à laquelle j'appartiens, celle de l'éclairage social. De nouveau nous observons un croisement, celui vertical de la lignée, de l'axe du temps, avec l'axe horizontal de l'appartenance à un moment donné à un groupe social.

La construction identitaire, dans cette perspective, s'élaborerait à ce carrefour.

Chacun sait qu'à un carrefour, il peut se produire des chocs, conflits ou accidents... Là interviennent les questions : d'où suis-je issu ? mais aussi : à quel ensemble est-ce que j'appartiens ? Voilà bien les interrogations que se posait déjà Œdipe au fameux carrefour où, sans le savoir, il tue son père !

Dans un même nœud, deux scénarios s'enchevêtrent : celui de la transmission et celui de la rupture. La transmission c'est l'adage « tel père, tel fils » ; la rupture c'est tout ce qui renvoie au conflit des générations. Ainsi a-t-on pu résumer l'épisode de mai 1968 en déclarant qu'avec insolence, la jeunesse du *baby boom* s'est dressée et a nargué la génération de ses pères en disant qu'elle n'avait rien à faire de son héritage. L'héritage (Front populaire, surréalisme...) était pourtant bien présent dans cette posture contestataire.

Si l'on se réfère au schéma de construction de l'identité dans le temps, on perçoit qu'il y a un lien possible entre ces termes apparemment opposés de transmission et de rupture. Rappelons que, dans la construction d'un individu comme dans celle d'un groupe, on situe couramment trois phases qui caractérisent la relation au « transmetteur » : il y a d'abord la période de *dépendance*, à laquelle succède celle de *contre-dépendance* qui conduit à la dernière, celle de *indépendance*.

Il ne faut pas confondre la contre-dépendance, c'est-à-dire « je prends le contre-pied de tout », avec l'indépendance ; la première constitue de fait une forme de dépendance à l'envers. Un adolescent qui dit « non » à tout, ou semble dans l'évitement systématique du monde de ses parents, se positionne de fait toujours vis-à-vis de ceux-ci.

⁹ Martine Fournier, « Générations : volées, dorées, sacrifiées ? », *Sciences humaines*, n° 108, août-septembre 2000.

Ainsi, si nous revenons aux enjeux de la transmission, s'agissant des conduites d'un adolescent apparemment très détaché de ces questions, affirmer à ses parents le classique: «votre enfant devient adolescent lorsqu'il cesse de demander d'où il vient et qu'il ne dit plus où il va» est un raccourci; car des préoccupations relatives à son identité, à son appartenance, à son devenir, peuvent le tarauder en profondeur! Ses oppositions ou fuites sont à décoder comme possibles interrogations sur sa place dans la famille et dans les relations sociales élargies.

Intergénérationnel ou transgénérationnel

Si nous explorons encore plus loin le concept de génération, on remarque qu'une distinction est opérée entre les notions d'*intergénérationnel* et de *transgénérationnel*.

Selon l'étymologie, «inter» renvoie à l'idée de *réciprocité* et «trans» à *au-delà, à travers*. Une transmission intergénérationnelle s'effectue entre générations adjacentes, donc présentes au même moment, en relation directe. La forme transgénérationnelle renverrait à une transmission plus inconsciente à travers des générations qui ne se côtoient plus¹⁰.

Prenons un exemple de la transmission intergénérationnelle: le père routier qui propose à son enfant de partager l'un de ses voyages. Mille choses se «disent» alors, avec ou sans langage. Une réelle transmission se produit dans ce côtoiement: un sentiment d'appartenance, de filiation, une approche sensible du réel partagé.

La transmission intergénérationnelle peut également se produire hors cercle familial, par exemple, lorsqu'un adolescent est invité par un artisan à observer son savoir-faire, le «monde» de son atelier...

La transmission transgénérationnelle renvoie quant à elle aux ancêtres, aux secrets, aux événements retranchés du discours familial. Je pense à un jeune homme psychotique que j'ai longtemps accompagné et qui était littéralement hanté par le fantôme d'un oncle dont la mort dans des conditions très troubles à la Libération de Paris avait été «escamotée», retranchée du discours familial, cela bien avant sa propre naissance. Il était, à travers son «délire», porteur de ce fantôme transgénérationnel. Quand un adulte ou un enfant est «mal en

¹⁰ Cf. Hervé Copitet, *op. cit.*

terré» dans une famille (cela peut sauter une ou deux générations), une personne de sa lignée pourra ainsi lui rechercher une sépulture. Ce qui est alors assimilé à un «délire», un phénomène inquiétant qu'il faut réduire, mériterait davantage d'être entendu comme une tentative d'inscription d'un événement retranché, une tentative de guérison du fonctionnement familial.

Dans nos métiers de la ville, du social, de la relation d'aide, nous avons souvent affaire à des sujets dont la problématique particulière s'éclaire au carrefour des deux modes de transmission précités. Ainsi, des sociologues étudient depuis quelque temps la transmission des parents aux enfants des conduites à risque, dans l'usage de l'automobile, par exemple: dans la même voiture s'opère, entre les deux générations, la transmission directe d'une certaine façon de gérer le danger. Mais interviennent aussi des phénomènes se référant davantage à l'ordre du transgénérationnel quand, par exemple, sur un mode plus inconscient, se met en scène un jeu avec la mort chez certains conducteurs. Ce dernier renvoyant parfois à des histoires catastrophiques qui se sont produites dans l'histoire de la lignée familiale avant d'être passées sous silence. Pourquoi certaines personnes semblent-elles chercher ainsi à frôler la mort? Que rejouent-elles au travers de ces conduites ordaliques? Que transmettent-elles ainsi à leur tour?

Il est important de saisir que nombre de phénomènes de transmission de type transgénérationnel ne peuvent être approchés que si l'on tente de saisir ce qui a pu se nouer à la croisée de la petite histoire, celle de la lignée familiale, et de la grande Histoire, celle des peuples. La petite histoire correspond à tout ce que telle famille a vécu et transmet singulièrement; ce sont les mythes et récits propres à cette famille, mais aussi ses secrets, ses retranchements. La grande Histoire concerne autant les progrès qui ont changé la donne dans la société que les guerres, les génocides, les phénomènes d'immigration. Une famille peut donc transmettre du sens, du récit, mais aussi des «effacements» effectués en ce lieu même où la petite histoire familiale rencontre la grande Histoire.

Comme signifié plus haut, à ce carrefour, tel événement retranché, par exemple un ancêtre considéré comme traître lors d'une guerre et «mal enterré», peut produire une sorte de fixation à cet événement non inscrit. Certains membres de la famille semblent alors comme pétrifiés dans leur vie psychique, arrêtés à ce moment d'une histoire

« en creux ». Alors, tel petit-fils, diagnostiqué « psychotique », sera incapable de s'ouvrir réellement à toute autre transmission et à la réalité commune tant que les événements familiaux retranchés à cette croisée de la grande et de la petite histoire ne seront pas inscrits, réintroduits dans le social.

Autre regard sur le même registre, celui que porte encore le film de Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés*, qui éclaire les comportements de délinquance de certains jeunes issus de l'immigration algérienne comme liés au silence, aux humiliations qu'ont subies leurs pères pendant la période coloniale, la guerre d'Algérie, puis lors de leur accueil en France comme main-d'œuvre surexploitée alors qu'ils logeaient dans des bidonvilles. Certains jugent, actuellement, ce type d'explications comme dangereux, car pouvant conduire à dédouaner le délinquant au nom du passé colonial subi par sa famille.

Nous pensons, pour notre part, que la recherche de compréhension de tel ou tel agissement ne gomme pas la responsabilité des acteurs, de tous les acteurs, notamment ceux ayant participé à la précarisation de certaines couches sociales. Ainsi les phénomènes de transmission pourraient s'éclairer d'une approche à la fois psychologique et socio-historique. Deux écueils sont à éviter : tout psychologiser sans restituer le contexte économique et social plus large ou, à l'inverse, opérer des généralisations très sociologisantes alors que, d'un sujet à l'autre, d'une famille à l'autre, le vécu, par exemple des dégâts du colonialisme, d'une guerre ou d'une crise économique, peut avoir des résonances très différentes.

Les mutations sociales

Alors... grande Histoire, mutation sociale, qu'est-ce qui a changé et pourrait interroger, sur un nouveau mode, les phénomènes de transmission ?

La famille

Nous avons appris dans nos études que la grande, solidaire et très hiérarchisée famille de la société traditionnelle s'était transformée en une petite famille nucléaire (papa, maman, les enfants) où les liens familiaux élargis se distendaient. De récentes enquêtes démontrent que les choses sont moins simples. Si la famille a effectivement le plus souvent changé, des solidarités existent toujours. Elles s'exercent

particulièrement le long de la chaîne intergénérationnelle entre grands-parents, parents, enfants, où elles témoignent fréquemment d'une forte vitalité.

Les grands-parents (parenté verticale) seraient, selon ces études, plus présents d'ailleurs que les cousins (parenté horizontale). Très couramment, il s'agit du « papy » ou de la « mamie » qui garde les enfants alors que les deux parents travaillent et qui apporte un soutien financier quand la famille traverse une phase difficile. À ce propos, la solidarité est un mélange de sentiments et d'obligations et il existe sur ce plan des différences entre les solidarités familiales. Un des facteurs serait les inégalités de revenus. Une enquête de Claudine Attias-Donfut¹¹ démontre que les personnes les plus exposées, les jeunes et les familles monoparentales, sont les mieux secourues. Ce qui va à l'inverse des idées reçues.

Le ciment des solidarités familiales est largement composé d'échanges qui s'opèrent sous la forme de dettes, de contre-dettes, de réciprocité. Ce pouvoir de la réciprocité apparaît dans les récits des plus âgés qui retracent l'histoire des générations, celle des dons et des contredons. Les personnes âgées qui, dans le passé, ont pris soin de la génération antérieure aujourd'hui disparue reçoivent plus souvent que les autres des soins de la part de leurs propres enfants. Cela tendrait à confirmer qu'il existe une forme de transmission des liens de solidarité. Les familles ne fonctionnent pas en vase clos, elles sont perméables au contexte social, elles diffusent des normes, des valeurs, les règles de vie générales. Ainsi des obligations très quotidiennes, qui paraissent issues de la sphère intra-familiale et qui sembleraient donc relever du privé, sont à relier à des normes sociales plus générales. Une fonction de transmission importante dans la famille est de répercuter les valeurs sociales mais aussi parfois de les réélaborer à son niveau, contribuant ainsi à entretenir ou à transformer ces valeurs sociales générales. Si, à un moment donné, une idéologie individualiste prône, par exemple, l'individu *self-made-man*, celle-ci sera reprise autrement dans une famille communiste, en valorisant plutôt l'engagement individuel dans des luttes collectives. Le discours dominant est donc interprété, transformé, il est l'objet d'une réappropriation.

¹¹ « Familles : des générations solidaires », *Sciences humaines*, hors-série n° 33, « Vivre ensemble », 2001.

Que transmet-on ?

Que transmet la famille à chacun de ses membres quant à sa place ? Ici encore s'effectue un croisement complexe de deux notions pouvant paraître contradictoires : d'une part, chaque membre de la famille est un maillon de la chaîne généalogique et, d'autre part, il doit s'épanouir dans toute son individualité et sa singularité. C'est le discours porté par la société actuelle où fleurit toute une littérature du type : « Se libérer du destin familial¹² ». Intervient donc une double injonction, déjà abordée précédemment, celle d'être même et différent. Tout à la fois « faire partie de » et se distinguer comme individu singulier.

Est-ce un trait de la société moderne ? Pour la chercheuse Françoise Hurstel¹³, « s'épanouir coûte que coûte devient le principe dominant, mais les contenus anciens se transmettent encore ». C'est, par exemple, l'argent, le lien que symbolise le patrimoine. Chacun ayant assisté à certains héritages où fleurissent de « vertes discussions » autour de la destination de la vieille commode, s'aperçoit vite que ce n'est pas ce vieux meuble que l'on cherche à capter, c'est tout le lien symbolique qu'il signifie sur le plan de la filiation.

D'autres valeurs, selon Françoise Hurstel, se transmettent plus difficilement... Elle évoque à ce propos « le respect d'autrui ». Cette chercheuse émet l'hypothèse que « la stabilité des transmissions est liée à la stabilité familiale et étatique ». Or, selon elle, nous serions justement « dans une période où les transformations s'accélèrent ». Elle argumente que « cette stabilité ne pourra être possible que si un ensemble de valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité, trouvent une définition pour la famille et puissent ainsi se transmettre par la famille ». Nous serions, selon Françoise Hurstel, sur le plan des transmissions, « dans la position fragile d'être au milieu du gué ».

S'agissant spécifiquement de la transmission concernant les parents migrants et ceux des milieux défavorisés, Françoise Hurstel écrit : « Dans l'impossibilité d'affronter directement son père, dès lors qu'il est dévalorisé par le discours ambiant, l'enfant va sommer la société d'accueil, comme père de substitution, de rendre compte de son

¹² Élisabeth Horowitz, *Se libérer du destin familial*, Dervy, 2000.

¹³ Françoise Hurstel, « Savoir(s) en commun », rencontres universités-société, Strasbourg, cycle « Transmission entre générations », table ronde du 9 octobre 2002 : « Famille : que transmettent-elles encore ? »

mal-vivre. L'enfant s'oppose alors à son père au nom de la pureté d'origine. C'est ainsi que, croyant renouer avec les valeurs ancestrales, certains fils deviennent intégristes.¹⁴»

Déclin de l'autorité ou déclin des institutions?

Continuons sur le thème des transformations sociales. Observe-t-on un déclin des institutions ou un déclin de la place de l'autorité? Cette question est au centre des préoccupations des sociologues qui étudient les mutations sociales. Certains font le constat que l'État, la religion, la conscience de classe, l'école ont perdu leur emprise sur les personnes. Quelles transmissions sont possibles dans cette société décrite comme un ensemble disparate peuplé de groupes ou d'individus eux-mêmes éclatés, atomisés? Apparaissent alors toutes sortes de théories relatives au vide social, à l'individu sans attaches.

D'autres sociologues, comme Didier Lapeyronnie¹⁵, s'inscrivent en faux vis-à-vis de ces visions. S'agissant des habitants des quartiers sensibles, ils ne décrivent pas des individus désaffiliés, mais au contraire des sujets sur-identifiés au groupe, pour qui le *nous*, le puissant sentiment d'appartenance à la cité, les empêcherait d'accéder au *je*.

Ce déclin de l'autorité, Bernard Defrance, professeur de philosophie au lycée Maurice-Utrillo, à Stains, en Seine-Saint-Denis, le conteste aussi à sa manière. Pour ce penseur engagé, le problème d'autorité est un faux débat, car sont trop souvent confondus autorité et exercice d'un pouvoir qui exige la soumission de l'élève. Ce que demandent selon lui les jeunes, c'est d'être des citoyens dans une société où la loi serait la même pour tous. Dans cette mouvance, la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) exprime également l'avis que l'école ne souffre pas d'une crise d'autorité mais doit effectivement s'adapter à de nouvelles relations parents-enseignants¹⁶.

Plutôt qu'une société en perte totale de sens, celle-ci serait donc selon ces différentes visions «au milieu du gué». Elle a quitté la rive des grandes certitudes sans avoir encore posé le pied sur celle d'un nou-

¹⁴ Françoise Hurstel, *ibid.*

¹⁵ Didier Lapeyronnie est professeur à l'université de Bordeaux et auteur de recherches sur le thème des banlieues, de la déviance juvénile et de l'immigration.

¹⁶ FCPE, *La Revue des parents*, «L'école doit s'adapter aux nouveaux comportements des familles», n° 336, 2004, p. 22.

veau rapport entre les citoyens. Le malaise quant à la transmission tiendrait dans cette perspective à cette double référence. Le passé n'est pas loin, les nouvelles données des rapports sociaux ne sont pas encore intégrées, nous sommes dans l'entre-deux.

En résumé, le débat sur les mutations de la société et ses conséquences sur la transmission donne lieu à de riches controverses qui, si l'on s'y arrête, peuvent contribuer à éclairer nos approches du terrain.

Et dans les zones urbaines sensibles...

Un rapport récent a été publié le 25 octobre 2004 par le conseil d'orientation de l'Observatoire des zones urbaines sensibles (ZUS) installé par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Il est intéressant de saisir ce que ce type de rapport officiel met en évidence. D'abord, ce rapport n'emploie pas le terme de transmission mais l'expression « capital social ». Le choix du mot « capital » semble important pour les rapporteurs... qui reprennent la définition de Robert Putnam dans *Bowling alone*, qui définit le capital social comme « les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux, les normes et la confiance sociale qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel¹⁷ ». Selon ce rapport, « le capital social serait un facteur puissant de construction des identités individuelles et collectives, qui participerait en même temps à l'efficacité démocratique d'un territoire par son rôle socialisant et intégrateur¹⁸ ». Notons qu'il y a eu une tentative de quantification du capital social en Europe, tentative qui a échoué face à la disparité des conceptions des différents pays sur ces questions de capital social.

Dans un encart de ce rapport intitulé « Identité et histoire de vies » (dans la partie de l'étude qui avait à l'origine pour objet de réfléchir à l'intégration des populations immigrées dans la population française), il est noté que « ces interrogations sur l'intégration des étrangers masquent cependant les incertitudes et la menace envers leur propre identité ressenties par bon nombre de Français dans une société en pleine mutation. En effet, les conséquences aux traductions multiples de la crise –

¹⁷ Robert Putnam, *Bowling alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000.

¹⁸ Observatoire national des zones urbaines sensibles, rapport 2004, Éditions de la DIV.

rupture du lien social, exclusion, désaffiliation, nouvelle pauvreté, etc. – sont loin de concerner les seules populations immigrées, car un nombre croissant de catégories de la population rencontrent des difficultés d'intégration. À la crise économique fait écho une crise des identités¹⁹».

L'étude propose donc une comparaison des réponses d'habitants vivant en ZUS à celles des personnes vivant hors ZUS. À propos de ce qui touche au thème de la transmission, on obtient les réponses suivantes:

Question: « Qui vous a transmis le goût pour une activité? »

	En ZUS	Hors ZUS
Votre père	28,3 %	36,7 %
Votre mère	plus de 30 %	23,8 %

Le commentaire figurant dans ce rapport est le suivant: « En ZUS, comme en dehors, quand il y a transmission, celle-ci est principalement le fait d'un membre de la famille, les conjoints et les pères jouant un rôle plus important hors ZUS que chez les habitants des ZUS. Cet aspect de la transmission, qui méritait des investigations plus approfondies, est sans doute lié à la nature des activités considérées et doit varier selon le sexe du répondant. »

Relevons pour notre part le rôle des mères situé comme plus important en ZUS...

On note dans un autre item que 18 % des personnes interrogées déclarent une pratique religieuse régulière en ZUS, contre 13 % dans les autres territoires.

Quant à l'usage de la langue, dimension importante dans la transmission, on note que, en ZUS, 35 % des habitants utilisent souvent leur langue d'origine autre que le français pour parler avec leur entourage, les voisins, les gens de la ville... Ils ne sont que 15 % dans les autres territoires. Dans le cercle familial, 58 % en ZUS et 35 % hors ZUS utilisent la langue d'origine. Et, plus précisément, dans la transmission avec les enfants, ils sont 42 % en ZUS et 22 % dans le reste de la France métropolitaine. Tous ces indicateurs semblent donc démontrer une vitalité prononcée de certains phénomènes de transmission en ZUS.

J'aimerais enfin évoquer une tout autre approche: ma rencontre avec les acteurs d'un comité de solidarité de Saint-Denis qui s'est constitué

¹⁹ Observatoire national des zones urbaines sensibles, *op. cit.*

suite à des violences policières dont ont été victimes des habitants descendus de leurs immeubles dans le but de calmer le jeu alors que se produisait une intervention policière. Une mère de famille, dans un débat public où était relatée l'histoire de cette forte mobilisation d'habitants, a insisté sur le fait que, étant donné sa posture militante dans ce comité de solidarité, et parce qu'elle n'a, comme les autres, jamais lâché sur l'option de faire intervenir la justice, elle se sent maintenant perçue par les jeunes du quartier comme une personne tenant une vraie posture d'adulte et, comme telle, très écoutée dans ce qu'elle cherche à transmettre.

Ces événements ont été retransmis dans un film récemment diffusé sur FR3 de Françoise Davisse, réalisatrice et elle-même habitante de ce quartier de Saint-Denis, documentaire qui alimente ces débats autour de « la raison du plus fort²¹ ».

Comme cela a déjà été évoqué plus haut, il se vérifie que, à l'inverse de certaines représentations sociales véhiculées sur les « quartiers », ce ne sont pas les images de « vide social », de « jungle » qui caractérisent ceux-ci. Le rapport sur les ZUS fait même ressortir que, sur certains points, le phénomène de transmission y est plus prononcé. L'exemple de la militante du comité de solidarité nous enseigne quant à lui que les liens entre adultes et jeunes dans un quartier ne sont pas d'avance compromis. Le vecteur même de cette reconnaissance mutuelle, favorisant la transmission de valeurs, se révélant être l'engagement conjoint, ici du côté d'une recherche de justice.

En conclusion, nous avançons donc l'idée qu'appréhender les enjeux de la transmission pour un travailleur de la ville ou social nécessite tout autant de s'équiper d'outils conceptuels aptes à éclairer certains aspects complexes du phénomène que de savoir, sur le terrain, s'engager concrètement dans les transformations des rapports sociaux. Dans ce sens, et pour revenir à l'exemple initial de Julie, nous voyons bien que, si nous sommes chacun réceptacle de transmissions, nous en sommes aussi, comme elle, générateurs, et qu'il serait utile dans des réflexions futures d'arrimer ce concept de transmission à celui de responsabilité. ■

²¹ « Des gens comme nous », FR3, 9 novembre 2004.

Les jeunes des quartiers sensibles sont soumis à un contrôle social, qui les enferme dans des rôles masculins et féminins, et à des injonctions de genre, qui leur imposent des rapports clivés, souvent source de violences.

HORIA KEBABZA

sociologue, chargée d'enseignement
à l'université de Toulouse-Le Mirail

Les relations filles-garçons dans les « quartiers sensibles »

L'AXE de mon intervention se fonde sur un travail de recherche mené depuis deux ans et demi sur les relations filles-garçons dans les « quartiers sensibles ». La Délégation interministérielle à la ville (DIV) avait lancé un appel d'offres en 2002 concernant les regroupements de jeunes dans les quartiers populaires et les quartiers en politique de la ville¹. J'ai répondu de façon détournée à cet appel d'offres en disant que si l'on voulait comprendre les regroupements de jeunes et de jeunes garçons – puisque, implicitement, l'appel d'offres concernait exclusivement les garçons –, il fallait étudier ce qui se passait du côté des filles et des relations entre les filles et les garçons.

Faisant partie d'une équipe de recherche spécialisée dans le genre et les rapports sociaux de sexe, il me paraît évident que l'on ne peut pas comprendre ce qui se passe du côté des hommes si l'on ne s'intéresse pas aux femmes, ou *vice-versa*, à partir du moment où l'on considère que vivre en société, c'est être en permanence dans des rapports sociaux.

¹ La DIV a lancé cet appel d'offres à la suite de l'affrontement de deux bandes des Yvelines dans un centre commercial de La Défense le 27 janvier 2001.

Le genre et les rapports sociaux de sexe sont un apport de la sociologie féministe qui enseigne que la différence des sexes est avant tout sociale. Il ne s'agit pas de nier la différence entre un homme et une femme au niveau biologique, mais de réfléchir en termes de construction sociale. Les rôles féminins et masculins sont le fruit d'une construction sociale et culturelle, donc historique, qui dépend des contextes. La notion de genre intègre l'idée d'un rapport de subordination entre les hommes et les femmes, les femmes étant subordonnées à la domination masculine. Elle renvoie à une classification des hommes et des femmes dans une société qui hiérarchise les sexes.

L'approche de genre est une lecture qui peut être étendue à l'ensemble des sociétés. L'anthropologue Françoise Héritier l'a très bien décrite pour des sociétés autres que les sociétés occidentales².

J'ai donc mené une étude qualitative sur la socialisation des jeunes filles et des jeunes garçons dans les quartiers et sur leur rapport avec l'espace public³. Cette étude s'est déroulée dans le grand quartier en politique de la ville de Toulouse, Le Mirail, qui concentre une grande partie de l'habitat social de la ville. Géographiquement, il est situé au-delà du périphérique qui entoure le cœur de la ville et abrite plus de 40 000 habitants. On y retrouve les caractéristiques des « banlieues », bien que le quartier soit situé à l'intérieur de la commune.

Les principaux objectifs du travail de recherche que j'ai mené ont été d'explorer les modalités de reproduction des rapports sociaux de genre dans les quartiers sensibles et d'essayer de comprendre les effets de genre dans l'analyse des violences que pouvaient subir les jeunes filles, en essayant d'articuler les dimensions publique et privée.

Nous avons procédé à une soixantaine d'entretiens approfondis avec des jeunes filles et des jeunes garçons âgé-e-s de 15 à 25 ans, essentiellement d'origine maghrébine ; ce n'était pas une volonté manifeste de la recherche, mais c'est la réalité du quartier du Mirail.

Pour que cette recherche ne soit pas uniquement universitaire, j'ai travaillé avec des acteurs de terrain grâce à un réseau associatif que j'anime depuis deux ans, composé d'éducateurs et d'éducatrices spécialisés de prévention ou des associations de quartier.

² Françoise Héritier, *Masculin/Féminin*, volume I, *La Pensée de la différence*, Odile Jacob, 1996. *Masculin/Féminin*, volume II, *Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, 2002.

³ Horia Kebabza travaille depuis la fin 2004 sur les questions de socialisation amoureuse et sexuelle.

Les relations filles-garçons dans l'espace public

Les relations filles-garçons dans l'espace public sont surdéterminées par trois éléments principaux :

L'« esprit villageois »

J'utilise le mot « villageois » par manque de concept, car il est très difficile d'arriver à nommer certaines réalités, certains phénomènes. On constate en effet que certains comportements d'habitant-e-s des quartiers d'habitat social renvoient à des attitudes que l'on peut retrouver dans les villages ruraux où le même esprit « villageois » génère un contrôle social important. Les femmes sont les premières à le subir.

Ce contrôle social est rendu possible par l'effet panoptique des formes urbaines d'un certain nombre de cités qui ont été pensées par les architectes et les urbanistes comme une utopie pouvant permettre le lien avec leurs places centrales, leurs dalles. Si Michel Foucault⁴ avait déjà démontré comment le principe du panoptique permettait un contrôle permanent en milieu carcéral, on en connaît aujourd'hui les effets pervers et collatéraux en milieu urbain : cette architecture renforce le contrôle social et ne permet pas de se soustraire au regard de l'autre.

La logique des réputations

Cet esprit « villageois » est sous-tendu par une logique très prégnante de la réputation. La rumeur, les commérages, le qu'en-dira-t-on existent dans toutes les catégories sociales. Mais dans les quartiers, c'est à partir de la réputation que s'organisent les rapports sociaux de sexe.

L'importance de la réputation s'inscrit dans un continuum des violences. Ce continuum a déjà été étudié dans le cadre des violences conjugales, où l'on constate que le premier niveau de violence est verbal ou psychologique et rend possible des violences d'un niveau plus grave, physiques et/ou sexuelles.

⁴ Michel Foucault, *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

Dans les quartiers populaires, l'existence de violences plus importantes, physiques ou sexuelles, peut s'expliquer par l'importance du poids de la rumeur. La réputation apparaît comme une des expressions de la violence (au premier niveau) faite aux filles.

Par exemple, quand on interroge les jeunes filles ou les garçons sur la question des viols collectifs, quand on essaie de comprendre ce qu'ils en savent et comment ils appréhendent les actes, leur réaction est toujours de dire : « De toute façon, elle l'a cherché », si ce n'est, excusez la trivialité des mots : « C'était une pute, une chienne ou une salope ». Cela démontre bien le lien qui est fait entre la réputation et la violence. C'est parce que la réputation est déjà faite que d'autres types de violences peuvent s'exercer. La mauvaise réputation peut légitimer un niveau de violence plus important.

Sur les causes et les fonctions de ces violences, une question qui m'intéresse est l'idée de « tolérance à la violence » chez un certain nombre de jeunes et chez les jeunes filles en particulier. Comme les femmes victimes de violences conjugales, pour qui il est difficile de dénoncer l'homme qu'elles aiment toujours et avec qui elles vivent depuis des années, elles ont du mal à parler, elles se sentent coupables, et vivent souvent ces violences en silence.

Même si les phénomènes ne sont pas les mêmes, pour un certain nombre de jeunes filles, le niveau d'acceptation ou de « tolérance à la violence » est extrêmement élevé. Il faut qu'elles puissent arriver à nommer ce qu'elles vivent. Et cet espace pour nommer les choses fait gravement défaut. La question des femmes en général a occulté la question des jeunes filles et les lieux d'écoute qui peuvent exister pour les femmes adultes ne sont pas toujours pertinents pour les jeunes filles.

Les normes sexuées

Les normes sexuées renvoient d'une part à une injonction à la virilité pratiquement obligatoire pour les garçons, et d'autre part, pour tous les jeunes, à une injonction au sein du groupe des pairs à adopter certaines attitudes ou certains comportements.

Pour les garçons, cette posture se construit autour de la virilité et il n'y a pas d'autres modes de construction identitaire, ou très peu, pour eux.

Pour les jeunes filles, cela se traduit par une injonction à la respectabilité ; elles sont contraintes de donner une image irréprochable à leur entourage, en résistant à l'étiquetage et en revendiquant leur virginité. De ce fait, la rencontre amoureuse est très « délicate » pour les jeunes filles et les jeunes garçons. Ils/elles se retrouvent prisonniers du territoire du quartier qui ne permet pas une socialisation amoureuse épanouie, parce qu'il faut se cacher, s'éviter, parce que la mixité de genre est rendue très difficile.

Par ailleurs, les jeunes filles ont une vision des garçons globalement assez négative qui renvoie à l'image des garçons « racailles » dont elles ne veulent pas forcément comme compagnons. Elles ont une image de l'homme idéal qui n'est pas celle des garçons qu'elles côtoient.

De plus, le groupe des pairs neutralise l'individu et la possibilité d'affirmer un « je » pour aller par exemple à la rencontre des filles. Pour un garçon, tenter de rencontrer une fille accompagné du groupe des pairs ne facilite pas la relation !

Paradoxalement, notamment pour certains garçons qui ont pu témoigner, c'est la rencontre amoureuse qui leur permet de sortir de la logique du groupe des pairs. Parce qu'elle offre la possibilité de vivre autrement, de sortir de ce moule complètement enfermante et de se sentir valorisé avec une identité propre.

Le virilisme

Les quelques travaux existant sur les hommes et le masculin postulent en règle générale que la socialisation masculine se réalise dans des espaces appelés « la maison des hommes⁵ », qui seraient les cours de récréation, les clubs sportifs, les cafés, les stades... tous les lieux où les hommes se retrouvent entre eux, se socialisent en tant qu'hommes et où se construit la virilité. Cette socialisation masculine suppose le bénéfice d'un certain nombre de « privilèges » du masculin : dans notre société, cela renvoie à une reconnaissance sociale liée au travail, à une belle voiture, à une belle femme... tout un ensemble d'éléments qui renforcent l'image positive qu'un homme aura de lui, qui font de lui un homme « véritable ».

⁵ Ce concept est inspiré des travaux d'anthropologues, notamment de Maurice Godelier, également directeur d'études de classe exceptionnelle à l'École des hautes études en sciences sociales.

Si les garçons des quartiers populaires investissent autant leur virilité, c'est qu'ils n'ont pas la possibilité de sublimer leurs mêmes penchants virils, comme les hommes des classes moyennes. Tous les hommes vivent la question de la virilité et de la construction du masculin, mais les hommes des classes moyennes ont la possibilité de la sublimer dans le travail, dans les loisirs, dans des espaces sociaux où ils sont reconnus. Les garçons des quartiers, vivant dans des conditions socio-économiques dégradées, en sont privés.

Ces derniers intériorisent alors les valeurs viriles par l'apprentissage de conduites liées au courage, à la force, à l'endurance, au défi...

David Lepoutre, dans un travail ethnographique⁶, montre comment les jeunes garçons se lancent des défis, des joutes, qu'elles soient verbales ou physiques.

Ces jeunes garçons sont très souvent en échec scolaire, en panne de mobilité ou d'ascension sociale possible. Ils sont au chômage et privés des privilèges du masculin, de presque toutes leurs ressources, qu'elles soient scolaires, professionnelles, résidentielles, sociales. Ils surjouent alors la virilité et adoptent ce que l'on appelle des conduites virilistes pour compenser ce déficit d'intégration sociale au sens large et la perte des avantages liés à leur condition d'hommes pauvres.

Si l'on accepte l'idée que la scolarité apporte un capital scolaire, le travail, un capital social, économique... le seul capital qui reste aux garçons est celui de leur corps. Et ils ne peuvent plus ou ne veulent plus le transformer en force de travail, comme l'ont fait la plupart de leurs pères. Ce refus ou cette impossibilité n'est pas sans lien avec leur histoire familiale et la transmission. Leurs pères ont transformé ce capital corporel en force de travail. Aujourd'hui, le contexte économique et le marché du travail ne le permet pas, et les garçons ne veulent surtout pas exercer le même métier que leur père, jugé trop pénible et trop peu rémunéré : ouvriers spécialisés à la chaîne, maçons, peintres...

Cette culture de la force et de la virilité comme valeur du masculin est renforcée par la publicité et le commerce. Le commerce « lascar », « racaille », etc., dépasse aujourd'hui largement l'espace des quartiers d'habitat social. Il est réapproprié par un certain nombre de jeunes des classes moyennes, ce qui ne fait que renforcer les attitudes et les comportements virilistes.

⁶ David Lepoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997.

La culture du combat est réactivée par une logique guerrière dans les affrontements avec tout ce qui symbolise l'autorité: police, pompiers, etc. Le face à face entre hommes – c'est là que l'on retrouve l'idée de construction et de socialisation purement masculines – se joue dans les affrontements avec la police, des adversaires à leur taille pour relever le défi.

La pornographie participe également à la socialisation des garçons. Très jeunes, dès 11-12 ans, ils regardent ensemble des cassettes, dans des lieux qu'ils s'aménagent, des lieux qui sont justement des « maisons des hommes » où ils se socialisent entre eux, où les filles sont absentes.

L'image des femmes que renvoie la pornographie peut expliquer pour une part certains comportements sexistes et virilistes. La pornographie explique comment la sexualité de ces garçons peut être structurée par la solidarité masculine (c'est le cas des viols collectifs par exemple). On constate que la socialisation masculine dans le collectif peut ouvrir la voie à des dérapages.

Par ailleurs, la ségrégation sociale et spatiale se durcit depuis une dizaine d'années. Du coup, les identités, et notamment ces identités territoriales ou communautaires, dans un « nous » qui se différencie du « eux » (ceux et celles qui habitent hors du quartier), se renforcent et les phénomènes de ségrégation sexués viennent s'ancrer et se cristalliser sur ce contexte.

Visibilité et invisibilité

Les garçons affirment de manière très ostentatoire leur visibilité. Le groupe des pairs investit l'espace public, se l'approprie, les garçons sont présents et manifestent le droit à occuper cet espace par tous les moyens.

En revanche, les jeunes filles sont invisibles. Les chiffres de fréquentation des lieux d'accueil pour jeunes le montrent, elles ont tendance à moins les investir. Dans certains clubs de prévention de Toulouse, la moyenne de fréquentation des filles se situe entre 15 % et 20 % et, dans les dispositifs Ville Vie Vacances (VVV), il oscille entre 25 % et 40 % en 2002, au niveau national⁷.

⁷ Voir *Quartiers en vacances, des OPE à VVV – 1982-2002*, sous la direction de Didier Lapeyronnie, Éditions de la DIV, 2003.

- Le mode d'occupation des espaces des quartiers où résident les filles diffère complètement de celui des garçons. En règle générale, ces derniers, pour affirmer leur visibilité, occupent en groupe des lieux fixes; les jeunes filles en revanche sont constamment en mouvement, elles bougent, se déplacent, vont d'un endroit à un autre. Il leur reste peu d'espaces légitimes fixes et, comme le dit l'une d'entre elles en faisant allusion aux garçons qui «tiennent les murs...»: «*Nous, on descend sur le banc dans le square. On tient le banc, ou plutôt c'est le banc qui nous tient.*»
- La présence des jeunes filles, toujours en mouvement, et plus nombreuses que les garçons à avoir une vie à l'extérieur de leur quartier de résidence, est moins visible.
- Ces deux attitudes renvoient aux rôles masculin et féminin: une femme qui est statique à un endroit fixe dans l'espace public est associée à l'image de la prostituée, image qui n'est pas spécifique aux seuls quartiers.
- Pour répondre aux injonctions et aux logiques de pression et de contrainte qu'elles peuvent subir, les jeunes filles s'engagent dans des formes de résistance qui restent individuelles. Comme elles ne se mobilisent pas collectivement autour de ces questions, la tendance à la virilisation du quartier est difficile à inverser.
- Les stratégies individuelles revêtent différentes formes en fonction des jeunes filles et de leur contexte de vie.

La soumission à la norme ou la conformité à l'identité prescrite

- Cette attitude correspond à l'injonction à la respectabilité décrite plus haut. Il faut paraître sérieuse. Bon nombre de jeunes filles, aujourd'hui, conscientes que la mobilité sociale ascendante est en panne, ont intériorisé l'échec et le sentiment qu'elles ne pourront pas sortir de leur condition.
- La génération précédente croyait possible la mobilité sociale. Cela ne voulait pas dire que c'était possible pour toutes, mais il était possible de le penser. Aujourd'hui, les jeunes ont intégré que l'ascenseur social ne fonctionne plus. Et les jeunes filles surinvestissent le mariage et la famille pour pallier ce déficit, elles les utilisent comme stratégie de réalisation sociale – le mariage reste d'ailleurs une stratégie de réalisation pour bon nombre de femmes, toutes catégories sociales confondues.
- Pendant longtemps, la réussite scolaire des filles d'origine maghrébine a été mise en avant, aujourd'hui celle-ci ne suffit plus. Cela peut expli-

quer le fait qu'elles aient investi la conformité à la norme et l'identité féminine de jeune fille respectable.

Invisibilité et stratégies

Les jeunes filles organisent leur invisibilité. Une jeune fille ne souhaitant pas que l'on sache qu'elle était «*la fille de [sa] mère*» m'expliquait comment elle envisageait d'évoluer dans son quartier en étant complètement invisible; elle n'avait pas envie qu'on la connaisse, pour rester autonome et vivre sa vie comme elle l'entendait. En fait, comme beaucoup de jeunes filles, elle jouait de cet axe visibilité-invisibilité pour répondre à la difficulté d'exister dans cette proximité résidentielle.

Plus les filles sont absentes, discrètes dans leur quartier, plus elles investissent le centre-ville ou des lieux où leur anonymat devient source de protection.

En fonction de la désignation sociale dont elles font l'objet, elles se déplacent sur cet axe, selon les rumeurs et les réputations, selon la «*note*» qu'elles se verront attribuer sur le marché matrimonial.

Les dépassements des frontières de genre

Les dépassements des frontières de genre sont également des stratégies de visibilité, ou d'invisibilité, mais qui s'appuient sur la transgression des frontières du genre; pour les jeunes filles, cela signifie transgresser la norme de l'idéal féminin qui leur est proposée.

- a) Le premier modèle consiste à ne plus être considérée comme la femme idéale selon la règle définie par le quartier. La jeune fille passe outre la rumeur et assume le fait d'être la fille qui traîne... avec les garçons, qui a une mauvaise réputation, qui a une vie sexuelle... Une jeune fille me racontait: «*Maintenant, mon copain me ramène devant chez moi et j'assume! Et je suis contente, parce que je suis autonome dans ce que j'ai envie de vivre.*» Mais bien souvent, elles ont du mal à aller jusque-là, peu d'entre elles arrivent à assumer cette transgression de la norme.
- b) La deuxième transgression des frontières de genre consiste à adopter des conduites masculines. À Toulouse, on appelle ces filles les «*crapuleuses*⁸». C'est une stratégie paradoxale, car ces jeunes parvien-

⁸ Pour une analyse minutieuse de ce phénomène, voir Stéphanie Rubi, *Les Crapuleuses, ces adolescentes déviantes*, PUF, 2005.

nent à être, tout à la fois, visibles – puisqu'elles peuvent se balader dans leur quartier comme elles en ont envie –, et invisibles en tant que femmes – puisque ce ne sont plus tout à fait des femmes. Annuler leur part de féminité, c'est le prix à payer pour être tranquilles et reproduire des formes de domination qu'elles subissent par ailleurs.

Quelles que soient les stratégies utilisées, les jeunes filles ne se sentent pas enfermées dans un rôle de victimes, et elles le disent : quand on leur demande de parler des rapports sociaux de sexe en général, elles souhaitent, comme l'ensemble des femmes de cette société, des rapports égalitaires dans le couple. Elles adhèrent à toutes les avancées sur la question des femmes. Elles ont intégré un certain nombre de principes, même si elles disent qu'elles ne sont surtout pas féministes. Pour autant, elles restent confrontées à la domination qu'elles subissent individuellement, elles en ont bien conscience ; mais elles n'ont pas les ressources collectives pour la contrer.

C'est pour cela que le repli viriliste des garçons, souvent associé à une religiosité apparente, est une question que la société ne doit pas occulter.

D'une part, certains garçons disent à quel point ils se sentent prisonniers, mais ne peuvent pas faire autrement. Les pressions qu'ils pourraient subir de la part de leurs pairs sont tellement fortes qu'ils n'imaginent pas y échapper. Au demeurant, ils n'ont pas d'espace de reconnaissance hors du quartier ! Sinon, ils pourraient peut-être agir différemment. Mais comme la seule inscription identitaire et le seul lieu de valorisation demeure leur quartier, que leur resterait-il si on les privait de cela aussi ?

D'autre part, j'ai pu constater que 85 % des jeunes interrogés se définissent comme musulmans ou musulmanes. Majoritairement, les garçons ont une mauvaise connaissance de l'islam et des textes auxquels ils se réfèrent. Ils l'instrumentalisent pour légitimer leurs conduites, leurs attitudes et leurs pratiques viriles ou sexistes. Ce processus d'identification religieuse répond également pour une part à la logique de ségrégation, y compris raciste, qu'ils subissent de la part de la société. Les quelques garçons qui, au contraire, sont dans une véritable recherche religieuse condamnent un certain nombre de ces pratiques, au nom de l'islam.

Les politiques publiques

Les jeunes des quartiers sont perçus comme une population à risque et sous l'angle du déficit. On ne pense jamais à eux en termes de ressources.

Un certain nombre de dispositifs mis en place dans ces quartiers, dans le cadre de la politique de la ville en particulier, ont contribué à renforcer le clivage privé/public entre les filles et les garçons. Quand on propose aux filles des cours de cuisine ou de couture, par exemple, on les assigne encore une fois à leur condition de femme, avec tous les stéréotypes et les rôles qui y sont attachés. Aux garçons, on offre des activités d'extérieur, comme le sport, etc. Ces actions renforcent l'occupation non mixte des espaces.

Certaines politiques publiques ne sont pas anodines, celle des grands-frères, par exemple, dont la figure idéale typique de médiateur est un garçon, plutôt fort et viril. Là où on aurait dû penser les choses en termes d'autorité, on les a pensées en termes de force et de virilité, en utilisant des compétences qui sont de l'ordre du privé sur un modèle bien ethnicisé : garçon, issu des quartiers, arabe ou noir. Et on leur a donné une place prépondérante.

Il faut s'interroger sur ce que produisent les politiques sociales et les politiques d'intervention. En tout état de cause, certains dispositifs renforcent les discriminations dont sont victimes les femmes.

Quelques pistes de travail

- L'existence de lieux de parole spécifiques à destination des jeunes filles paraît fondamentale.
- Il faudrait également pouvoir renforcer les mobilités spatiales et urbaines des jeunes filles, à travers les loisirs, le travail ou surtout dans le cadre scolaire, de manière à ce que ces mobilités ne soient pas remises en question par les familles. Réfléchir aux mobilités permettrait peut-être de construire des relations interpersonnelles hors du quartier et de casser les logiques territoriales et celle des groupes de pairs qui les enferment.
- À Toulouse, on expérimente des actions de prévention des violences dans les relations filles-garçons à partir de différents outils dont l'ou-

til québécois VIRAJ⁹. C'est un travail de longue haleine, mais c'est un enjeu majeur si l'on est d'accord pour se dire que la question des relations filles-garçons et des violences est indissociable des modes d'accès à l'amour et à la socialisation amoureuse chez les jeunes.

Les premiers résultats de ces expériences montrent que les filles, se sentant victimes, adhèrent assez facilement à l'action. La plupart des garçons, en revanche, sont d'emblée dans le déni, ils se sentent attaqués, leur honneur masculin est en jeu. On sent, de manière sous-jacente, la peur de passer pour « une gonzesse » et de subir des violences à leur tour. Mais d'autres au contraire se saisissent de ces moments pour oser dire leurs difficultés à être dans le moule du garçon viril, sans pouvoir en sortir.

C'est bien la question de l'homophobie et du *rapport entre hommes* qui est en jeu ; très souvent, on a tendance à ne pas faire le lien. ■

⁹ VIRAJ (« prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes ») est un programme élaboré en 1993 par Lisette Bérard, coordinatrice de la condition féminine au Québec, à partir des travaux de recherche de Francine Lavoie, Annie Gosselin, Line Robitaille et Lucie Vézina. Il a été conçu pour la prévention primaire de la violence dans les relations amoureuses. Il a été adapté par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité en 1997 et réactualisé en 2002. Il a été mis en œuvre dans différents lycées d'Île-de-France. Voir la rubrique Initiatives page 116.

L'ACCÈS À L'AUTONOMIE

**De quelques paradoxes
dans l'analyse de l'autonomie des jeunes
dans une société
à forte circulation des savoirs**

VINCENZO CICHELLI

**Des outils pour favoriser
l'autonomie des jeunes**

SYLVIE WEILL, MIREILLE JIQUEL

L'entrée des jeunes dans la vie adulte se fait de plus en plus tard et les jeunes n'ont jamais été aussi dépendants de la famille et des institutions publiques.

Pourtant, jamais les jeunes n'ont été si précoces ; et jamais les adolescents et les jeunes n'ont eu à faire preuve d'autant de responsabilité.

VINCENZO CICCHELLI

maître de conférences en sociologie,
Cerlis (Centre de recherche sur les liens sociaux),
faculté des sciences humaines et sociales
René-Descartes (Paris V-CNRS)

De quelques paradoxes dans l'analyse de l'autonomie des jeunes dans une société à forte circulation des savoirs

L'UNE de mes façons d'aborder l'adolescence et la jeunesse consiste à les considérer à la fois comme un objet de connaissance sociologique et un objet d'intervention politico-administrative¹. Dans le cadre de mes enseignements de méthodologie, mes étudiants sont conduits à réaliser des enquêtes de terrain². Je commence par leur

¹ Cet élément est constant dans ma bibliographie. Voir l'ouvrage issu de ma thèse de doctorat, *La Construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris PUF, 2001 ; voir également le livre collectif dirigé avec Catherine Pugeault-Cicchelli et Tariq Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004.

² Troisième année de licence du département des sciences sociales de la faculté des sciences humaines et sociales René-Descartes (Paris V).

exposer l'idée, fondamentale à mes yeux, que la pénétration des savoirs dans le corps social, des sciences humaines en général et de la psychologie et de la sociologie en particulier, a des effets sur l'exercice du métier du sociologue. J'attire leur attention sur deux points en particulier: d'une part, les objets de recherche des sociologues sont aujourd'hui plus que jamais construits à la fois par l'opinion publique, le débat social, les décisions politiques; d'autre part, les scientifiques eux-mêmes, par le travail d'expertise qu'ils réalisent, contribuent à injecter les notions forgées dans les langages des sciences sociales dans l'univers des phénomènes sociaux qu'ils étaient initialement chargés de décrire ou d'expliquer³.

Si cette situation n'est pas propre aux domaines de l'adolescence et de la jeunesse, elle n'est pas inédite non plus, car on la retrouve aux origines mêmes de la sociologie de ces deux âges de la vie: dès les années 1920, aux États-Unis, les premières recherches portant sur les jeunes appartenant à des gangs, sur les voleurs à la tire ou sur les entraîneuses se réalisent dans un contexte social propre à la ville de Chicago; pour la première fois, les regards portés sur les problèmes de la jeunesse par les sciences sociales, l'opinion publique, les administrations locales convergent de façon significative.

Une forte circulation des savoirs

Plus de quatre-vingts ans après, les études sociologiques, les commandes de recherches, les données administratives, les politiques publiques et les évaluations des dispositifs d'interventions continuent à mettre en forme ces âges de la vie, à leur attribuer des contenus, des représentations. Ce que l'on pourrait déplorer aujourd'hui, ce n'est nullement un déficit de connaissance sur les jeunes – on n'a jamais disposé d'une telle quantité de données sociales portant sur eux –, c'est en revanche une plus grande difficulté à analyser la jeunesse du fait de cette circularité des savoirs. Si l'enchevêtrement des discours et des pratiques rend l'objet jeunesse plus opaque, il serait toutefois incongru d'abhorrer cette situation, en rêvant pour l'observateur d'une impossible place neutre dans une tour d'ivoire. Mais abdiquer à toute prétention scientifique et critique, en abandonnant la socio-

³ Anthony Giddens, *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

logie à un exercice d'expertise, serait une attitude funeste. Il est ainsi nécessaire de sortir de cette aporie, en réfléchissant sur des modalités critiques d'appréhension de l'adolescence et de la jeunesse dans les sociétés contemporaines. Je voudrais essayer ici de proposer quelques pistes.

Dans une étude que nous avons menée ensemble⁴, Catherine Pugeault-Cicchelli et moi-même avons tiré parti du constat de circulation des savoirs, en proposant l'historique de la façon dont la sociologie française a trouvé – dans l'actualité des inquiétudes manifestées par l'administration publique à l'égard de la jeunesse – une incitation à appréhender certains thèmes, à privilégier l'étude de certaines tranches d'âge. Nous n'avons pas nécessairement supposé l'existence d'un lien de causalité entre le débat politique, les demandes de l'administration et le contenu spécifique des recherches sociologiques, puisque cette position aurait conduit à négliger l'autonomie relative de la production – autonomie reposant sur des temps longs de recherche, sur l'obtention de résultats ne renvoyant pas nécessairement à une décision politique, sur la déontologie des chercheurs valorisant la posture critique et l'indépendance à l'égard des décideurs, sur la faible importance de la recherche-action dans l'avancement des carrières. Il a été en revanche plus heuristique de remarquer que, à un moment donné, le discours politique et les recherches scientifiques *convergent* sur l'intérêt et l'urgence de traiter certains thèmes et de se pencher sur certaines populations.

En partant d'objectifs pourtant différents, *décision* versus *connaissance*, les deux discours ont pour effet de créer des catégories : les jeunes, les jeunes adultes et, finalement, les adolescents deviennent tour à tour les protagonistes de l'actualité en fonction des impératifs liés aux questions sociales, des dangers présumés auxquels ils s'exposent eux-mêmes ou qu'ils représentent pour la société.

Dit plus explicitement, si dans les années 1970 et 1980 la question sociale de l'insertion professionnelle de la jeunesse suscitait des recherches sur les formes de transition des *jeunes à l'âge adulte*, à partir de la seconde moitié des années 1990, ce sont les *jeunes adultes* qui ont at-

⁴ Vincenzo Cicchelli et Catherine Pugeault-Cicchelli, « Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives », *Revista de Sociologia*, n° 79, 2005.

tiré l'attention lorsque se posait la question de la prise en charge par les familles et l'État des étudiants et des chômeurs. Ensuite, l'usage de la notion de risques encourus a déplacé le regard sur une nouvelle catégorie, celle des *adolescents*. Finalement, l'incitation à participer à la vie associative et plus largement sociale par toutes sortes de dispositifs concerne aussi bien les adolescents que les jeunes adultes ou les jeunes.

Par le recours à l'expertise scientifique, afin de donner une caution aux analyses et une rationalité à la mise en place de dispositifs d'action publique d'une part, par la pénétration des savoirs des sciences humaines dans le corps social d'autre part, et par le financement de la recherche enfin, il existe ainsi un jeu puissant d'influences réciproques qui se manifeste plus particulièrement par des *coïncidences sémantiques* dans les différents discours.

Une sémantique fondée sur l'autonomie

Il nous semble que, depuis plus de vingt ans, une sémantique commune relative à la jeunesse a émergé, dont l'autonomie est le mot clef. Ce mot se décline en fonction des urgences sociales à traiter. Il s'agit tour à tour d'aider les jeunes à : a) accomplir une transition à l'âge adulte rendue difficile par la conjoncture du marché du travail, l'inflation des diplômés ; b) soulager leur dépendance à leur famille d'origine aussi bien lorsqu'ils mènent des études que lorsqu'ils sont au chômage ; c) développer leur maturité psycho-sociale afin de leur permettre de se protéger de toutes sortes de risques épidémiologiques et sanitaires ; d) s'engager dans un projet individuel et/ou associatif, ayant des retombées dans le domaine de l'humanaire, de la solidarité, de la culture, de l'environnement, et le réaliser.

Si l'autonomie est l'un des piliers et même une condition *sine qua non* pour que ces discours soient tenus, entendus, et pour que l'on escompte que ceux-ci servent l'action publique, se traduisent en dispositifs concrets d'aide aux jeunes, c'est bien en vertu de sa double dimension : les jeunes sont supposés devenir autonomes par des interventions publiques et administratives *ad hoc*, bien que la plupart des dispositifs d'aide présupposent chez eux une autonomie minimale, condition *sine qua non* du traitement.

L'autonomie du jeune est donc une vertu ambivalente, elle est à la fois un statut de départ et une conquête, une condition initiale et un programme⁵.

Son usage dans le discours politique montre en filigrane les inquiétudes dont se nourrissent les adultes à propos des adolescents et des jeunes, la position des premiers étant écartelée entre espoirs dans les capacités de ces derniers et craintes de leurs vulnérabilités⁶. Mais ce que l'on retient est aussi l'existence chez les adultes de devoirs de sollicitude, de protection et finalement d'éducation à l'égard des jeunes générations. Au fond, il s'agit de développer chez les jeunes une série de *capacités* dans le domaine du jugement éthique, de la réussite scolaire, de l'interaction sociale.

Dans mon enquête portant sur la construction de l'autonomie des jeunes adultes poursuivant des études universitaires⁷, j'avais retrouvé dans l'étude de la normativité adulte, parentale en particulier, une forte tendance à responsabiliser le jeune adulte. Les parents demandaient au jeune des preuves de sa maturité, dans différents domaines, dans la gestion de l'argent et des dépenses, dans le choix des filières universitaires, dans la conciliation entre l'engagement dans les études et l'engagement sentimental. Dans une société qui considère les études comme l'«ascenseur social» par excellence, la garantie de les poursuivre est désormais socialement inscrite dans le rôle parental. Mais en fournissant des ressources aptes à obtenir les diplômes de leurs enfants, les parents se demandent jusqu'où un tel déploiement de moyens n'entre pas en conflit avec l'autre grand devoir : l'obtention de l'autonomie d'abord et de l'indépendance définitive après. Comment faire pour que l'assistance fournie ne se transforme pas en *assistanat*? Solliciter les jeunes à démontrer leurs propres responsabilités et en vérifier les concrétisations devient l'un des instruments pour assurer la première sans tomber dans le second, revendiquer

⁵ Cette idée de l'ambivalence de l'autonomie se retrouve dans un essai de Paul Ricœur, «Autonomie et vulnérabilité» in *Le Juste*, vol. 2, Paris, Esprit, 2001, p. 85-106.

⁶ Pour une analyse de quelques inquiétudes dans le discours scientifique à propos des jeunes issus de l'immigration, cf. Marc Breviglieri et Joan Stavo-Debaugé, «Les identités fragiles. La "jeunesse" et l'"immigration"», in Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli et Tariq Ragi (éd.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004, p. 159-177.

⁷ Vincenzo Cicchelli, *La Construction de l'autonomie*, op. cit.

des formes de maturité tout en gardant des formes subtiles et efficaces de tutelle et de surveillance à des âges inédits.

Ces considérations, pouvant à mon avis être étendues à d'autres formes de relation de soutien et de médiation qui voient comme protagonistes les adultes et les jeunes, nous autorisent à formuler deux des questions centrales lorsque l'on s'interroge sur l'autonomie des jeunes dans les sociétés contemporaines : quels mérites les adultes évaluent-ils ? quelles capacités souhaitent-ils ?

Pour y répondre, il est nécessaire d'aborder un autre terrain, portant cette fois-ci sur la sollicitation à l'engagement des jeunes que l'on remarque depuis quelques années en France et dans les sociétés européennes⁸. En effet, l'exhortation à élaborer des projets favorise une nouvelle conception des jeunes : ces derniers seraient désormais considérés comme le cœur de la société et non comme un corps étranger. On assiste à l'émergence d'une conception *capacitaire* des jeunes qui dépasse les plus anciennes, plutôt inclinées à les considérer comme fragiles, vulnérables et *in-capables*.

Or, voir les jeunes sous l'angle de leurs capacités signifie soutenir leur autonomie, faire appel à leur sens des responsabilités, parier sur leur propension à élaborer des projets et à les concrétiser – peu importe finalement que ces capacités soient acquises ou en cours d'acquisition.

Pour donner des exemples concrets, on peut se référer à ces dispositifs qui permettent aux adolescents ou aux jeunes de présenter un projet de type humanitaire ou non, de fonder une association, et qui sont présents aussi bien aux niveaux national⁹ que municipal, départemental, régional.

Le plus connu d'entre eux est sans doute « Envie d'agir ». Actuellement rattaché au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, ce dispositif vise à favoriser l'engagement des jeunes dans la vie sociale par l'intermédiaire d'un projet déposé dûment évalué par un jury. Ce dispositif a été mis en place à la rentrée 2002 sur l'initiative

⁸ Il s'agit d'une recherche en cours. Pour une première réflexion sur l'émergence de cette injonction en France, voir Vincenzo Cicchelli, « Partecipazioni e cittadinanza dei giovani francesi. Genealogie di un nuovo rapporto fra giovani e adulti », in Prandini Riccardo et Melli Simona, *I Giovani capitale sociale della futura Europa. Politiche di promozione della gioventù in un welfare societario plurale*, Milano, Franco Angeli, 2004, p. 120-141.

⁹ *Jeunesse, le devoir d'avenir*, Commissariat général du Plan, 2001.

de l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, qui déplorait l'étiollement du lien social et l'apathie des adolescents et des jeunes¹⁰. De tels dispositifs voulaient alors remédier à ces défaillances et donner aux jeunes les moyens pour concrétiser leurs projets.

Par l'élaboration et la réalisation d'un projet, donc par la promesse et la parole tenue, les jeunes sont censés montrer leurs nouvelles vertus civiques. Au niveau individuel, la responsabilité et l'engagement dans le but d'opérer en ayant autrui comme horizon de sa propre action sont censés être de nouvelles vertus à poursuivre, qui ont du sens parce qu'elles sont orientées vers l'avenir. Pour pouvoir agir, le jeune bénéficie de formes d'autonomie lui permettant de prendre l'initiative et d'obtenir un soutien logistique et/ou financier qui concrétise son projet. La réalisation de ce dernier rendra le jeune encore plus autonome qu'il ne l'est.

Des paradoxes de l'autonomie

Si l'on se place sur le plan de l'identité, l'autonomie est à la fois de l'ordre du devoir d'avenir, donc de l'apprentissage, et des qualités intrinsèques à l'individu, donc de ses attributs et propriétés. Or cette ambivalence, typique de l'identité moderne, se laisse plus remarquablement observer chez les jeunes contemporains, dans la mesure où leur condition est proprement paradoxale. Ils n'ont jamais été aussi singularisés individuellement¹¹ et socialement dépendants, suivis par les adultes¹². Cet accès à la singularisation de leurs expériences personnelles est précoce alors que leur dépendance à leur famille, à l'école et à la collectivité tend à s'allonger.

¹⁰ Une interview accordée par Claude Capellier, conseiller spécial de Luc Ferry à l'époque du lancement du dispositif « Envie d'agir », constitue un témoignage précieux de cette rhétorique adulte de l'engagement. Voir le numéro 30 de la revue *Agora Débats/Jeunesses*, 2003, p. 146-151.

¹¹ François de Singly, « La spécificité de la jeunesse dans les sociétés individualistes », in Éric Deschavanne, François Dubet et Olivier Galland (dirs), « Les jeunes », *Comprendre*, n° 5, 2004.

¹² Vincenzo Cicchelli et Claude Martin, « Young Adults in France: Becoming Adult in the Context of Increased Autonomy and Dependency », *Journal of Comparative Family Studies* (numéro spécial *Youth and Family: Intergenerational Tensions and Transfers*), vol. 35-4, 2004, p. 615-626.

Qui dit jeunesse dit en effet à la fois temps d'expérimentation, de formation de soi et dépendance au monde des adultes. Or cet âge de la vie est devenu très long partout en Europe¹³. L'école a joué un grand rôle dans ce processus d'étirement de la condition juvénile, avec l'allongement des études et la création tour à tour de l'adolescence collégienne et lycéenne, de la jeunesse étudiante¹⁴.

Tous les ans, lors des premières séances de mon cours de sociologie de la jeunesse, je présente à mes étudiants une photo de conscrits du début du XX^e siècle et je leur demande de me donner leur âge. Ils me répondent, systématiquement, qu'ils ne dépassent sûrement pas la trentaine, alors qu'ils n'ont que 19 ans. Même si la moustache, à la mode à l'époque¹⁵, vieillit, au niveau de leur corpulence, c'était des hommes faits, rompus au travail. Ils étaient apprentis artisans ou ouvriers. Il n'y a aucune comparaison possible avec nos étudiants. Les sociétés modernes ont inventé l'adolescence et la jeunesse par l'école parce que, là où il n'y a pas d'école, il y a des individus jeunes, biologiquement jeunes, mais il n'y a ni adolescence, ni jeunesse telles que nous les entendons aujourd'hui.

Le fonctionnement de l'école est du plus grand intérêt pour analyser cette dialectique entre autonomie et hétéronomie qui caractérise les jeunes contemporains. En effet, d'une part, le contrôle parental de la réussite scolaire est fort. Fréquenter l'école est devenu le métier des élèves et des adolescents aujourd'hui. Les choix des établissements scolaires sont pensés dans une stratégie globale de carrière, presque en professionnels de la réussite. Mais les élèves ne sauraient être pensés comme le produit passif des stratégies d'élévation sociale de leur famille. D'autres figures adultes interviennent, tels les enseignants et les conseillers d'orientation. C'est surtout leur travail de médiation qui montre combien il serait faux de penser que la jeu-

¹³ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1991 (réédition 2000).

¹⁴ Sur les débats entre historiens sur l'émergence de la jeunesse dans la modernité, cf. Vincenzo Cicchelli et Maurizio Merico, « Adolescence et jeunesse au XX^e siècle. Une esquisse de comparaison entre la tradition sociologique américaine et sa réception en Europe », in *Les Jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, Paris, INJEP, 2001, p. 207-230 ; cf. aussi Vincenzo Cicchelli, « Les adolescents au crible de la littérature romanesque et des savoirs scientifiques », *Informations sociales*, n° 119, 2004, p. 40-51.

¹⁵ Dans *Les Mots*, Jean-Paul Sartre rapporte cette phrase que son grand-père lui répétait pendant son enfance : « Un baiser sans moustache est comme un œuf sans sel. »

nesse se caractérise comme une période d'irresponsabilité sociale (selon l'opinion courante, un adolescent, un jeune ne produit pas s'il est en période de formation ; les jeunes n'ont pas d'enfants, pas de responsabilités, ces dernières étant caractéristiques de l'âge adulte). Or on n'a jamais autant pressé les jeunes de faire preuve de responsabilités individuelles, en se montrant très tôt capables de faire des choix scolaires avisés, parfois à long terme¹⁶.

Mais la sociologie de l'adolescence n'a pas à se focaliser exclusivement sur l'école. D'autres « épreuves » jalonnent l'itinéraire des jeunes vers l'âge adulte¹⁷. Très tôt les adolescents puis les jeunes sont socialisés grâce au groupe des pairs, des amis, qui favorise l'autonomie, dans le sens de distanciation, au niveau des goûts et des pratiques culturelles de la génération des parents – bien que des formes importantes de transmission soient possibles¹⁸. Les domaines de l'amour et de la sexualité sont, depuis des années, sortis du strict contrôle parental. Les parents savent plus ou moins ce qui se passe, sans vraiment le savoir, et les jeunes acceptent plus aisément l'influence du groupe des pairs qui fonctionne comme un jury validant ou non le bon fonctionnement de la relation¹⁹. Une forte autonomisation à l'égard des parents ne rime nullement avec l'isolement relationnel du jeune, fortement intégré en revanche dans le réseau dense du groupe des pairs²⁰.

La vie sentimentale n'est pas le seul domaine où s'opèrent les apprentissages par les pairs. Songeons à un autre exemple, celui de la consommation²¹. Une petite autonomie financière, grâce à de l'argent reçu des parents ou des grands-parents, permet d'acheter des produits culturels qui favoriseront une meilleure intégration dans le groupe. Ces objets, les baladeurs, les MP3..., sont le signe d'une appartenance à une culture de groupe.

¹⁶ Marie Duru-Bellat et Agnès Van Zanten, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 2002.

¹⁷ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », in Éric Deschavanne, François Dubet et Olivier Galland (dirs), « Les jeunes », *Comprendre*, n° 5, 2004.

¹⁸ François de Singly, « L'appropriation de l'héritage culturel », *Lien social et Politiques*, n° 35, 1996, p. 153-165.

¹⁹ Michel Bozon, « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites. Du calendrier aux attitudes », *Population*, n° 5, 1993, p. 1317-1352.

²⁰ Dominique Pasquier, *La Culture des sentiments*, Paris, MSH, 1999.

²¹ Isabelle Garabuau-Moussaoui, « Jeunes et consommation », in Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli et Tariq Ragi (éd.), *Ce que nous savons des jeunes*, op. cit., p. 69-80.

Les produits culturels et le marché ont fortement construit l'adolescence et la jeunesse depuis les années 1950. Peut-on imaginer les adolescents et les jeunes sans leurs musiques, sans leurs films, sans leurs produits culturels? Peut-on imaginer la jeunesse des années 1950 sans Elvis Presley, Chuck Berry, Buddy Holly, celle des années 1960 sans les Beatles, Bob Dylan, les Rolling Stones, des années 1970 sans les Sex Pistols, Led Zepelin, Pink Floyd, etc.? Dans l'histoire de nos sociétés, c'est sûrement la première fois que des produits culturels particuliers sont destinés exclusivement à la jeunesse et à l'adolescence²².

Alors que la *country music*, le *rythm'n blues* sont des musiques écoutées par tout le monde, le *rock'n roll* s'adresse spécifiquement aux adolescents²³. Il est d'ailleurs considéré comme abominable, diabolique par les adultes. Le pape Jean XXIII le qualifiera de *diabolica saltatio*... *Rock'n roll*, dans le jargon noir du début du XX^e siècle, sert à qualifier d'ailleurs une performance sexuelle. Cela n'a rien à voir avec ces images d'adolescents américains qui flirtent entre eux, main dans la main, dans une voiture en regardant un film dans un *drive-in* et en dévorant des *pop-corn*.

Les chansons ont donné une certaine image de l'adolescence dans laquelle les jeunes se sont vite reconnus. Le cinéma aussi a joué cette fonction. Des acteurs deviendront vite des icônes. Qui n'a à l'esprit James Dean dans *La Fureur de vivre*²⁴ ou Marlon Brando dans *L'Équipée sauvage*²⁵?

Toutefois, dans l'étude des produits culturels destinés à la jeunesse apparaît un autre remarquable paradoxe. Si ces produits témoignent de l'autonomie des jeunes et avivent les craintes des adultes sur l'impossibilité de transmettre des valeurs à cause de la distance culturelle entre les générations, ils sont dans la plupart des cas contrôlés par les Majors et les studios. L'exemple du rock est des plus éloquents.

²² Aujourd'hui, la radio est le média le plus utilisé par les jeunes et la première radio en France est une radio de jeunes, Skyrock. Les produits *hightech* qui se vendent le mieux sont les produits de reproduction, de diffusion de musique, l'iPod...

²³ Alain Dister, *L'Âge du rock*, Paris, Gallimard, 1992.

²⁴ Nicolas Ray brosse dans *La Fureur de vivre* (titre original : *Rebel without a cause*) le portrait de la jeunesse américaine des classes moyennes, dans les années 1950.

²⁵ Film de Laslo Bebedek (titre original : *The Wild Ones*), 1953 : dans une petite ville de l'Amérique profonde, les Black Rebels et leur chef Johnny sont de sortie au guidon de leurs puissantes motos. Vêtus de blousons et de gants de cuir noir, ils font la course...

La première génération des rockers les plus sulfureux, tels Little Richard, Gene Vincent, Jerry Lee Lewis, disparaît au profit de personnages plus acceptables tel Elvis Presley. Sans parler du cinéma qui destine certains films, les *teen-movies*, exclusivement aux *teen-agers*...

Pour conclure

De nombreux auteurs ont souligné que les sociétés contemporaines offrent aux adolescents et aux jeunes de plus grands espaces de liberté, d'accomplissement de soi, d'expression de leur vécu. Une autre littérature, assurément plus abondante, souligne en revanche l'accroissement des risques, souffrances et vulnérabilités auxquels sont astreintes ces deux populations. J'ai voulu ici essayer d'aller plus loin que cette alternative, en montrant quelques paradoxes qui structurent la condition juvénile contemporaine et les difficultés d'analyse sociologique de cette même réalité.

J'ai utilisé le terme « paradoxe » et non « antinomie », en accord avec Paul Ricœur, pour qui, à la différence de l'antinomie, le paradoxe voit s'affronter deux vérités distinctes de façon telle que l'une devient pré-supposition de l'autre²⁶.

Cette analyse par paradoxes s'applique bien à mon avis au contexte social contemporain caractérisé par une forte circulation des savoirs qui oblige le sociologue à se demander : a) d'où viennent les notions sur lesquelles il travaille, comment elles entrent dans le champ scientifique, chargées de significations morales et politiques ; b) quelle est sa part de responsabilité dans le traitement de ces notions et leur réinjection dans le circuit social ? L'analyse de l'autonomie offre un exemple saisissant de l'exercice du métier du sociologue dans cette nouvelle configuration d'interpénétration des discours politiques, scientifiques et médiatiques, des pratiques institutionnelles et des dispositifs administratifs.

Nous avons montré que, l'autonomie étant ambiguë aussi bien au niveau des discours que de la situation juvénile elle-même, elle demande une analyse par paradoxes. ■

²⁶ Paul Ricœur, « Introduction », in *Le Juste*, vol. 2, *op. cit.*, p. 7-51. J'ai utilisé cette approche par les paradoxes dans l'article : Vincenzo Cicchelli et Maurizio Merico, « Sociologia e giovani in Italia e Francia. Tre paradossi per una comparazione », *Ricerca e sviluppo per le politiche sociali*, numéro spécial, 2002, p. 211-220.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels qui accompagnent les jeunes tout au long de leur parcours d'insertion dans la société? Quel regard portent-ils sur les dispositifs d'aide à l'emploi et au logement qu'ils sont chargés de mettre en œuvre?

SYLVIE WEILL

directrice de la mission locale pour l'insertion sociale
et professionnelle des jeunes de Saint-Quentin-en-Yvelines
et des environs

MIREILLE JIQUEL

directrice de l'Association pour le logement des jeunes,
La Courneuve, Seine-Saint-Denis

Des outils pour favoriser l'autonomie des jeunes

I. L'emploi. À la mission locale, un accompagnement vers l'autonomie

SYLVIE WEILL

La mission locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des environs couvre le territoire de la communauté d'agglomération (7 communes) et 6 autres communes voisines qui se sont associées, ce qui représente environ 200 000 habitants. La mission locale est l'une des 10 plus im-

portantes parmi les 82 de la région Île-de-France, puisqu'elle accueille 3 400 jeunes par an.

Cette mission locale est restée très proche du projet inspiré par Bertrand Schwartz¹, en proposant un accueil individualisé et un accompagnement personnalisé de chaque jeune par le même conseiller dans une approche globale. L'objectif est l'autonomie du jeune et l'accès à l'emploi est un des moyens de progresser vers cette autonomie. Toutes les difficultés qui font obstacle à son insertion sont traitées par le même conseiller, même s'il existe au sein de la mission des services spécialisés.

La mission locale prend en charge des jeunes de 16 à 26 ans en difficulté. Il est possible techniquement d'inscrire les jeunes avant 16 ans, la question est de s'assurer si la mission locale est le lieu le plus adéquat pour les aider. Par contre, dès leur 26^e année achevée, les jeunes ne peuvent plus bénéficier de ses services.

Le principe de la « libre adhésion »

Il n'y a pas de prescription, au sens formel du terme, pour venir consulter et rencontrer un conseiller. Le jeune vient de son propre gré. Dans 80 % des cas, il se rend dans une mission locale parce qu'un de ses amis y est allé et le lui conseille. Pourtant depuis quelque temps, on sent monter une forme de restriction à ce principe de libre adhésion.

- Depuis le 10 mai 2005, date de la signature du dernier protocole des missions locales², ce principe est en effet ébréché. Depuis des années, l'ANPE peut orienter les jeunes vers les missions locales, mais les conventions se font de plus en plus précises. Dans le cadre des dernières conventions Projet d'action personnalisé (PAP³), le jeune demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE et orienté par celle-ci vers la mission locale est « obligé » de venir aux entretiens avec son conseiller mission locale : l'ANPE délègue aux missions locales la res-

¹ Bertrand Schwartz, *L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes*, rapport au Premier ministre, La Documentation française, 1983.

² Le protocole 2005 des missions locales signé le 10 mai 2005 est la référence commune des missions locales.

³ Le programme d'action personnalisée existe depuis le 1^{er} juillet 2001. Le PAP est un engagement réciproque entre le demandeur et l'agence locale. C'est un service individualisé, caractérisé par des rendez-vous réguliers, des services renforcés et un suivi des actions proposées.

ponsabilité du suivi de ce jeune demandeur d'emploi, et nous devons réaliser des entretiens de suivi à des dates précises et saisir le compte rendu de ces entretiens sur le logiciel de l'ANPE.

Le jeune a le choix de refuser de venir à la mission locale et de continuer à être suivi par un conseiller ANPE et il peut demander autant de rendez-vous qu'il le souhaite avec son conseiller mission locale.

Mais avouons que le choix est limité et reconnaissons que la logique d'une démarche d'insertion ne peut se résumer à un tel cadrage des démarches de recherche d'emploi, cadrage qui au demeurant prend du temps au détriment des autres aspects.

Cette situation concerne environ 10 à 11 % de notre public. Pour les autres jeunes, il n'y a pas de réelle prescription, tout au plus une incitation d'un partenaire; on continue de considérer qu'ils viennent de façon autonome.

- De la même façon, l'emprise de certains financeurs sur les caractéristiques du suivi ou de l'accompagnement des jeunes engendre une ambiguïté: jusqu'à la montée en régime du concept d'«accompagnement renforcé», toute prise de rendez-vous relevait d'une démarche librement consentie du jeune, lui seul téléphonait pour prendre rendez-vous avec un conseiller. Il arrive que ce dernier le rappelle pour une raison particulière (proposition, invitation à des réunions d'information collective...), mais, *a priori*, la démarche du jeune reste volontaire: c'est lui qui détermine s'il a ou non besoin de venir voir son conseiller.

On constate une évolution nette vers une relation plus «contrainte» ou plus «contractualisée»: des dispositifs comme le plan local d'insertion par l'économie (PLIE), ou comme le trajet d'accès à l'emploi (TRACE⁴), ou le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS⁵), passent par la signature d'un contrat, d'un engagement à venir se présenter régulièrement à des entretiens.

⁴ Institué par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, le dispositif Trajet d'accès à l'emploi (TRACE) proposait aux jeunes en difficulté de 16 à 25 ans un parcours individualisé destiné à leur permettre l'accès à une insertion professionnelle durable. Depuis janvier 2004, il ne peut plus être admis de jeunes dans ce programme qui est abrogé par l'article 138 de la loi de finances pour 2004 et remplacé par le volet «accompagnement social vers l'emploi» du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

⁵ Décret n° 2003-644 du 11 juillet 2003. Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) a pour objectif d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté vers un emploi durable ou dans un projet de création ou de reprise d'une activité non salariée.

L'autonomie, la libre adhésion du jeune, le déclenchement personnel de sa motivation à s'insérer sont ainsi écornés. Or nous pensons que ce sont là des leviers fondamentaux de la construction de son identité sociale et personnelle. Le fait qu'il vienne de son plein gré est une condition très importante pour que le travail fonctionne entre le jeune et le conseiller.

Initier une démarche d'insertion

Il n'y a pas d'autre enjeu pour une mission locale que d'épauler la volonté d'un jeune à s'en sortir. Quand ils arrivent, ces jeunes sont souvent très abîmés sur le plan de la construction de leur identité sociale. Dans 80-90 % des cas, le jeune arrive en demandant qu'on lui trouve du travail. Le conseiller commence par lui expliquer que ce n'est pas la mission locale qui va lui en trouver, mais lui. Ensuite, le temps passé à analyser sa situation, pourquoi il en est arrivé là, est un temps incontournable pour que la démarche d'insertion puisse démarrer.

Sur les 3 400 jeunes accueillis par la mission locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des environs, environ un millier ne viendront que trois ou quatre fois dans l'année pour un coup de pouce. Pour tous les autres, il faut se lancer dans un important travail d'analyse, de mise en mots, de construction de la personne, de revalorisation, d'identification des obstacles; ce qui nécessite du temps pour les jeunes et le conseiller.

L'accès à l'emploi est le dernier lieu chronologique où se construit l'identité sociale des jeunes et, malgré les obstacles qu'ils peuvent rencontrer (y compris leur propre angoisse de renoncer à l'enfance), il faut leur donner toute leur place dans cette construction. Les jeunes ont souvent vécu toutes sortes de difficultés qui obèrent leur positionnement personnel, leur identification. Leur demande de travail est également une quête de positionnement, il ne faut donc pas considérer que ce sera une étape ultime. La mission locale a recours à l'intérim, aux CDD et aux «petits boulots» alimentaires pour confronter le jeune aux règles sociales d'un travail, même si ce n'est pas ce dont il rêve. Il faut arrêter de penser le CDD comme un pis-aller. Il est souvent plus protecteur qu'un CDI avec lequel le jeune peut être licencié au bout de trois semaines sans aucun problème. Malheureusement, le CDD n'est pas assez considéré comme un outil d'insertion!

Le curriculum vitae

Pour l'aider à se construire, on incite le jeune à élaborer un *curriculum vitae* en s'appuyant sur son travail avec le conseiller et le pôle emploi. Ce n'est qu'un outil, mais il est fondamental car il oblige le jeune à s'interroger sur son identité, son image, sur la façon dont il va se présenter à l'autre. Le jeu social consiste à se présenter, à s'afficher d'abord par sa fonction! Est-ce que tenir les murs, «chercher du taf», mettre sa casquette à l'envers peuvent tenir lieu d'identité sociale? La plupart des jeunes qui arrivent dans une mission locale se revendiquent ainsi faute de mieux.

Rédiger un *curriculum vitae* quand on n'a aucune expérience professionnelle est d'une réelle complexité. Le conseiller aide le jeune à identifier ce qu'il a déjà fait et le convainc que ses expériences ont une valeur malgré toutes les images négatives qui lui ont été renvoyées. Le travail sur le *curriculum vitae* est psychologiquement et affectivement une étape déterminante pour la construction concrète de l'identité. La mise en mots, la mise en cohérence, l'affichage et le sens à donner aux expériences restent, au demeurant, un exercice assez difficile pour ceux d'entre eux, souvent les plus jeunes, dont les expériences ne sont pas d'ordre professionnel.

Le langage et l'image

Parmi les jeunes que nous accueillons, près de 70 % sont de niveau infra V (brevet des collèges) et ont un langage dont le vocabulaire est limité. Et il est très difficile d'élaborer un *curriculum vitae* ou de préparer un entretien de recrutement avec un jeune qui a seulement 400 mots de vocabulaire. Un des premiers niveaux d'échange avec le conseiller consiste à nommer, à mettre des mots sur les situations, à expliquer le sens des mots, des institutions.

Récemment, une jeune suivie depuis 1998 par un conseiller de la mission locale a expliqué qu'elle s'est rendue compte un jour qu'elle était écoutée quand elle prenait la parole. Depuis ce moment, elle s'est davantage attachée au choix des mots qu'elle utilise. Cette prise de conscience a été un véritable déclic qui lui a permis d'entrer dans une démarche d'insertion. Elle est aujourd'hui hôtesse d'accueil dans une grande entreprise. Après un parcours chaotique et de petite délinquance, elle est chargée de représenter son entreprise!

Il faut également aider le jeune à résister aux obstacles, notamment la contre-identification aux parents (refus de faire le même métier que le père considéré comme trop pénible...) ou à l'environnement. Ce n'est que lorsqu'il prend conscience qu'il doit travailler pour gagner de l'argent qu'il accepte l'idée qu'il va devoir modifier l'image qu'il se faisait de lui-même ou tout du moins se présenter autrement lors de l'entretien d'embauche, sans pour autant «jouer les bouffons», comme ceux qui travaillent.

Le brouillage des identités professionnelles et le rapport au travail

Beaucoup d'emplois dépendent du secteur tertiaire (aides à la personne, services...), mais les jeunes ont du mal à se représenter des métiers abstraits à leurs yeux; ils ont aussi du mal à faire la différence entre l'intérieur et l'extérieur, entre le monde du travail et la vie familiale. Être femme de ménage, par exemple, n'est pas considéré comme un métier. Cette activité s'exerce à l'intérieur, dans une maison, ne nécessite pas de rejoindre une équipe, ne confère pas un statut. Sans métier qui confère une position sociale reconnue, il est alors difficile de se sentir valoriser à travers un travail.

Quand un jeune arrive dans une mission locale en demandant à faire n'importe quel travail, nous savons qu'il faudra beaucoup de temps pour reprendre avec lui, au-delà du choix du métier, le sens des mots «travailler» et «aspiration». Tout jeune a le droit d'avoir envie de faire un travail et pas un autre, même s'il a besoin d'un emploi alimentaire pour y arriver. Il a le droit de réfléchir à ce qui l'intéresse. Même s'il doit changer de métier plusieurs fois dans sa vie, il a le droit de ne pas s'enfermer dans des emplois alimentaires et précaires. Aussi, malgré la pression ambiante qui incite à les diriger vers les métiers du bâtiment ou de la restauration, les conseillers de la mission locale prennent le temps de les aider à bâtir leur propre parcours, à construire leur identité sociale dont l'identité professionnelle est un des éléments.

Le projet

Nous avons au sein de notre équipe réfléchi à la pédagogie du projet telle que nous la voyons pratiquée. Le jeune a souvent bien du mal avec ce concept de «projet». Il a besoin de la mission locale pour franchir cette étape de maturation qui va le faire passer à un mode de

vie adulte. Ce concept, qu'il s'applique à l'ensemble des valeurs (projet de vie) ou au choix d'un métier (projet professionnel), repose sur des connaissances, une capacité de représentation, de symbolisation, de transfert, et sur le maniement d'une stratégie temporelle, éléments dont notre public est majoritairement assez loin. Aussi, selon les besoins du jeune, nous nous ajustons. Si le jeune en a les moyens, nous l'aidons à travailler son projet; si ce n'est pas le cas, nous préférons lui faire comprendre que nous sommes là pour l'accompagner, qu'il a le temps de cerner ce qu'il a envie de faire de sa vie et de trouver les moyens d'y arriver.

La pénurie de formations qualifiantes

Le conseil régional s'est vu confier, depuis la décentralisation de 1993⁶, l'ensemble de l'offre de formation jeunes et adultes. Nous n'avons toujours pas réussi à lui faire mesurer les caractéristiques de notre public, à l'amener à s'intéresser à un pan du public jeune qui a besoin d'un dispositif de formation très adapté. L'apprentissage ne répond pas aux besoins des jeunes dits «de banlieue». C'est un outil intéressant mais sélectif. À peine 10 % d'entre eux pourront y accéder. D'autres ont besoin de temps pour se «remettre en mouvement». Les plates-formes de mobilisation⁷ jouent ce rôle, mais le nombre moyen d'heures affectées à un jeune est en baisse depuis plusieurs années. Des formations pré-qualifiantes et qualifiantes sont nécessaires, elles sont financées mais là aussi de façon insuffisante (pas assez de places, organismes très éloignés, manque de continuité pour progresser par étapes). Nous aurions besoin qu'elles nous permettent de construire des parcours pensés dans une logique de continuité, dont les enchaînements ne seront pas parsemés de «gallères», de retours en arrière... Nous avons du mal à accepter que si peu de jeunes aient réellement accès à cette seconde chance de qualification fréquemment affichée, mais peu souvent réaliste.

⁶ La région est le seul financeur de la formation professionnelle des jeunes et de l'apprentissage.

⁷ Les plates-formes de mobilisation s'adressent à des jeunes sans diplôme, sans projet professionnel bien défini ou à la recherche de formations ou de stages pratiques. Multipartenariales, elles proposent un accompagnement pour l'orientation et la préparation à l'emploi : mobilisation sur projet personnel ou professionnel, modules de découverte des métiers, plateaux techniques, remise à niveau, stage en entreprise.

Les mesures d'accompagnement, c'est bien...

Avec le dispositif d'accompagnement vers l'emploi, le CIVIS nouvelle formule⁸ et la création d'une allocation interstitielle en cas d'absence de tout autre revenu ou allocation, l'État répond pour partie à ce qui lui avait été demandé, à savoir une consolidation financière d'un parcours marqué par des ruptures.

Un jeune qui arrive dans une mission locale n'a pas de statut, ni économique, ni social. Il touche une rémunération (souvent symbolique) quand il est en formation ou quand il a un emploi précaire. Les périodes intermédiaires sont donc immanquablement des moments de régression, de perte de confiance. Or c'est une période de sa vie où le jeune a besoin d'accéder à l'autonomie; s'il est en phase de déshabitation du milieu familial, il devra louer une chambre. Un stage rémunéré à 300 euros par mois ne permet pas de faire face à toutes les dépenses. Le conseiller de la mission locale va alors évaluer si le jeune a effectivement besoin, pour une période allant de la fin de son stage à l'accès à un emploi ou à un autre stage, d'une aide interstitielle. Cependant, le montant alloué par le gouvernement reste très faible, entre 5 et 10 euros par jour..., au maximum 300 euros par mois et/ou 900 euros par an.

Le Plan de cohésion sociale apporte donc des moyens significatifs aux missions locales mais encore mal répartis et trop « dédiés » eu égard à leurs besoins.

...mais du travail, ce serait mieux

Le CIVIS comme les autres dispositifs et contrats aidés sont des outils indispensables, mais ne créent pas les emplois accessibles aux jeunes qui fréquentent nos structures. Ces emplois en nombre suffisant seraient de nature à leur permettre d'achever la construction de leur identité personnelle et sociale en leur donnant accès à l'autonomie financière du citoyen adulte.

⁸ Circulaire n° 2005/09 de la Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle, 19 mars 2005.

II. Le logement, un outil d'insertion des jeunes

MIREILLE JIQUEL

Située à La Courneuve, l'association pour le logement des jeunes (ALJ) propose des logements aux jeunes de 18 à 25 ans inscrits dans un processus d'insertion et issus prioritairement des villes de La Courneuve, Stains, Saint-Denis, Dugny et Le Bourget. Bien plus qu'un logement, l'association procure aux jeunes un suivi et un soutien à la construction de leur projet de vie grâce à un accompagnement social soutenu et régulier.

L'ALJ a été créée en 1987 par un groupe de professionnels de La Courneuve issus des services sociaux, de l'OPHLM, de la PAIO⁹, du service jeunesse, de la Caisse d'allocations familiales. Tous constataient les difficultés d'accéder au logement social pour les moins de 25 ans sur la commune, une étape essentielle pourtant vers l'autonomie. Ces militants se réunissent en collectif de réflexion dès 1985, collaborant à la naissance de l'ALJ. À l'époque, ils réussissent à obtenir un appartement en duplex de l'OPHLM. Le processus était lancé.

Le parc de logements

L'ALJ dispose de 36 appartements répartis sur le grand ensemble des 4000 à La Courneuve, au Clos-Saint-Lazare à Stains, au Franc-Moisin à Saint-Denis. L'association est locataire des bailleurs sociaux par convention, elle gère seule les appartements, sans droit de regard du bailleur. Le jeune paie une redevance à l'ALJ et non un loyer, car il n'est pas le locataire en titre.

L'hébergement est majoritairement collectif, quelques logements individuels sont disponibles pour les couples sans enfant ou les fratries. L'ALJ dispose ainsi de 67 places.

Les appartements comptent quatre chambres au plus. Celles-ci sont équipées d'un lit, d'une armoire, d'une lampe et d'un bureau (beaucoup

⁹ Les PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), associations loi de 1901, sont destinées aux jeunes de 16 à 25 ans ; elles les informent et les orientent sur les questions de formation et d'emploi pour faciliter leur insertion professionnelle.

de meubles proviennent de dons). La cuisine, la salle de bains, les toilettes, le salon et la machine à laver sont collectifs. La plupart des appartements sont mixtes au niveau tant des ethnies que du sexe.

Sept appartements, soit 25 chambres individuelles, sont réservés à des étudiants de l'université Paris VIII de Saint-Denis. L'objectif est de permettre aux étudiants d'avoir des ressources suffisantes pour suivre leur cursus universitaire dans les meilleures conditions possibles, tout en bénéficiant d'un accompagnement de l'ALJ.

Le reste des appartements, soit 29, est constitué de logements d'insertion parmi lesquels 13 sont en bail glissant : l'ALJ est locataire de l'appartement durant un an, puis le bail « glisse » au nom du jeune.

Le processus d'admission

Afin d'éviter les listes d'attente, lorsqu'une chambre est disponible, l'ALJ informe par fax ses partenaires : la mission locale intercommunale, les services logement des villes, les services jeunesse, les services sociaux, le centre social de la CAF. Ceux-ci adressent en moyenne une trentaine de dossiers de candidature à l'ALJ qui reçoit tous les jeunes en entretien. Une commission d'admission regroupant la direction de l'association, des membres du conseil d'administration et des responsables des services partenaires étudie les candidatures et attribue le logement en fonction des critères établis par l'ALJ :

- avoir entre 18 et 25 ans et habiter ou travailler à La Courneuve, Stains, Saint-Denis, Dugny ou Le Bourget ;
- être dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en vue d'accéder à un logement social en bail direct dans un délai maximal de deux ans ;
- disposer de ressources suffisantes, au moins 300 euros, pour être en mesure de s'acquitter d'une redevance fixée à 30 % des revenus.

La situation sociale du demandeur est bien sûr prise en compte, notamment sa situation familiale, car beaucoup de jeunes sont en situation de rupture par rapport à leur entourage. Mais c'est la potentialité et la capacité du jeune à se mobiliser autour de son projet qui constituent les critères essentiels lors de l'analyse des candidatures.

Une fois sa candidature acceptée, le jeune est accueilli dans son nouveau logement par l'équipe de l'ALJ et les locataires. On lui explique ce qu'est une redevance, il doit prendre connaissance du règlement intérieur et des règles de savoir vivre en collectivité : ne pas faire de bruit après une

certaine heure, payer sa redevance de façon régulière, respecter les lieux, les colocataires et les voisins... Parmi ces règles de fonctionnement, l'ALJ se réserve le droit d'avoir accès aux chambres quand elle le souhaite. Autre règle: l'hébergement est interdit. Des exceptions sont cependant accordées par l'ALJ lorsque des membres de la famille viennent quelques jours, mais cela se fait toujours avec l'accord des autres locataires qui partagent la facture d'eau et d'électricité.

L'accompagnement social vers l'autonomie

Quand on demande à quelqu'un de faire une démarche d'insertion, d'aller à la mission locale pour prendre le temps de construire son projet... si, en rentrant le soir, cette personne n'est pas sûre d'avoir un toit, on fragilise la construction de son identité. Avoir son propre logement participe de l'autonomie.

Ainsi, le logement proposé par l'ALJ doit être un tremplin vers l'accès à un logement individuel autonome et vers l'emploi. Il est un outil essentiel d'insertion. On peut avoir un emploi, mais sans logement il n'y a pas de réelle reconnaissance sociale. Via le logement, on peut travailler avec les jeunes sur leur quotidien; car en entrant dans leur appartement, on touche à leur intimité et, si celle-ci n'est pas bafouée, cette proximité permet d'entamer un travail éducatif.

L'accès au logement permet d'abord de se poser. Ce premier temps est nécessaire, selon les problématiques, avant de s'engager dans la recherche d'un appartement individuel. La durée maximale de résidence à l'ALJ est en principe de dix-huit mois, ce qui correspond au temps de financement des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL¹⁰).

Dès son installation, le jeune est incité à déposer un dossier de demande de logement social, dossier constitué avec le soutien de l'association. Tout au long de son parcours, il sera suivi, soutenu dans ses démarches d'insertion, dans la construction de son projet, par un travailleur social qu'il rencontrera tous les 15 jours.

¹⁰ La loi Besson du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement a consacré la notion d'ASLL en la rendant compétence obligatoire du Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Le FSL finance des mesures d'accompagnement social lié au logement lorsqu'elles sont nécessaires à l'installation ou au maintien de personnes et familles en difficulté dans un logement ou un logement foyer, qu'elles soient locataires, sous-locataires, bénéficiaires d'un logement réquisitionné, propriétaires de leur logement ou à la recherche d'un logement ou d'un logement foyer.

Dans les faits cependant, les tensions sur le marché du logement et les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes rendent l'accès au logement autonome de plus en plus dur. L'ALJ sensibilise les bailleurs sociaux aux spécificités du public jeune. Elle est en lien avec les gardiens d'immeuble, qui sont aussi un relais vers les bailleurs.

Avec des étapes d'insertion professionnelle de plus en plus longues et démultipliées, les temps d'hébergement se situent donc plutôt autour de deux ou trois ans. L'ALJ continue d'héberger et de suivre les jeunes au-delà du soutien financier du FSL, jusqu'à ce qu'ils trouvent un logement de droit commun. Et quand ils quittent l'ALJ, l'association reste présente, les aidant dans les démarches courantes : changement d'adresse, choix de l'assurance, du contrat EDF, de l'opérateur téléphonique...

Le suivi éducatif vers l'accès à l'indépendance

L'équipe de l'ALJ soutient les jeunes dans leurs projets et impulse diverses initiatives afin qu'ils deviennent des citoyens locataires responsables. Le chargé de mission et moi-même rencontrons les jeunes dans leur appartement au moins deux fois par mois, à l'improviste. On vient voir comment ça va. On discute de leurs préoccupations, de leurs problèmes éventuels de cohabitation, on parle surtout du quotidien, de leur travail, des vacances... Les conflits les plus courants concernent le ménage des parties communes. Apprendre à vivre ensemble est également un des objectifs du passage par l'ALJ. L'équipe sensibilise les jeunes aux économies d'énergie, au respect de l'environnement : éviter de laisser la télévision en veille, faire le tri sélectif. Nous mettons tout en place pour les aider à construire une attitude responsable de futur locataire, de voisin, de citoyen impliqué dans son quartier et solidaire. Les jeunes savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de l'ALJ sept jours sur sept ; ils peuvent prendre rendez-vous même le samedi et tous disposent du mon numéro de portable.

Pour favoriser les liens avec les jeunes, mais aussi entre eux, l'ALJ propose des activités culturelles : sorties au Louvre, au théâtre, au cinéma, mais aussi des moments conviviaux dans les locaux comme les soirées crêpes. Lors de la semaine de la justice en France par exemple, la ville de La Courneuve projetait un film suivi d'un débat avec des avocats. L'ALJ a proposé aux jeunes d'y participer et une quinzaine est venue. En été 2005, sept jeunes de l'ALJ, quatre femmes et trois

hommes sont partis huit jours à la montagne dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances¹¹ avec deux encadrants. Le but était à la fois de découvrir les métiers de la montagne mais aussi d'autres modes de vie. Le groupe est parti en randonnée, a dormi dans un refuge sans électricité. Ce contact avec la nature est aussi un apprentissage des valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect. Autant de valeurs que souhaite promouvoir l'ALJ.

- **L'équipe salariée de l'ALJ**

- une directrice
- un chargé de mission
- une assistante sociale
- une secrétaire
- une personne en contrat de professionnalisation
- un chargé de maintenance
- un employé d'entretien

- **Les financements**

- les contrats de ville de Stains et de La Courneuve,
- le Fonds social européen pour le parc étudiant,
- l'Allocation de logement temporaire (ALT¹²) pour 23 appartements,
- l'Aide personnalisée au logement (APL) pour les baux glissants,
- l'Accompagnement social lié au logement (ASLL) pour 30 jeunes, dans le cadre du dispositif du FSL¹³.

¹¹ Ville Vie Vacances (VV) est un dispositif interministériel de prévention de la délinquance regroupant neuf ministères; il fait l'objet d'une circulaire du ministre délégué à la Ville en date du 5 avril 2001. Ce dispositif est une composante de la politique de la ville bénéficiant aux jeunes résidant dans les quartiers populaires. Il leur permet de bénéficier d'un accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs et d'une prise en charge éducative durant leur temps de vacances.

¹² Aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées. En 2003, l'ALT devait subir un changement législatif et être versée par appartement et non plus par chambre. L'incidence est loin d'être mineure. À l'intérieur du grand ensemble de La Courneuve, par exemple, l'ALJ a un duplex de cinq chambres. Pour cet appartement, elle percevait, jusqu'en 2003, 1 075 euros d'ALT pour l'ensemble des chambres. Si la loi avait été appliquée, l'ALJ n'aurait touché que 275 euros pour l'appartement. La Seine-Saint-Denis s'est mobilisée contre ce changement qui a été ajourné.

¹³ Le Fonds solidarité logement (FSL) a été créé par la loi Besson du 31 mai 1990. La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 a réaffirmé le principe de généralisation des interventions du FSL au bénéfice des publics prioritaires, notamment les jeunes. Ce fonds permet de favoriser leur accès au logement et leur maintien en cas de difficultés financières et sociales. Ces aides concernent toutes les situations de logement (logement d'urgence, précaire, logement meublé, en résidence universitaire, en foyer...). Ces aides peuvent être complétées par un accompagnement social (ASLL) financé par le FSL.

L'ALJ est un outil au service des jeunes résidents mais aussi des jeunes extérieurs à la structure. Elle oriente des jeunes qui lui sont envoyés par ses partenaires locaux.

En 2004, 150 jeunes environ sont venus à l'ALJ pour des conseils appelés « mini-entretiens », pour des demandes diverses : savoir comment se remplit une demande de logement ou si un contrat à durée déterminée permet d'accéder à un logement ou connaître le délai d'attente pour obtenir un logement... Dans ses locaux, un poste informatique incluant Internet est mis à la disposition des jeunes.

Le calcul de la redevance

À l'entrée dans le logement, le jeune verse un dépôt de garanti correspondant à un mois de redevance. Chaque trimestre, il doit fournir à l'ALJ sa déclaration de ressources en fonction de laquelle sera établie sa redevance. Si les 30 % de ressources du jeune ne couvrent pas le loyer et les charges de la chambre payées par l'ALJ, c'est l'allocation de logement temporaire (ALT) qui prend en charge la différence.

Établissement du montant de la redevance

$$\frac{(\text{Loyer} + \text{charges} + \text{EDF de l'appartement})}{\text{Nombre de chambres de l'appartement}} + \text{adhésion} - \text{ALT} = \text{Redevance individuelle}$$

Exemples :

- Le revenu moyen du jeune est de 740 euros par mois. Il habite une chambre facturée à l'ALJ 190 euros. Dans ce cas là, le jeune est en mesure de payer la chambre 190 euros sans aide complémentaire.
 - Le revenu moyen du jeune est de 300 euros par mois. Il habite une chambre qui coûte 256 euros à l'ALJ. Il consacrera 30 % de son revenu pour se loger, soit 90 euros de redevance. Le complément du loyer étant financé par l'allocation de logement temporaire (ALT).
-

La redevance doit être payée entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Le 16, l'ALJ contacte tous ceux qui n'ont pas payé et évalue avec eux leurs motifs. En cas de changement soudain de situation financière, de période de chômage, des adaptations sont possibles, provisoirement. Le barème minimum de la redevance est fixé à 15 euros, le temps que le jeune touche ses Assedic. Pour les jeunes qui ne respectent pas les règles de paiement, l'ALJ tente de trouver des solutions. Il n'y a jamais eu d'expulsion.

Et après ?

Après leur départ, l'ALJ reste en contact avec les jeunes, certains reviennent à l'association présenter leurs enfants. Beaucoup s'investissent ensuite dans la vie associative, mais peu dans les amicales de locales. Il n'y pas d'évaluation, mais le lien avec les jeunes reste, et il est très fort. ■

Les jeunes restent de plus en plus longtemps chez leurs parents, mais où pourraient-ils aller ?

Le travail de l'ALJ reflète les exigences paradoxales auxquelles les jeunes doivent faire face. D'un côté la société leur demande d'être autonomes, de choisir une orientation, de quitter le groupe, la famille, alors même que la jeunesse est une période de la vie faite d'indécisions... De l'autre, les institutions ne répondent pas à leurs attentes, à leurs besoins. Ces paradoxes sont souvent d'une grande violence pour les jeunes.

Quand un jeune, par exemple, se présente au service logement d'une ville pour demander un formulaire d'inscription, celui-ci lui demande les trois derniers bulletins de salaire et le contrat de travail, sous-entendu un CDI... les bailleurs ont du mal à entendre qu'un CDD non renouvelé ouvre des droits aux Assedic donc à des ressources. Pour les nouveaux habitants de la commune, le service logement demande également une présence de cinq ans sur la ville pour obtenir un logement, alors que la mobilité est partout mise en avant.

Autre incohérence, celle du temps : pour obtenir un renouvellement des subventions, les associations doivent démontrer qu'elles sont efficaces vis-à-vis des jeunes alors que les temps de soutien et d'accompagnement des jeunes pour les rendre autonomes sont de plus en plus longs. Les institutions ne fonctionnent pas comme elles devraient vis-à-vis de ce public. Pour avoir des professionnels de qualité qui s'investissent, il faut avoir des financeurs qui reconnaissent que ces populations nécessitent de plus en plus de temps.

Initiatives

APCIS

«Raconte-moi ton nom» 110

MFPF93

Les relations garçons-filles :
des outils pour en parler 116

Itinéraire international

Quand les jeunes expérimentent
la mobilité internationale 124

Stains. L'Association pour la promotion culturelle «RACONTE-MOI



L'Association pour la promotion culturelle intercommunautaire stanoise (APCIS) a conduit durant deux ans, de 2001 à 2003, le projet « Raconte-moi ton nom » visant à rendre les enfants acteurs d'une recherche sur leur identité familiale.

L'APCIS est implantée au cœur du Clos-Saint-Lazare, à Stains, en Seine-Saint-Denis, un quartier qui accueille une importante population étrangère. Avec 8 000 habitants, ce quartier est le plus peuplé de la ville, soit 24 % de la population stanoise.

Afin de contrer l'implantation d'intégristes islamistes, les seuls alors à dispenser des cours coraniques aux jeunes du quartier, des femmes créent l'APCIS en 1990 pour proposer un enseignement laïc de la langue arabe.

Depuis, l'association s'est développée sur d'autres thématiques. Trois animateurs permanents, soutenus par des vacataires et des parents bénévoles, accueillent les enfants et les familles du quartier autour de diverses activités. Pour les jeunes, un accompagnement à la scolarité, des activités culturelles et ludiques, un accès à Internet. Pour les adultes, un atelier informatique, un atelier de recherche d'emploi...

L'APCIS est surtout un lieu de vie, d'accueil et d'écoute qui oriente et aide les familles quotidiennement. C'est dans le cadre de son activité que le projet « Raconte-moi ton nom » a été lancé.

L'APCIS et la Maison des parents souhaitent entreprendre une action commune qui s'adresserait à la fois aux enfants et aux parents.

intercommunautaire stannoise

TON NOM»

APCIS
8, square Molière
93240 Stains
Tél. : 01 48 22 47 95
apcis@wanadoo.fr

Et c'est un parent d'élève de la FCPE, Mostefa Serhir, qui lance l'idée de travailler autour du nom. S'interroger sur l'origine de son nom et de son prénom est un retour aux sources, vers ses origines, la mémoire familiale, le parcours migratoire... bref, vers ce qui construit l'identité. Il s'agit de revaloriser la cellule familiale, de rendre à chacun sa place, de savoir d'où l'on vient, donc implicitement de savoir pourquoi sa famille s'est installée dans ce quartier. L'idée séduit les deux structures qui montent chacune le projet pour leur public, en partenariat avec la commune et la FCPE, avec l'idée d'instaurer des temps d'échange entre les parents et les enfants. Pour ouvrir le projet à tous les habitants de la ville, une campagne de communication dans les journaux et sur les murs de la commune informe les Stannois du projet.

L'APCIS propose deux années de suite l'atelier «Raconte-moi ton nom» aux enfants des écoles primaires et secondaires qu'elle accueille en soutien scolaire tous les jours.

Trente-cinq enfants de 8 à 14 ans ont suivi régulièrement cet atelier qui se déroulait le mercredi après-midi. Pour Zorica Kovacevic, responsable de l'APCIS et par ailleurs diplômée en histoire, «travailler sur le patronyme, c'est aborder la question du temps, une notion qui reste difficile pour les enfants. Le but est d'arriver à ce que l'enfant conceptualise sa propre histoire par rapport au temps historique.»

Pour ce faire, les enfants ont d'abord réalisé une frise chronologique courant du début de l'apparition de l'espèce humaine jusqu'à aujourd'hui, provoquant entre autres des débats sur la religion et les théories de Darwin. Puis ils ont construit une seconde frise, à l'échelle du siècle, affichée dans les locaux.

Il s'agit pour les enfants de se positionner sur ces échelles, d'intégrer les notions de temps et de génération, en situant leurs parents et leurs

grands-parents sur la frise, leur naissance, leur arrivée en France. Ces questions font partie du programme d'histoire de CE2, et l'initiative est menée en lien avec les écoles. Pour y répondre, on leur demande de faire les « détectives » dans leur famille à l'aide d'un questionnaire qui a été conçu avec eux : où et quand sont nés les parents, les frères et sœurs ? Quand sont-ils arrivés en France ? Quel métier faisaient-ils là-bas ? Quel métier ont-ils fait en France ? Qui a choisi le prénom de l'enfant ? Pourquoi ?

Tous les enfants ont une pochette à leur nom, dans laquelle ils rangent les informations récoltées – documents, photos. Chaque séance débute par un moment de parole où chacun raconte ce qu'il a trouvé ou ce qui a interpellé ses parents quand ils sont arrivés, comme l'électricité, le froid ou l'eau courante. C'est un moment « *de partage des différentes origines géographiques et culturelles autour d'un bien commun : le nom*¹ ». Tous les parents ont répondu au questionnaire, l'utilisant souvent comme prétexte pour raconter l'histoire de la famille.

Les enfants découvrent que leur prénom n'est pas dû au hasard, qu'il soit lié à la religion ou attribué en l'honneur d'un autre membre de la famille ou d'une personne proche. D'autres prénoms sont symboliques, empruntés au nom d'une rivière, ou évoquant une situation précise : une petite fille a appris que son prénom signifiait « rose des sables », car le jour où ses parents se sont retrouvés et aimés, c'était au pied d'une rose des sables. À travers l'histoire de leur nom, les enfants ont retracé avec leurs parents l'histoire de leur famille. Ce fut le cas par exemple de la famille Djikine, originaire du Mali :

Le récit de la famille Djikine

« Djikine veut dire espoir (ou gens d'espoir). Pendant les grandes famines, en Afrique lointaine, il y avait peu de gens riches. Notre famille avait peu de moyens et distribuait le peu qu'elle avait en sa possession et le griot chantait : "Merci les hommes qui rendent service aux plus démunis et aux nécessiteux." Mais la sécheresse continuant de ravager les peuples, ils finirent par partir chercher de la verdure, un coin d'eau et s'installèrent à Diafounou au bord d'un grand lac appelé Ganaba. Au fur et à mesure du temps, c'est devenu un grand village, puis plusieurs villages appelés aussi Diafounou. Et voilà l'histoire de notre racine. »

¹ Extrait du Bilan général 2001-2002 de l'APCIS.



QUESTIONNAIRE PATRONYMIQUE OU RACONTE MOI TON NOM !

Tout d'abord merci aux familles qui acceptent de participer à ce projet en répondant aux questionnaires. Il est plus qu'indispensable, pour nous, de vous rassurer sur les données que nous recueillerons. Celles-ci ne seront en aucun cas divulguées à quiconque et de plus si pour les besoins de l'exposition ou de publications nous étions amenés à mentionner l'identité des participants, nous le ferions de la façon suivante : le prénom suivi de l'initiale du nom (ex : Zorica K.). Nous pouvons aussi, si vous le désirez, avec votre accord, faire figurer le prénom et le nom complet. Le choix appartient bien évidemment aux familles.

Non, je ne désire pas que mon nom complet soit mentionné

Oui, j'accepte que mon nom complet soit mentionné

Où était qui

	Père	Mère	G-Père paternel	G-Mère paternelle	G père maternel	G-mère maternel	1 er enfant	2 ème enfant	3 ème enfant	4 ème enfant	5eme enfant	6eme enfant
Né(e) le												
Vivait où (le pays)												
Métier												
Arrivée en France le :												
Arrivée dans une ville ou à la campagne												
Quel métier en France												
Est déjà retourné au pays d'origine												
La famille vous visite ici en France												

APCIS 8 square Molière 93240 Stains Tel : 01-48-22-47-95 ✉ APCIS@wanadoo.fr

Le questionnaire à remplir par les enfants

- Chaque enfant complète son arbre généalogique jusqu'aux arrière-grands-parents. À partir des éléments collectés, il réalise sa frise personnelle avec toutes les dates importantes, des photos. Des ateliers de collage, de calligraphie, autour du nom, accompagnent ce travail. Des visites sont organisées aux archives municipales et départementales, au bureau de l'état civil, à la bibliothèque. En recherchant dans les sites de généalogie sur Internet, certains découvrent qu'il y a 200 000 personnes qui portent le même nom qu'eux en France, d'autres qu'ils sont les seuls à porter ce nom.
- Les dates d'apparition de ces prénoms en France sont également intéressantes. Mohammed apparaît dans les années 1960, Mamadou dans les années 1970. Cela permet d'expliquer les différents cycles migratoires. L'histoire migratoire des familles est reprise et symbolisée sur une carte du monde où chaque enfant pique une punaise dans le pays d'origine de ses parents, laquelle est raccordée par un fil jusqu'au pays d'accueil, la France, symbolisant le parcours de la famille et formant ainsi une toile planétaire.
- Les circonstances économiques et sociales de la migration, les contextes historiques sont également analysés à travers la question du métier des parents au pays et de celui qu'ils exercent en France.
- En fin d'année, tous les travaux des enfants ont fait l'objet d'une grande exposition dans les locaux de l'APCIS.
- Le lien avec la Maison des parents, prévu au départ, a eu des difficultés à se mettre en place. Le but était d'utiliser les recherches autour du nom pour créer des échanges intergénérationnels, mais l'action n'a pas eu le même écho auprès des adultes, qui se sont moins impliqués.
- Pour réaliser ce projet, l'APCIS a bénéficié de financements du Fonds d'intervention pour la ville (FIV) (14 389 euros) et du grand projet de ville (5 400 euros). Après deux années, cette action n'a pu être reconduite en 2003 en raison des gels budgétaires qui ont mis en péril l'association.
- L'APCIS a actuellement plusieurs autres projets comme « Rencontre avec les invisibles », dont l'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes que des hommes et des femmes travaillent au service de tous dans leur quartier, exerçant des métiers dans la voirie, l'entretien... Ces personnes sont souvent « invisibles » pour les jeunes, de la même manière que leurs parents le sont pour d'autres. Il s'agit aussi de valoriser les métiers manuels des parents. Dix-sept jours sont

prévus, financés par des crédits Ville Vie Vacances (VVV), au cours desquels les professionnels viendront présenter leur métier ; puis les jeunes iront les observer sur le terrain.

Comme aux premières heures de la création de l'association, favoriser la solidarité et l'accès à la citoyenneté restent un objectif structurant, que ce soit à travers la découverte de ses racines ou la prise de conscience de l'existence des personnes qui œuvrent pour le bien-être du quartier.

MFPPF93

LES RELATIONS DES OUTILS POUR EN PARLER

Les comportements sexistes, chez les filles comme chez les garçons, et la violence dans les relations amoureuses, que ce soit chez les jeunes ou chez les adultes, font aujourd'hui davantage réagir la société, les acteurs publics et le monde associatif.

Le besoin d'actions de prévention en direction des jeunes et la volonté de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ont conduit à la construction et à l'utilisation de nombreux outils en Seine-Saint-Denis¹.

Le Mouvement français pour le planning familial de la Seine-Saint-Denis (MFPPF93), qui intervient depuis de nombreuses années dans les établissements scolaires sur les questions de sexualité, a été amené peu à peu à travailler ces questions avec les adolescents.

Parmi les outils utilisés par le MFPPF93 pour aborder cette thématique : le programme québécois VIRAJ (Violence dans les relations amoureuses des jeunes), le théâtre-forum et les ateliers « Parlez-moi d'amour » de la Fondation 93.

¹ *Recueil d'outils pour la prévention des comportements sexistes dans les relations filles-garçons*, Observatoire des violences envers les femmes de la Seine-Saint-Denis, 4 mars 2004. Cet ouvrage répertorie l'ensemble des programmes et des actions existant sur cette question dans le département. Il est destiné à tous les intervenants sociaux ainsi qu'aux enseignants.

GARÇONS-FILLES

*Mouvement français
pour le planning familial
de la Seine-Saint-Denis
22, boulevard Félix-Faure
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 55 84 04 04
Fax : 01 48 09 24 80
mfpf-ad.93@wanadoo.fr*

VIRAJ : prévenir la violence dans les relations amoureuses des jeunes

Conçu par Francine Lavoie pour prévenir les relations de domination entre les jeunes adolescents amoureux, VIRAJ est mis en œuvre par le gouvernement du Québec au début des années 1990. Le succès de ce programme traverse l'Atlantique, il est proposé comme un nouvel outil par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France en 1997, notamment par Marie-France Casalis, conseillère technique.

Dans ce programme, la violence considérée se limite à la violence vécue par les adolescents dans leurs relations amoureuses.

La violence se définit comme tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre, en compromettant son intégrité physique, psychologique ou sexuelle.auprès des adolescents, VIRAJ vise à promouvoir un changement d'attitudes et de comportements pour prévenir le recours à la violence. Aux enseignants, VIRAJ propose une formation spécifique pour qu'ils s'approprient les outils disponibles et les utilisent en classe.

Tous les outils proposés sont des supports pour engager la discussion avec les adolescents :

- Les saynètes : quatre scènes jouées par les adolescents devant les autres élèves de leur classe interpellent sur la jalousie, la possessivité, le chantage émotif utilisés afin de contrôler abusivement l'autre. Deux scènes montrent une fille victime, les deux autres un garçon.
- Les vignettes : des dessins présentant des situations quotidiennes rencontrées au sein des couples servent de support, l'adolescent analyse si les comportements sont acceptables ou inacceptables selon la loi.

- Les stéréotypes véhiculés dans la littérature de gare: dans des passages de romans de style «Arlequin», les adolescents relèvent les caractéristiques attribuées au féminin et au masculin, évaluent s'il y a violence, se livrent à une analyse critique et recherchent les messages cachés contenus dans les histoires.
- Les lettres: les élèves sont répartis en équipe, chacune d'elle reçoit une lettre écrite par un jeune qui rencontre des difficultés dans ses relations amoureuses. Les adolescents doivent repérer dans la lettre les motifs des difficultés, les formes de contrôle abusif, les conceptions erronées de l'amour, avant de répondre collectivement à la lettre.
- Questionnaire: une liste d'affirmation est proposée aux élèves qui doivent exprimer leur accord ou leur désaccord. Par exemple: «La jalousie constitue une preuve d'amour, d'accord? pas d'accord?» Les réponses sont ensuite retravaillées avec la classe.

EXEMPLE DE SAYNÈTE JOUÉE DEVANT LES ÉLÈVES*

Jessica téléphone à David qui décroche

David: Allô!

Jessica: Salut David, c'est moi Jessica, j'te téléphone de chez les Gagnon. Tu sais je garde leurs gosses. Et voilà que Madame Gagnon vient de me téléphoner. Elle va rentrer plus tard que ce qu'elle pensait et je dois l'attendre. Du coup c'est moche, on pourra pas aller au ciné tous les deux comme prévu.

David: Bon, ben toi tu peux pas; mais moi, je peux y aller quand même...

Jessica: Ah non alors! Je préfère que tu me rejoignes chez les Gagnon pour garder les enfants avec moi. Allez viens ici, j't'attends (voix mielleuse).

David: Mais... mes copains, ils allaient au ciné et j'peux aller voir le film avec eux. D'abord ça fait longtemps que je ne les ai pas vus et puis ça me tente d'aller voir ce film.

Jessica: Allons bon! Alors comme ça: tu préfères aller voir un film avec tes copains que de rester avec moi! T'es vraiment gonflé: c'est avec moi que tu sors pas avec eux.

David: Mais moi je ne dis rien quand tu sors, toi, avec tes copines.

Jessica: Évidemment, parce que toi tu t'en fiches, ça ne te dérange même pas! Moi, ça me dérange que tu ailles voir tes copains. Alors tu vas choisir: c'est moi ou les copains.

* Extrait de *Prévention de la violence sexiste dans les relations garçons-filles. Adaptation du programme québécois VIRAJ*, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France, mai 1997.

EXEMPLE DE RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE
DANS UN LYCÉE DE LA SEINE-SAINT-DENIS*

Récapitulatif des questionnaires test
Lycée Paul Robert - Les Lilas

	ACCORD		DESACCORD	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1. La jalousie constitue une preuve d'amour	44	34	5	6
2. Une personne qui est souvent insultée par son ou sa partenaire est victime de violence	44	36	5	5
3. La majorité des viols sont commis par une personne que la victime ne connaît pas.	11	20	37	20
4. Une personne a raison d'exiger d'avoir une relation sexuelle avec son, sa partenaire lorsqu'elle le fréquente depuis longtemps.	9	3	41	38
5. Une relation égalitaire signifie que les deux partenaires ont les mêmes goûts et participent aux mêmes activités.	3	0	46	41
6. Quand on a accepté d'avoir une relation sexuelle avec son, ou sa , partenaire et qu'on change d'idée à la dernière minute ce n'est pas vraiment un viol si l'autre nous oblige quand même à aller jusqu'au bout.	8	2	41	39
7. Dans une relation amoureuse, la peur de perdre l'autre est une raison acceptable pour tolérer de sa part des choses incorrectes.	7	2	42	39

L'étude de ces résultats montre que les clivages garçons-filles ne sont peut-être pas aussi marqués qu'on pourrait l'imaginer.

* Extrait de *Mise en œuvre de VIRAJ en Île-de-France*, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France, juin 2001.

Le Mouvement français pour le planning familial de Seine-Saint-Denis est l'une des structures qui s'est saisie de VIRAJ comme support d'intervention. Aguerries aux techniques du théâtre de l'Opprimé d'Augusto Boal², les animatrices du MFPF 93 utilisaient déjà le théâtre dans leurs interventions dans les établissements scolaires, mais elles portaient en général des préoccupations des jeunes. Avec VIRAJ, elles disposent d'une gamme d'outils supplémentaires, certains fonctionnant mieux que d'autres.

Les quatre saynètes de VIRAJ ont été beaucoup utilisées lors de séances de une heure trente avec les classes. « *L'autre outil de VIRAJ qui fonctionne bien, c'est le 'd'accord-pas d'accord'. On demande aux élèves de se déplacer, d'un côté ceux qui sont d'accord avec l'énoncé [voir encadré sur le questionnaire], de l'autre ceux qui ne le sont pas, et les élèves doivent argumenter, débattre sur les raisons qui les poussent à faire ce choix* », explique Valérie Boblet, animatrice.

Principal atout souligné par le programme : « [...] ce programme comporte l'avantage de présenter en situation de domination et de contrôle aussi bien des filles que des garçons ³ ». Les animatrices du MFPF reconnaissent la pertinence de VIRAJ à ce niveau, leur permettant d'aborder les violences sous un angle autre, de manière à ce que les garçons ne se sentent pas stigmatisés, ce qui contribue à équilibrer les débats et favorise le dialogue. « *Quelque part, VIRAJ nous a fait évoluer dans nos pratiques* », confie Valérie Boblet.

Autre avantage de VIRAJ : le travail en partenariat avec les professeurs. Les outils comme les lettres ou l'analyse des stéréotypes dans les romans sont utilisables en classe par les professeurs qui ont été formés au programme et s'en servent de support au travail de l'écrit.

² Augusto Boal est le fondateur du théâtre de l'Opprimé. Brésilien, il est expulsé de son pays pour des raisons politiques en 1971. Il s'exile en Argentine, au Pérou, puis en France où il s'établit jusqu'en 1991. Dramaturge, écrivain, activiste social et ancien député du parti des travailleurs dans l'État de Rio de Janeiro, Augusto Boal est à l'origine d'un mouvement théâtral libérateur qui contribue à sortir le spectateur de sa passivité pour le transformer en un protagoniste actif du processus théâtral et social. Le théâtre de l'Opprimé est une technique utilisée maintenant dans plus de trente pays, technique reconnue par l'UNESCO comme un moyen d'éducation populaire et de changement social (extrait de *Plume*, Journal du Clicoss 93, n° 36, octobre 2005, p. 11).

³ Extrait de *Prévention de la violence sexiste dans les relations garçons-filles. Adaptation du programme québécois VIRAJ*, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France, mai 1997.

Le MFPF en quelques mots

Le mouvement MFPF date de 1956, date de création de l'association « Maternité heureuse ». Son but, à l'époque, était de proposer la contraception en France et de faire modifier la loi de 1920 qui l'interdisait. En 1971, le MFPF est agréé comme mouvement d'éducation populaire. Aujourd'hui, il est organisé en 20 fédérations régionales, regroupant 70 associations départementales où travaillent des médecins et 1 200 animatrices et animateurs, sur des domaines tels que la sexualité, la contraception, l'IVG, le dépistage des MST et du SIDA, les violences conjugales, les viols, les agressions sexuelles.

www.planning-familial.org

Le théâtre-forum

Parallèlement à VIRAJ, le MFPF93, initié à la pratique du théâtre-forum par Muriel Naessens, l'une des animatrices du planning, se sert de cette technique développée par le théâtre de l'Opprimé depuis de nombreuses années pour amener, entre autres, les adolescents à réagir aux comportements sexistes. La technique est la suivante : une scène de la vie s'appuyant sur une histoire vraie est jouée une première fois. Elle montre les difficultés rencontrées par une personne en situation d'« opprimé ». La scène est jouée une seconde fois au cours de laquelle le public est invité à participer : *« Si vous pensez que vous feriez ou diriez autrement, dites 'stop!', tout s'arrêtera sur scène, vous remplacerez l'opprimé avec qui vous êtes en solidarité et viendrez sur scène tenter votre idée, tester la réaction des oppresseurs »*, explique Muriel Naessens lors de la rencontre de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes du 4 mars 2004 à Bobigny⁴.

Cette pratique a conduit à la création d'une pièce de théâtre-forum baptisée « X = Y ? » conçue avec une quinzaine d'élèves du collège Jacques-Prévert de Noisy-le-Sec. C'est à partir de la rencontre avec ces collégiennes et collégiens durant trois jours, et des histoires qu'ils ont racontées sur les comportements sexistes qu'ils ont vus ou vécus, que s'est créée la pièce, en lien avec les comédiens de la troupe Enjeu. Cette pièce s'est jouée dans une trentaine d'établissements scolaires, en Seine-Saint-Denis, mais aussi dans toute la France.

⁴ Extrait des Actes de la deuxième rencontre de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, Bobigny, 4 mars 2004, p. 56.

Interpellés, parfois heurtés, les élèves réagissent : ils se sentent directement concernés par ces scènes issues de leur vécu. C'est l'occasion d'aborder des sujets dont ils ne discutent souvent qu'entre eux. « À Brest ou à Saint-Denis, à Bobigny, à La Courneuve ou à Rosny, les problèmes, les histoires sont les mêmes », témoigne Muriel Naessens. Les intervenants rencontrent toujours après coup les élèves pour un temps d'échange. Les jeunes disent avoir pu s'exprimer et font aussi savoir combien ils ne se sentent pas soutenus sur ces questions par les adultes de leur entourage qui banalisent les comportements sexistes.

Parlez-moi d'amour

Le MFPP a été partenaire de « Parlez-moi d'amour », une action de la Fondation 93, association de promotion de la culture scientifique et technique financée par le conseil général de la Seine-Saint-Denis. L'objectif est de proposer un parcours de réflexion sur les relations filles-garçons en prenant comme cadre général la relation amoureuse.

L'action s'organise autour de trois séances où les jeunes doivent d'abord créer leur amoureux « idéal », puis décrire leur rencontre, et enfin leur quotidien. À chaque étape, les élèves répondent à un questionnaire : comment est mon amoureux (se) idéal(e) ? comment est sa famille ? quelle âge a-t-il (elle) ? qui a fait le premier pas ?

L'invention des personnages idéaux permet aux élèves de parler d'un autre tout en parlant de soi. Les réponses sont débattues avec les intervenants du MFPP.

L'un d'entre eux, Bastien, comédien militant au MFPP93, raconte son expérience sur le site Internet des Pénélopes⁵ : « Quand les garçons créent la fille idéale, c'est une "bimbo" et les filles hurlent. Quand les filles et les garçons créent le garçon, c'est un macho aux plaquettes de chocolat, et ces idiots ne protestent pas ! Mais quand les filles créent la fille idéale, elle pourrait être l'une de leurs camarades de classe. » À côté des stéréotypes imposés aux filles coexistent ceux qui sont imposés aux garçons. En fin d'atelier, une sortie culturelle ou une restitution au-

⁵ L'association Les Pénélopes favorise le développement de l'information sur les femmes (www.penelopes.org).

près d'autres élèves est organisée, comme la soirée « Poèmes d'amour ».

« Dans les relations garçons-filles, la violence n'apparaît pas brutalement, elle commence de manière plus insidieuse. Le sexisme est dans la rue, à l'école, dans la famille... », raconte Muriel Naessens lors de la rencontre à Bobigny en mars 2004.

L'enquête nationale des violences envers les femmes en France réalisée en 2000 a révélé que c'est dans le cadre privé, notamment dans le cadre du couple, que se perpétuent le plus de violences. Aussi, toutes ces actions qui contribuent à prévenir la violence et permettent aux jeunes d'en parler participent à la construction de l'égalité entre les hommes et les femmes, un des enjeux de notre société.

Développer des outils pour travailler cette question est essentiel : « Ces petits matériels pédagogiques, simples, économiques, qui ne nécessitent que quelques photocopies, ont une exceptionnelle capacité à libérer la parole et l'échange pour que enfin, à l'adolescence, filles et garçons trouvent les mots pour se dire, les mots pour analyser leurs désirs, leurs craintes, leurs timidités, leurs obligations...⁶ », évaluent les animateurs du lycée Paul-Robert, aux Lilas, à propos de VIRAJ.

⁶ Extrait de *Mise en œuvre de VIRAJ en Île-de-France*, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France, juin 2001.

Itinéraire international

QUAND LES JEUNES
LA MOBILITÉ

La mobilité internationale a plusieurs vertus : c'est un outil d'insertion sociale et professionnelle à la fois valorisant et formateur qui favorise l'autonomie et la confiance en soi.

Partir, oui, mais comment et pour quoi faire ? L'association Itinéraire international démocratise l'accès à la mobilité internationale en offrant un accompagnement individuel gratuit aux 18-30 ans qui souhaitent avoir une expérience à l'étranger. Sa mission est d'aider les jeunes, souvent durant plusieurs mois, en leur proposant de réfléchir à la construction de leur projet et en leur offrant des outils pratiques pour vivre et travailler à l'étranger.

Connue auparavant sous le nom de « 18-30 Insert-Export », l'association a adopté en 2005 une nouvelle identité, « Itinéraire international », plus fidèle au cœur de sa philosophie : « La mobilité internationale doit faire aujourd'hui partie intégrante des itinéraires de formation et d'insertion de l'ensemble de la jeunesse. »

L'association est créée en 1995 sous l'impulsion de jeunes diplômés de formation internationale, de chefs d'entreprise et de représentants d'étudiants qui constatent les difficultés des jeunes à s'insérer professionnellement à l'étranger et le manque de ressources disponibles

Itinéraire international
26 bis, rue Château-Landon
75010 Paris
Tél. : 01 40 36 38 38
Fax : 01 40 36 38 40
www.itineraire-international.org

EXPÉRIMENTENT INTERNATIONALE

pour les aider. L'association développe donc un savoir-faire, mais celui-ci s'adresse toujours alors à des jeunes issus de l'enseignement supérieur. Pourquoi les jeunes non qualifiés n'y accèderaient-ils pas ? Le conseil d'administration décide donc, quelques années après la création de l'association, d'engager une réflexion pour démocratiser l'accès à la mobilité professionnelle internationale, observant que beaucoup de jeunes n'ont pas accès à l'information, surtout ceux en situation d'échec ou en difficulté d'insertion professionnelle. C'est pourquoi Itinéraire international met en place, en 2000, un programme individualisé d'accompagnement et de préparation à la mobilité pour ce public. Intitulé «Jeunes à l'international», ce programme reçoit, entre autres, le soutien financier du Fasild, de la préfecture de Paris, de la ville de Paris, du Fonds social européen, du conseil général du Val-de-Marne et de l'Essonne. L'ambition du programme est de s'adresser à tous et prioritairement aux jeunes en difficulté d'insertion.

Itinéraire international travaille au départ en collaboration avec quatre missions locales de Paris ; puis, en 2003, le programme s'ouvre aux autres missions locales de la région francilienne, s'inscrivant dans le projet de mobilité¹ de l'association régionale des missions locales et des PAIO. Des journées de sensibilisation auprès des conseillers, puis

¹ Il s'agit d'un projet d'animation et de coordination d'un réseau régional de mobilité nationale et transnationale des jeunes en insertion. Destiné à l'ensemble des missions locales de la région, ce projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs, d'initier de nouvelles actions et de faire circuler les informations. Une jeune estonienne, Triinu Karu, très investie sur cette problématique, est chargée de mettre en œuvre ce projet, ayant elle-même effectué un service volontaire européen.

après des jeunes des missions locales sont ainsi organisées dans le but d'établir un premier contact. Au cours de ces séances d'information, d'anciens volontaires viennent témoigner. *« Beaucoup de jeunes pensent a priori que ce n'est pas pour eux. L'objectif est d'aller vers eux, de les informer, de leur donner envie, mais il ne s'agit ni de les pousser, ni de faire les démarches à leur place. Pour certains, c'est un dé-clic »*, explique Victoire Évrard, chargée de projet à Itinéraire international.

Ainsi, en 2004, 28 missions locales envoient des jeunes à Itinéraire international, soit 142 jeunes reçus, dont 30 % sans qualification. En Seine-Saint-Denis, 19 jeunes ont pris rendez-vous avec l'association. Ils sont issus de six missions locales : Pantin, Pavillons-sous-Bois, Épinay-sur-Seine, Villetaneuse, Saint-Ouen, Aubervilliers. Que recherchent-ils au départ ? 58 % d'entre eux disent vouloir partir pour apprendre une langue, 14 % pour acquérir une expérience professionnelle, 10 % pour découvrir une autre culture, le reste pour effectuer une formation ou devenir volontaire. C'est à partir de cette envie initiale que le projet va se construire et mûrir au fil des démarches et des entretiens avec la chargée de projet de l'association.

En quoi consiste l'accompagnement ?

Itinéraire international a un rôle d'interface entre le jeune et les organismes qui soutiennent la mobilité des jeunes. Lorsqu'un jeune d'une mission locale est tenté par une expérience internationale, il rencontre son conseiller et le référent d'Itinéraire international pour parler de son projet et fixer un rendez-vous dans les locaux d'Itinéraire international. Sur place, le jeune essaye de mieux définir son projet.

Diverses expériences sont possibles : stage, emploi durable, job d'été, séjour au pair, volontariat... Beaucoup de programmes existent : Leonardo, Eurodyssée, Erasmus, le service volontaire européen, le service civil international... Mais aussi des bourses d'aide aux projets : Initiatives jeunes, Capital avenir, Défi jeunes, Paris jeunes aventures, bourses de voyage Zellidja... Une multitude d'organismes soutiennent la mobilité : l'Union européenne, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, l'association Club Teli... Les destinations, les durées de séjour, les coûts,

les critères de sélection sont très variables d'un organisme à l'autre². Certains demandent une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil par exemple. Trouver la bonne structure n'est pas une chose facile. « *Malgré une forte motivation, les critères de sélection de quelques programmes sont quelquefois trop exigeants. La nationalité et le niveau de connaissance en langue demandé écartent parfois des jeunes* », confie Hinda Siby, déléguée régionale de l'antenne d'Île-de-France.

Itinéraire international guide le jeune en fonction de son projet, de son profil et de ses attentes, l'aide à constituer son dossier, le conseille dans sa recherche d'emploi ou de logement sur place, pour la rédaction de CV et de lettres de motivation dans la langue du pays. Il dispose, sur rendez-vous, de l'espace documentaire et d'un poste Internet. Des réunions collectives d'information et des ateliers langues sont organisés. Une préparation culturelle individuelle peut être proposée afin de déconstruire les stéréotypes, prendre connaissance des rythmes de vie.

L'association privilégie les départs individuels afin d'assurer une parfaite immersion dans le pays d'accueil. Elle entend néanmoins développer prochainement son savoir-faire en matière de départs en groupe, ce qui est une toute autre démarche.

Sur tous les jeunes reçus, environ 30 % partiront réellement, dont 63 % de filles. Certains se découragent, d'autres changent d'avis, trouvent un emploi ou une formation. Quelle que soit son issue, la démarche leur est profitable, car ils auront réfléchi à leur parcours et se projettent dans l'avenir en faisant mûrir leur projet.

Une fois à l'étranger, le jeune peut, s'il le souhaite, rester en contact avec l'association. Il n'y a ni contrat, ni obligation, mais plutôt un lien moral entre le jeune et la structure. « *On est là aussi en cas de problème, pour motiver, soutenir le jeune et éviter un retour qui serait vécu comme un échec*, explique Victoire Évrard. *Quand il revient, il est invité à venir effectuer un bilan. Pour certains, il faut le temps de "digérer" avant d'évaluer ce qu'a pu apporter cette expérience et la valoriser dans son CV.* »

² Voir l'ouvrage *Mobilité internationale. Le guide des jeunes franciliens*, 18-30 Insert-Export, la mission locale Paris Centre, mission locale intercommunale de Versailles, 2004

Depuis 2004, les jeunes des missions locales constituent le public principal d'Itinéraire international. En s'ouvrant largement à ce public, Itinéraire international a pris de l'ampleur : deux autres antennes existent désormais, en Midi-Pyrénées et en Rhône-Alpes. L'association compte aujourd'hui sept salariés répartis sur les trois antennes.

Il y a encore quelques années, les missions locales étaient plutôt réticentes envers la mobilité internationale, invoquant les autres priorités des jeunes ou leurs difficultés récurrentes à se déplacer en Île-de-France... Actuellement, elles sont au contraire, pour la plupart, très demandeuses. La mobilité internationale semble en effet particulièrement positive pour les jeunes issus de l'immigration, car elle promeut leurs atouts biculturels et bilingues. Pour les jeunes en échec d'insertion socioprofessionnelle, elle leur donne un objectif. Enfin, l'éloignement de la famille ou du quartier peut leur être bénéfique.

Éléments bibliographiques disponibles à Profession Banlieue

OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX

- ALLOUACHE Hassen, BORDET Joëlle, *Les risques de rupture des adolescents avec les institutions. Site de Saint-Denis: les identités sociales et politiques des jeunes*, Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), 56 p., 2004.
- AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Éditions Armand Colin, 127 p., 2004.
- BAILLEAU Francis, BORDES-BENAYOU Chantal, FONTAINE Séverine, IKACHAMENE Kamel, KEBABZA Horia, MAUGER Gérard, MENZEL Abdel, PATTEGAY Patrice, TANDIAN Aly, WELZER-LANG Daniel, *Séminaire sur les regroupements de jeunes dans les quartiers de la politique de la ville*, Délégation interministérielle à la ville, 2004.
- BAILLEAU Francis, FONTAINE Séverine, MENZEL Abdel, PATTEGAY Patrice, *Enquête empirique sur les groupes et regroupements de jeunes dans deux quartiers prioritaires de la politique de la ville*, Groupe d'analyse du social et de la sociabilité, 172 p., 2003.
- BONELLI Laurent, COLLOVALD Annie, COUTANT Isabelle, LECHIEN Marie-Hélène, LE STRAT Claire, MASCLÉ Olivier, MAUGER Gérard, POUPEAU Franck, SERRE Delphine, SOUTRENON Emmanuel, « Nouvelles formes d'encadrement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 136-137, 124 p., 2001.
- BORDES Véronique, VULBEAU Alain, *L'alternative jeunesse*, Les Éditions de l'Atelier, Collection: Les Savoirs de la ville, 127 p., 2004.
- BORDET Joëlle, *Les « jeunes de la cité »*, Presses universitaires de France, 232 p., 1998.
- BOUCHER Manuel, VULBEAU Alain, *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?*, L'Harmattan, 359 p., 2003.
- CICCHELLI Vincenzo, PUGEAULT-CICCHELLI Catherine, RAGI Tariq, *Ce que nous savons des jeunes*, Presses universitaires de France, Collection: Sciences sociales et Sociétés, 228 p., 2004.
- Civilités, incivilités et espace public: la ville éducatrice ?*, Rue de l'avenir, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, 71 p., 2000.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *Jeunesse, le devoir d'avenir: rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques »*, La Documentation française, 441 p., 2001.

- DECLÈVE Bernard, FORRAY-CLAPS Rosanna, MICHIALINO Paola, *Coproduire nos espaces publics: formation, action, recherche*, Presses universitaires de Louvain, 195 p., 2002.
- DUBÉCHOT Patrick, VULBEAU Alain, *Intervenir auprès des jeunes « en difficulté »: situations et pratiques professionnelles*, Profession Banlieue, 56 p., 2000.
- DUBREUIL Bertrand, *Chemins de banlieue. Recherche de soi et engagement professionnel des jeunes issus de l'immigration*, L'Harmattan, 263 p., 2003.
- ÉLOY Marie-Hélène, *Les jeunes et les relations interculturelles*, L'Harmattan, La Licorne, Collection: Villes plurielles, 279 p., 2004.
- FAURE Sylvia, GARCIA Marie-Carmen, *Culture hip-hop, jeunesse des cités et politiques publiques*, Éditions La Dispute, 187 p., 2005.
- LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue: codes, rites et langages*, Éditions Odile Jacob, 362 p., 1997.
- Les chantiers européens des compétences: médiation dans l'espace public entre jeunes d'origine immigrée et professionnels des politiques de la jeunesse*, Profession Banlieue, 359 p., 1999.
- Les jeunes en difficulté. Leur place dans les politiques et dans la cité*, Conservatoire national des arts et métiers, 67 p., 2004.
- « Motivation et performances scolaires: les filles creusent l'écart », *Insee Première*, n° 886, 2003.
- NOËL Olivier, *Jeunesses en voie de désaffiliation. Une sociologie politique de et dans l'action publique*, L'Harmattan, Collection: Logiques sociales, 184 p., 2004.
- SINGLY François (de), GAUTHIER Madeleine, BEAUD Stéphane, LONCLE-MORICÉAU Patricia, « Voir les jeunes autrement », *Lien social et politiques – RIAC*, n° 4043, 175 p., 2000.
- VULBEAU Alain, *Les inscriptions de la jeunesse*, L'Harmattan, Collection: Débats jeunesses, 186 p., 2002.

JEUNES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- BERGOUIGNOUX Jean, VOISARD Jacques, *Les jeunes dans les villes: de la formation à l'emploi*, La Documentation française, 349 p., 2001.
- BILLIARD Isabelle, DEBORDEAUX Danièle, LUROL Martine, *Vivre la précarité: trajectoires et projets de vie*, Éditions de l'Aube, 287 p., 2000.
- BRUNET François, « En 2002, l'insertion des jeunes dans l'emploi se fait plus ou moins lentement selon les pays européens », *Documents d'études – DARES*, n° 84, 25 p., 2004.
- CANALS Valérie, CART Benoît, CHECCAGLINI Agnès, DAUTY Françoise, GUÉGNARD Christine, KABANTCHENKO Élise, LECOUTRE Marc, REBEUCH Marie-Claude, « Approches territoriales... Des regards différents sur les problèmes d'insertion, de formation et d'emploi », *Documents – Céreq*, n° 168, 51 p., 2002.
- « Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002 », *Note d'information – Ministère de l'Éducation nationale*, n° 03.05, 6 p., 2003.

- DAMERVAL Corinne, *Autour du parrainage*, L'Harmattan, La Licorne, Collection: Villes plurielles, 271 p., 2003.
- «De l'école à l'emploi», *Alternatives économiques*, hors-série pratique n° 17, 144 p., 2005.
- «De l'école à l'emploi: quelle individualisation?», *Les Cahiers du Réseau public de l'insertion des jeunes en Île-de-France*, n° 5, 61 p., 2004.
- DESTÉFANIS Michel, DUGUÉ Elisabeth, MATHEY-PIERRE Catherine, «De l'école à l'emploi: quel chemin dans la ZUS?», *Connaissance de l'emploi – Centre d'études de l'emploi*, n° 10, 4 p., 2004.
- «Génération 2001. S'insérer lorsque la conjoncture se dégrade», *Bref-Céreq*, n° 214, 8 p., 2004.
- «Les jeunes franciliens plus actifs depuis 1998», *INSEE Île-de-France à la page*, n° 219, 4 p., 2003.
- «Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur. Parcours de formation et insertion professionnelle», *Bref-Céreq*, n° 200, 4 p., 2003.
- «Les jeunes "sans qualification". Un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers», *Bref-Céreq*, n° 202, 4 p., 2003.
- MOREAU Gilles, *Les patrons, l'État et la formation des jeunes*, La Dispute, 242 p., 2002.
- NAUZE-FICHET Emmanuelle, TOMASINI Magda, *Parcours des jeunes à la sortie du système éducatif et déclassement salarial*, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Collection: Net. Doc, 31 p., 2004.
- Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 2001*, Céreq, 87 p., 2005.
- Rencontre du 24 novembre 2004: parcours éducatifs et professionnels des jeunes en difficulté dans les sites politique de la ville*, Préfecture de la région Île-de-France, 2004.

RELATIONS GARÇONS-FILLES

- KEBABZA Horia, «Logiques de genre dans des quartiers populaires», *Hommes & Migrations*, n° 1248, p. 52-63, 2004.
- KEBABZA Horia, WELZER-LANG Daniel, «Jeunes filles et garçons des quartiers»: une approche des injonctions de genre, Université Toulouse-Le Mirail, 107 p., 2003.
- Les comportements sexistes dans les relations filles et garçons*, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 126 p., 2004.
- «Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble?», *VEI Diversité*, n° 138, 169 p., 2004.
- Les relations hommes-femmes dans les quartiers de la politique de la ville*, Délégation interministérielle à la ville, 71 p., 2003.
- «Rapports de sexe, rapports de genre: entre domination et émancipation», *VEI Enjeux/Ville-École-Intégration (Migrants-Formation)*, n° 128, 253 p., 2002.

TRANSMISSION

- «Génération, transmissions et ruptures», *Migrants-Formation*, n° 98, 156 p., 1994.
- «La transmission: des pères aux pairs», *VEI Enjeux/Ville-École-Intégration (Migrants-Formation)*, n° 120, 191 p., 2000.

- LEPOUTRE David, CANNOODT Isabelle (Coll.), *Souvenirs de familles immigrées*, Éditions Odile Jacob, 359 p., 2005.
- RUBIO Marie-Nicole, «Les conditions de la transmission familiale», *Migrants-Formation*, n° 110, p. 161-169, 1997.
- SINGLY François (de), MARTIN Claude, MUXEL Anne, BERTAUX-WIAME Isabelle, MARUANI Margaret, *La famille en questions : état de la recherche*, Syros, IDEF, 324 p., 1996.